TEMPERATURE

Les chiffres de la température nous sont fournis par la "Optical & Engineer's Supply Co." 1625 rue Notre-Dame.

Aujourd'hui Maximum 62
Même date l'an dernier 52
Aujourd'hui Minimum 43
Même date l'an dernier 41

La Patrie

Prenez-les peu, les prochaines vingt-quatre heures.

BEAU

Toronto, 14. — Vents modérés; beau et doux aujourd'hui et demain.

25E ANNEE—No 196—DIX PAGES — MONTREAL, MERCREDI, 14 OCTOBRE 1903 — LE NUMERO: UN CENTIN

Bénédiction de Cloches

Dans la Paroisse de l'Annonciation

Soirée musicale, récréative et artistique. Orchestre italien

Le dimanche, 18 octobre, aura lieu à L'Annonciation la bénédiction de deux nouvelles cloches des fonderies et de la maison Trouzier, Hildebrand, France. Ces cloches, superbes pièces de bronze, méritent d'attirer l'attention des hommes de l'art qui savent apprécier le fini et la délicatesse du travail en même temps que la sonori é claire et argentine, note caractéristique des produits de ce genre.

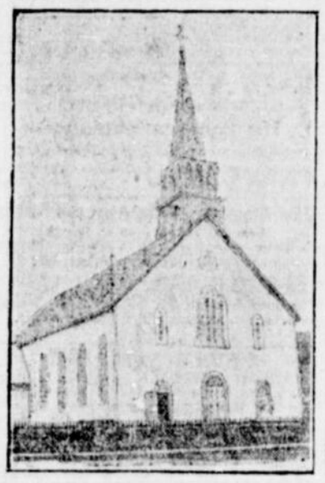

L'EGLISE DE L'ANNONCIATION

Aussi, grande sera la joie des paroissiens de L'Annonciation, surtout des premiers et anciens colons qui ont fondé cette jeune et prospère paroisse, sous les auspices du grand curé Labelle et sous la direction des RR. PP. Jésuites et des chanoines réguliers, quand ils entendront retentir au beffroi de leur église la voix majestueuse de leurs nouvelles cloches. Le comité organisateur a fait à cette occasion de nombreuses invitations, et nous ne doutons pas que beaucoup se fassent un devoir et un plaisir d'assister à cette cérémonie.

La bénédiction sera faite à deux heures de l'après-midi, par Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, et le sermon de circonstance sera donné par le Rév. M. Corbeil, dont la réputation d'orateur est bien connue.

Le soir, à 6 h. 1-2, il sera donnée dans un grand local aménagé à cet effet, une séance musicale, artistique, instructive et récréative. La fanfare de L'Annonciation, dont le public montréalais a entendu et apprécié les doux accords et la religieuse harmonie lors de la bénédiction de la première pierre de l'église de Labelle, ne manquera pas de renouveler les mêmes expressions devant la paroisse de L'Annonciation et les étrangers accourus de toutes les paroisses environnantes. M. André Villet originale.

lani, le grand industriel du Nord, nous fera dans cette soirée les honneurs d'un orchestre italien et cha ... pourra goûter les accents de cett ... que douce

Nous croyons être u ... aux invités en les prévenant que des voitures seront à leur disposition à la station de Labelle, le samedi, 17 courant, pour les transporter immédiatement au village de L'Annonciation.

LE PRESBYTERE DE L'ANNONCIATION

LE VILLAGE DE L'ANNONCIATION

LA TAXE D'EAU DES ECOLES

Les échevins Martineau et Laporte promettent de proposer au Conseil d'accorder l'exemption

Plus de 17,000 enfants fréquentent les écoles

La Commission des écoles catholiques a tenu hier soir à l'Académie du Plateau sa séance régulière. Mgr Racicot occupait le fauteuil de la présidence. Etaient présents le Rév. M. Callaghan, MM. Temple, Archambault, Laporte, Savignac, Martineau, Demers et Gallery.

Le secrétaire lit d'abord les minutes de la dernière assemblée dont le procès verbal est adopté à l'unanimité.

Viennent ensuite sur le tapis, un grand nombre de questions traitant de l'administration interne de la Commission des écoles.

Il est ensuite donné lecture de la liste du personnel enseignant, dont les membres restent les mêmes qu'ils étaient l'année dernière.

La Commission discute alors la question de l'enseignement de la clavigraphie et de la sténographie; après examen de la chose, il est décidé que les principaux des différentes écoles devrait adresser un rapport à ce sujet.

La question qui a soulevé le plus d'intérêt, est assurément celle de l'eau, et à ce sujet, l'échevin Martineau s'empresse de déclarer qu'à la prochaine réunion du Conseil de Ville, il donnera avis de motion, à effet d'amender les règlements de la corporation, afin que les écoles catholiques et protestantes de la ville soient approvisionnées d'eau gratuitement.

A ce moment, M. l'échevin Laporte s'engage à donner son appui à cette motion tout à fait raisonnable, pourvu toutefois que cette question ne soulève pas de difficultés administratives, et il est à penser que cette motion sera bientôt acceptée et couronnée de succès.

M. le secrétaire déclare alors qu'il a été payée l'an dernier une somme de $578.57 comme taxe d'eau, pour six écoles placées sous le contrôle de la Commission.

Les écoles du soir sont de plus en plus fréquentées; on y constate une augmentation d'à peu près soixante élèves sur le nombre de l'an dernier; quant aux écoles régulières, on y compte près de trois cents élèves en plus que l'année précédente.

De nombreuses demandes sont adressées à la Commission par plusieurs écoles qui désirent l'établissement de classes nouvelles, ce qui est absolument nécessaire en raison de l'augmentation considérable du nombre d'élèves.

A l'avenir, MM. les commissaires tiendront leurs séances à 4 hrs 30 p.m.

Voici la liste des élèves dans les différentes écoles sous le contrôle de la commission scolaire.

Nombre des élèves inscrits dans les écoles catholiques du soir de Montréal, du 5 au 8 octobre 1903:

	Elèves
Ecole Montcalm	182
Ecole Champlain	77
Ecole Sarsfield	99
Ecole Belmont	159
Ecole Olier	94
Ecole Edward-Murphy	47
Ecole des Italiens	52
Ecole du patronage Saint-Vincent de Paul	64
Totaux	774

Nombre des élèves inscrits dans les écoles relevant de la Commission scolaire catholique de Montréal, le 30 septembre, 1903:

	Elèves
Académie Commerciale	557
Ecole Montcalm	626
Ecole Champlain	653
Ecole Sarsfield	575
Ecole Belmont	398
Ecole Olier	452
Ecole Edward-Murphy	320
Ecole Saint-Joseph	570
Ecole Plessis	983
Ecole St-Gabriel et Chauveaux	709
Ecole Ste-Brigide (garçons)	851
Ecole Ste-Anne (garçons)	511
Ecole Meilleur	409
Ecole St-Pierre	614
Ecole Notre-Dame	119
Ecole Notre-Dame des Anges	290
Ecole Ste-Catherine	714
Ecole Bourgeoys	1168
Ecole Visitation	554
Ecole St-Joseph (filles)	560
Ecole Ste-Anne (filles)	333
Ecole St-Louis	364
Ecole N.-D. du Bon Conseil	246
Ecole St-Alphonse	82
Ecole St-Charles	306
Ecole Ste-Agnès	235
Ecole St-Patrice	369
Ecole St-Eusèbe	403
Ecole St-Jean l'Evangéliste	697
Institution des Jeunes Aveugles	89
Orphelinat St-Alexis	90
Jardin de l'Enfance St-Vincent de Paul	216
Mme Marchand	927
Mlle Cronin	106
Mme Désormeaux	188
Mme Mackay-Wolff	104
Mlle Labelle	268
Mlle Campion	57
Mlle McDonell	120
Mlle Viger	165
Mlle Ouellette	78
Mlle Stephens	32
Ecole Ste-Brigide (filles)	612
Mlle Lauzière	116
Totaux	17,266

LA SOCIÉTÉ MÉDICALE

Fait l'élection de ses Officiers

La Société Médicale de Montréal, s'est réunie hier soir à l'Université Laval, afin de faire l'élection de ses officiers pour l'année 1903-04. Les médecins suivants assistaient:

LE DOCTEUR VALIN, président, (Photo Lapriès et Lavergne, 360 rue Saint-Denis).

MM. Ge. Villeneuve, L. E. Fortier, V. Cléroux, S. Boucher, François de Martigny, D. Lecavalier, Rod. Boulet,

LE DOCTEUR OSCAR MERCIER, vice-président.

E. Dubé, Jos. Lespérance, H. Cyphiot, E. Lesage, S. Gauthier, H. Trudeau, Frs Sylvestre, E. Chagnon, W. Derome, P. P. Boulanger, A. Monette, Aip. Mercier, T. Cormier, H. Masson Duhamel.

Le prof. A. A. Foucher, président général du second congrès des médecins de langue française de l'Amérique du Nord, H. St-Denis, Oscar Mercier, Elie Asselin, A. Laramée, T. H. Bruneau, E. Ethier, J. Comtois.

Les élections ont donné le résultat suivant: Dr Valin président; Dr Oscar Mercier, vice-président; Dr Jean Décary secrétaire, réélu; Dr E. Asselin, trésorier, réélu.

LE DOCTEUR E. ASSELIN, Trésorier.

L'an dernier, 125 médecins faisaient partie de la société Médicale. On s'attend à ce que le nombre en soit doublé cette année.

Les séances auront lieu les 2mes et 4mes mardis de chaque mois, à l'Université Laval.

LE DOCTEUR JEAN DECARY Secrétaire

La Question des Tramways

La compagnie du Street Railway écrit aux autorités qu'elle est prête à étudier la proposition qu'on pourra lui faire de construire une voie rue Lagauchetière.

Le Président de la voirie entend dire que la Compagnie retirera les offres générales qu'elle a faites à la ville

La rue Lagauchetière, presque d'un bout à l'autre, est comprise dans le réseau projeté de l'extension du Terminal. Or, cette rue Lagauchetière est "préférentielle", ce qui veut dire qu'elle est réservée au Montreal Street Railway et qu'une autre compagnie ne pourra s'en emparer qu'au cas où la compagnie du Montreal Street refusera d'y mettre et d'y exploiter une voie.

On pensait généralement, à la Commission de la Voirie, que la compagnie des tramways n'aurait que faire d'une voie sur la rue Lagauchetière traversant un district suffisamment desservi par les voies des rues Craig et Sainte-Catherine. C'est dans cette même pensée que le Terminal demanda de se faire un chemin par la rue Lagauchetière.

M. Wanklyn, administrateur-général de la compagnie des tramways, écrit ce matin à M. Dillon, le secrétaire de la Voirie, et lui annonce que la compagnie du Montreal Street est toute disposée à prendre en considération l'intimation qui pourra lui être faite de s'emparer de la rue Lagauchetière et d'y construire une voie ferrée.

Cette lettre sera lue à la Commission de la Voirie qui se réunira vendredi.

—La Commission de la Voirie, qui devait se réunir hier, a remis sa séance. On a dit que la cause de cet ajournement était le désir exprimé par la compagnie de Montreal Street de retirer les offres qu'elles a faites à la Ville, en considération d'une extension de sa franchise.

Le président Vallières nous disait ce matin: "Nous n'avons pas été avertis que la compagnie retirait ses offres, mais je n'en serais aucunement surpris, et je dois même vous dire que je l'entends dire assez sérieusement. Le fait est que la compagnie des tramways n'aurait rien de mieux à faire, devant le sentiment de la presse et des associations ouvrières, que de retirer les offres dérisoires qu'elle nous a faites.

Je vous avance même qu'à la veille des élections comme nous le sommes, je ne sache pas quelles raisonnements peut se faire un échevin pour donner son adhésion au profit d'extension de la franchise de la Compagnie des Tramways, projet qui ne doit guère servir l'intérêt du public et notamment des ouvriers".

Une Nouvelle Prime de "La Patrie"

Le Sacré-Coeur de Marie en Quinze Couleurs

Treize coupons seront publiés, le premier paraîtra samedi, le 24 courant.

"La Patrie" a distribué à ses lecteurs, au mois de Mars dernier, en Prime, une magnifique image du Sacré-Cœur de Jusus. Cette prime eut un succès considérable.

Nous avons cru que nos abonnés seraient heureux de recevoir aujourd'hui l'image du

Sacré-Cœur de Marie

C'est une œuvre d'art tout aussi belle, si elle ne lui est pas supérieure, que celle que nous avons mise à la disposition du public, au mois de Mars dernier.

C'est dire que nous avons confiance que l'image du Sacré-Cœur de Marie sera accueillie avec une faveur égale à celle dont l'image du Sacré-Cœur de Jésus a été l'objet.

Une série de treize coupons donnera droit à la nouvelle prime de "La Patrie." Le premier coupons paraîtra samedi en huit, le 24 octobre courant.

Nous commencerons également ce jour la un magnifique feuilleton que nos nombreuses lectrices ne liront pas sans émotion.

Qu'on se le dise!

Club Robidoux

Il y aura assemblée du club Robidoux, jeudi, le 15 courant, à 8 h. p. m., dans la salle Beaudry, 26b rue Bréboeuf, afin de procéder aux élections des officiers.

M. A. CAMPEAU, Président.

—Sir Thomas Shaughnessy part ce soir pour l'ouest, en tournée d'inspection.

La Politique en Angleterre

Discours de lord Rosebery, à Sheffield, sur la question fiscale. Opinion de quelques journaux de Londres.

Londres, 13.—Lord Rosebery a parlé à Sheffield, hier soir, devant un immense auditoire.

Son discours a été accueilli avec le plus grand enthousiasme.

Il s'est déclaré impérialiste convaincu, mais en même temps un franc libre-échangiste.

Le comte a dit qu'il doutait qu'on eut jamais fait d'enquête sur la situation fiscale du pays.

Le ministère avait tout probablement consulté l'électorat, au lieu de tenir une enquête sur le commerce.

Il a condamné une politique de représailles, parce qu'elle mettrait l'Empire en lutte contre toutes les nations du monde civilisé. Il a soutenu que le libre-échange avait été un grand succès tandis que la nouvelle tendrait à disloquer, et peut-être à dissoudre l'Empire.

La protection, une fois établie, ne pourrait plus être délogée et entraînerait avec elle les "trusts", les monopoles et probablement la corruption.

Il a ridiculisé l'idée que les colonies consentiraient au profit du Royaume-Uni, à ne pas établir de nouvelles industries. Un tarif impérial équitable et pratique est une impossibilité, a-t-il dit, et que le ciel nous protège contre les haines et les jalousies qu'engendrerait une telle tentative.

Ce que M. Chamberlain et ses amis ignorent, c'est que tout, dans l'Empire, a été fort et a eu du succès, parce que c'était libre et spontané. Lord Rosebery a cité Sir Wilfrid Laurier qui a dit que ce n'était pas un commerce restreint, mais la liberté la plus absolue, politique et commerciale, qui réussirait à édifier l'Empire.

En terminant, le lord a dit qu'il ne pouvait oublier la longue agonie par laquelle la nation a passé du système protecteur qui l'avait amenée à deux doigts de la famine et de la ruine aux conditions meilleures et plus libres qui existent à présent.

Ils ne pouvaient abandonner ce splendide résultat aux hasards d'un coup de politique.

Lord Rosebery n'a pas cherché à refuter les prétentions de M. Chamberlain par des arguments, des statistiques ou un examen détaillé de ses propositions. Il a provoqué de chaleureux applaudissements, en décrivant M. Chamberlain comme le vrai chef de la présente administration.

A propos des tentatives de M. Balfour pour étouffer la discussion du problème fiscal, il a dit: "Vous ne pouvez pas empêcher un orage, en vous essayant sur le baromètre".

Lord Rosebery a reçu une ovation, lorsqu'il a déclaré que la perspective des relations tendues avec les Etats-Unis, l'Allemagne, la Russie et la France ne lui souriait pas.

ORIGINE

D'une fameuse nourriture humaine

L'histoire des grandes découvertes ou des grandes inventions est toujours d'un puissant intérêt.

Un travailleur actif de la pensée qui s'est trouvé lui-même embarrassé par manque de force et de vigueur pour mettre à exécution les plans et les entreprises qu'il savait d'ailleurs conduire, fut porté à étudier les différentes nourritures et leurs effets sur le système humain. En d'autres termes avant de pouvoir mettre à exécution ses plans il eût à trouver une nourriture qui pût le soutenir et renouveler ses forces physiques et mentales.

Il savait qu'une nourriture qui serait un reconstituant du cerveau et des nerfs (plus que celle qui ne fait qu'engraisser le corps) était d'une nécessité universelle. Il savait que la viande, pour la moyenne des hommes, n'obtenait pas les résultats désirés. Il n'ignorait pas aussi que la substance grise du cerveau et des centres nerveux est composée d'albumine et de phosphate de potasse provenant de la nourriture. Alors il commença la solution du problème.

Les expériences soigneuses et considérables aboutirent au Grape-Nuts, la fameuse nourriture du jour. Grape-Nuts contient les aliments nutritifs et de digestion facile, propres à reconstituer le cerveau et les nerfs. Se nourrir chaque jour de Grape-Nuts donne des résultats dont on s'aperçoit facilement dans une fermeté et une activité du cerveau et du système nerveux qui fait qu'on accomplit ses devoirs quotidiens avec plaisir sans fatigue et sans épuisement. La nourriture n'est aucunement un stimulant mais simplement une nourriture qui renouvelle et remplace les pertes quotidiennes du cerveau et des nerfs.

La saveur est excellente et comme cette nourriture est toute cuite à la manufacture, elle peut être servie instantanément avec de la crème.

On peut voir sur chaque paquet véritable de Grape-Nuts la signature de celui qui en paris, du travailleur de la pensée: C. W. Post.

Voyez dans chaque paquet, un exemplaire du fameux petit livre intitulé: "The Road to Wellville. 196-1

LE MEURTRIER FOUQUETTE

Dans sa prison, il est abattu et semble n'avoir plus conscience de rien.

L'enquête preliminaire fixée à samedi

Sherbrooke, 14. — L'enquête dans l'horrible tragédie de la Patrie a été fixée à samedi. Elle aura lieu sous la présidence du magistrat du district Mulvena.

Cet assassinat brutal soulève la répulsion de toute la population qui manifeste ses sympathies pour la mère de la jeune victime.

Depuis que Fouquette occupe une cellule dans la prison, il est devenu très abattu, ne parle pas et semble en proie à un égarement temporaire. Réalise-t-il l'énormité du crime dont il s'est rendu coupable?

LE MARQUIS DE SALISBURY

Le nouveau marquis de Salisbury (ancien vicomte de Cranborne) est entré dans le cabinet Balfour comme lord garde du sceau privé. Cet emploi

Le marquis de SALISBURY

avait été tenu par son père jusqu'à sa retraite, l'année dernière, lorsque M. Balfour prit sa place; mais celui-ci ne toucha pas les appointements de $10,000 spécialement attribués à ce poste.

—Madame et Mademoiselle Ireland sont revenues en ville après avoir passé la belle saison à la Malbaie. Ils seront contentes de revoir leurs clients à leur salon de toilette.

L'ENQUETE DE L'AQUEDUC

Le secrétaire de la commission sera en premier lieu prié de produire ses documents

La commission spéciale qu'a instituée le Conseil lundi, pour informer sur l'administration de la Commission d'aqueduc, commencera à siéger mercredi après-midi.

Cette commission d'enquête se compose des échevins Lévy, Wilson et Nelson.

M. Dowd, secrétaire de la commission a été assigné en premier lieu. Il sera prié de fournir aux enquêteurs les minutes des délibérations de la Commission de l'Aqueduc.

Chacun des sept membres de la commission de l'Aqueduc sera ensuite assigné puis les auteurs des articles parus dans les journaux accusant de favoritisme la Commission de l'Aqueduc.

CLUB LIBERAL DE LA PARTIE EST

Grande assemblée, ce soir, le 14 octobre

Le club recommencera ce soir ses réunions pour l'année 1903-1904.

Tout annonce une longue série d'assemblées intéressantes pour ses membres et leurs amis, durant le prochain semestre.

Plusieurs conférenciers réputés sont inscrits pour les réunions de novembre et de décembre prochains.

Les questions politiques du jour seront traitées.

Les membres et les amis du Club sont priés d'assister à cette séance d'ouverture.

CLUB MORIN

Les élections des officiers de ce club, pour l'année 1903-1904, auront lieu, ce soir, à la salle Barry, coin des rues St-Dominique et du Marché. Tous les membres sont invités à assister à cette assemblée.

M. le docteur et Madame Maynard, de Nashua, N.-H., sont de passage à Montréal, en voyage de noces. Ils logent à l'hôtel Place Viger.

Voyage à Québec à bon marché

Commençant cette semaine. Les lits de cabines seront gratuits entre Montréal et Québec avec un billet de première classe sur les bateaux de la Cie de navigation R. & O. Pour le jour d'actions de grâces le prix du passage sera de $3.50 aller et retour, bon pour partir les 14 et 15 octobre et pour revenir de Québec le ou avant le 19 octobre 1903. Toutes les cabines sont chauffées. Procurez-vous des billets au No 128 rue St-Jacques, en face du Bureau de Poste. 196-2

HEUREUSE TROUVAILLE

D'une boîte précieuse

(Correspondance spéciale)

Sherbrooke, 14.—M. Goddard qui se portait acquéreur dernièrement, de la ferme Woodward, au Canton d'Ascot, a trouvé une boîte en ferblanc dans une remise, contenant $160.00. Comme nous l'avons déjà rapporté M. Goddard a trouvé dernièrement plusieurs centaines de dollars, aussitôt après l'acquisition de cette propriété. Son père avait la manie de cacher son argent. M. Goddard continue ses perquisitions pour le recouvrer en entier, il a bien réussi jusqu'à présent.

La chaleur moyenne

du corps humain est de 98 degrés et l'emploi du SIROP MORIN, pour les Enfants, soulage instantanément et guérit toujours les bébés qui souffrent de dentition douloureuse, choléra infantum, maux des intestins, perte d'appétit, etc., etc.

Se méfier des contrefaçons.

14—21.

—M. Tarte ouvrira demain l'exposition de Woodbridge, près de Toronto.

—M. et Mme Victor Doré sont de retour de leur voyage de noces et recevront, dimanche, 219 Fullum.

Le Sport

Notre Jeu National

Les Collegiens mieux que les Etudiants

Boston champion du monde au baseball

Les Laval forment une association athlétique

Le Football, le Tir, Courses de Chevaux

LA CROSSE

LES COLLEGIENS L'EMPORTENT SUR LES UNIVERSITAIRES

Il y avait foule hier au terrain des Mascotte au sujet de la joute de crosse entre les élèves actuels du collège Ste-Marie et les anciens, présentement étudiants à Laval.

Nos jeunes athlètes en herbe s'en donnèrent à qui mieux mieux, aussi le beau jeu national d'ordinaire si intéressant, fut-il une fois de plus admiré des spectateurs. La joute sans être entreprise par des joueurs de haute valeur, fut néanmoins très intéressante par le fait qu'elle fut extrêmement contestée, les vainqueurs ne gagnant que par un seul point de différence.

Au début comme à la fin, les vaillants athlètes étaient animés d'un courage et d'une ardeur à toute épreuve, ce qui parfois nous rappelait les luttes homériques soutenues par nos clubs séniors.

Nous ne craignons pas de l'avouer, il s'en trouvent parmi eux, qui figureraient avec grand avantage dans les rangs de nos équipes séniors. Manier la crosse avec dextérité, se déjouer de leurs adversaires, faire des combinaisons remarquables, était pour eux une chose tout-à-fait naturelle.

Aussi, nous nous sommes plus à les applaudir avec frénésie.

Leurs prouesses ont été remarquées de tout le monde et assurément vainqueurs et vaincus méritent nos plus sincères félicitations.

Fort bien entraînés, ils se lancèrent sans cesse dans la lutte avec acharnement. Rien ne les laisaient reculer et bien que plusieurs soient tombés victimes de leur audace, ils batailaient quand même pour la cause qui leur était chère, celle de triompher avec honneur.

Les cadets plus agiles et plus aggressifs que leurs aînés, travaillèrent comme des forcenés. Huit fois, ils forcèrent la défense à baisser pavillon, aussi obtinrent-ils la réalisation de leurs espérances en sortant victorieux de cette lutte amicale dont ils conserveront néanmoins un éternel souvenir.

Huit points à sept pour les Collégiens tel fut le résultat de cette joute. Les Etudiants bien que vaincus, ne doivent pas s'apitoyer sur leur sort. Ils ont été loyalement battus et par un club qui leur était supérieur.

Que ces jeunes athlètes continuent à marcher dans la voie du succès. Qu'ils apprennent à joindre l'utile à l'agréable et nous sommes convaincus qu'un jour ou l'autre, les Révérends Pères Jésuites seront les premiers à rendre la pratique de l'athlétisme nécessaire à tous.

NOMS DES JOUEURS ET SOMMAIRE

Anciens		Actuels
Destroziers	Buts	Lalonde
Viau	Point	Lazure
Brault	Cover	Duckett
Mesnard	Défense	Gumond
Prevost	Défense	Deserres
Clément	Défense	Ouimet
Lamarche	Centre	Lamarche
Collin	Home	Lajoie
Millaire	Home	Trudel
David	Home	Fleury
Lareau	Outside	Millaire
Renaud	Inside	Cousineau
Maurice	Capitaines	Hébert
Grégoire	Umpires	Manny
Larose	Chronométreurs	Durocher

E. C. St-Père.

SOMMAIRE

Parties	Clubs	Scorer	Temps
0—	Anciens	Collin	2
2—	Collège	Lajoie	8
3—	Anciens	Clément	2
4—	Collège	Cousineau	3
5—	Collège	Cousineau	1
6—	Collège	Fleury	1
7—	Collège	Lajoie	1
8—	Anciens	Millaire	4
9—	Anciens	Lareau	5
10—	Anciens	Lareau	2
11—	Anciens	Renaud	7
12—	Anciens	Renaud	2
13—	Collège	Lajoie	3
14—	Collège	Millaire	3
15—	Collège	Lajoie	7

BASE BALL

LES BOSTON CHAMPIONS DU MONDE

Boston, 13 — Les Boston champion de la ligue Américaine ont écrasé les Pittsburg hier et ont par là même conquis le championnat du monde.

Sept mille personnes assistaient à la partie. A la fin du combat homérique, les vainqueurs furent transportés sur les épaules des spectateurs.

Philippi, qui au début avait été une énigme pour les champions fut maltraité sans merci. Par contre Dineen fit merveille n'accordant que quatre petits hits.

A Boston :—

		R.	H.	E.
Boston	00020100x—	3	8	0
Pittsburg	000000000—	0	4	3

Batteries : Dineen et Criger ; Philippi et Phelps. Ass. 7,450.

Umpires : O'Day et Connolly.

ATHLETISME

L'ASSOCIATION ATHLETIQUE LAVAL

Les Etudiants de Laval se sont réunies hier après-midi afin d'aviser aux moyens les plus efficaces pour établir sur des bases solides une association athlétique composée exclusivement d'étudiants.

Après bien des pourparlers on eut la sagesse d'élire un comité de régie, chose absolument nécessaire pour la réussite d'une entreprise aussi importante que celle-là. Suivent le résultats des élections :

Président, M. Fred. Choquette ; vice-président, M. Paul E. Lalanne ; secrétaire, Laurent Roy ; trésorier, S. N. Gadbois ; 1er conseiller, Joseph E. Bélanger ; 2e, J. Denis Bélanger ; 3e, Chenier Emond ; 4e, Albert Clément.

COURSES DE CHEVAUX

HERMIS VA DE L'AVANT

New-York, 13. — Hermis, le fameux coursier de E. R. Thomas, a gagné la course préliminaire à celle pour la coupe Brighton. C'est un essai à 1-2 mille. Hermis était le favori des parieurs. Fuller dut tout mettre en œuvre pour le piloter à la victoire.

Hermis 126, Fuller, 13 à 2 et 2 à 7, 1 ; Major Dangerfield,126, Odom, 13 à 5 et 2 à 5, 2e ; Igniter,126, Hicks 5 à 1 et 4 à 5, 3e ; Temps : 2.32 1-5, 3 partants.

Chicago, 13. — Six Shooter, sur qui tous les connaisseurs engagèrent leur argent, s'est fait battre à plate couture par lady Jocelyn. La pouliche a franchi le 1 1-16 mille en 1.47, égalant le record de la piste.

GRAND CIRCUIT

Lexington, 13.— Les finales furent toutes serrées. Cubanolo tomba aux 3-4, à la classe de 2.08 à l'amble, son jockey Joe Greer a subi une fracture.

Classe 2.15, amble. Bourse $1000 :—

...tillion	1
...tch Mowery	2
Irish Jack	3

Reavr, Money Musk, Cod, Charley G, Direct L, Asley H. ont parti.

Temps : 2.10 1-4.

Classe 2.23 — Bourse $1000 :—

Kirkwood, jr.	1
Axdelight	2
Great Spirit	3

Bessie Birchwood, Bermuda Maid, Laundry Boy, Sid Nut Tonga, Grocery Maid, John Caldwell, Belle-Rose et Bessie Kenny ont parti.

Temps : 2.11 1-2.

Classe 2.25. Bourse $1000 :—

Directum Miller	1
Lineo Gold	2
Mary Gordon	3

Angus Pointer, Stein Ethel, Ethel McBon Jay, Ralph et Mathalia Brown, ont parti.

Temps : 2.07 1-2.

Classe 2.29. Trot— Bourse $1000 :—

Pathen Maid	1
Judge Green	2
Bessie Brown	3

Prince Gaton, Texas et Alberto, ont parti.

Temps : 2.10 1-4.

Classe 2.05, amble— Bourse $1500 :—

Major C.	1
Cascade	2
Foxie Curd	3

King Direct, Mustard Milton, Council Chimes, Jessie, Cambria Maid, Miss Willament, Pinchem Wilkes et Cubanolo ont parti.

Temps : 2.05 1-4.

LE TIR

EN FACE DE L'HOTEL BUREAU

Que les amateurs de tir sur pigeons n'oublient pas que c'est demain qu'auront lieu au Bout de l'Ile, les grands concours de tir sur pigeons vivants et artificiels. Ces tournois seront les plus considérables et les plus intéressants que nous ayons encore vus en Canada. Tous les chars du Terminal conduisent au terrain. En foule au Bout de l'Ile demain.

LE FOOTBALL

LE JOUR D'ACTION DE GRACES

Demain, nous n'aurons presque rien en fait de sports. La partie que devaient jouer les Collégiens avec les Britannia à Montréal a été remise à samedi. Cependant les Montréal iront faire la lutte aux Rough Riders sur leur terrain à Ottawa. Ce sera un événement sensationnel car on les considère d'égale forces.

LES ECHECS

Les membres du Cercle St-Denis et joueurs d'échecs sont priés d'assister à une assemblée dans les salles du Cercle, angle des rues St-Denis et Ste-Catherine ce soir, mercredi, à 8.30 heures, pour affaires importantes.

Par ordre du secrétaire.

fut-il une fois de plus admirer des spec-

COMITE ATHLETIQUE

Des étudiants en médecine de l'Université Laval

Mardi dernier à 2 1-2 heures p. m. les étudiants en médecine étaient réunis sous la présidence de M. Jos. Cousineau, pour procéder à l'élection du comité athlétique.

Pour l'élection du président, les vues se tournèrent vers M. Fred. Choquette, qui, quoique nouveau parmi les étudiants, (puisqu'il a étudié au Collège Bishop pendant 3 ans) n'en était pas moins populaire et moins estimé. Son expérience approfondie du sport le rendait tout-à-fait apte à remplir cette charge ; aussi fut-il élu par acclamation. Il prononça un discours qui fut acclamé à diverses reprises.

On procéda ensuite à l'élection des autres membres du conseil.

Vice-président : Paul E. Lalanne ; secrétaire, Laurent Roy ; trésorier, S. N. Gadbois ; 1er conseiller, Joseph Bélanger ; 2e conseiller, J. D. Bélanger ; 3e conseiller, Chénier Emond ; 4e conseiller, Albert Clément.

COURRIER DES TROIS-RIVIERES

Nouvelle ambulance—Funérailles — Accident

(Correspondance spéciale)

Trois-Rivières, 14.—Nous avons eu l'occasion de voir, hier, la nouvelle ambulance de la ville. Ce véhicule n'a d'ambulance que le nom, et est loin d'offrir aux malades le confort désirable.

Hier, M. David Larivière, entrepreneur de pompes funèbres, et qui a charge de l'ambulance, a transporté de l'hôpital au Cap de la Madeleine, le malheureux Antoine Robert qui s'est cassé les reins la semaine dernière, à la scierie Baptist.

Robert est sous les soins du Dr DeBlois.

—Les funérailles du malheureux Alfred Lacerte, qui a été victime de la chûte d'un arbre dans le courant de la semaine dernière, ont eu lieu hier, à l'église paroissiale.

Le défunt était à l'emploi de la "Union Bagr Co".

—Une autre victime d'accident du travail, Joseph Ouellette, a eu ses funérailles, ce matin, à l'église paroissiale. Ouellet a trouvé la mort dans cet accident de chemin de fer, arrivé jeudi dernier, à Alberta, Colombie Anglaise.

—Antoine Prévost, âgé de 15 ans, et fils de M. Antoine Prévost, mécanicien, à l'emploi du C.P.R., a été inhumé hier matin. Funérailles à l'église paroissiale.

—Ovide Ferron, qui travaillait aux chantiers Baptist, a eu la jambe fracturée par une ruade de cheval, samedi dernier. Il a été transporté à l'hopital de cette ville, hier, et le Dr Darche a réduit la fracture.

Le patient est en bonne voie de guérison.

—Nous avons ces jours-ci une température idéale quoiqu'un peu froide.

Nous n'av... dans notre port qu'un seul transatlantique, ...us est arrivé avec une cargaison de cha... pour la "Three-Rivers Coal Transport Co".

—Les séances de "vues animées" représentant la Passion, ont fait salle comble, à l'Hôtel de Ville, ces deux derniers soirs.

S'EXPOSER

au froid et à l'humidité c'est marcher vers la pneumonie. Prenez une dose du

Painkiller

de Perry Davis, et vous éviterez tout danger. Il n'a pas son égal pour prévenir et guérir les rhumes, le mal de gorge, l'esquinancie et la rheumatisme.

Gardez en toujours à la maison.

AU CLUB LETELLIER

M. R. Latulippe est élu président — Assemblée nombreuse et tumultueuse — Le président du Club Laurier est hué—On annonce des élections générales — Nombreux discours.

L'élection du nouveau président du club Letellier s'est faite, hier soir. Elle a donné lieu à une scène indescriptible. L'assemblée était nombreuse et agitée. Environ 400 personnes étaient là.

M. George Bourgouin, de la "Patrie", est nommé président de l'élection. MM. Alfred Forest et F. Paradis représentent M. R. Latulippe et MM. Harnois et Locast, M. Du Tremblay.

La foule envahit l'estrade. On crie, on discute le mode de voter. Les officiers, écrasés, n'en peuvent plus.

M. Bourgouin ferme alors son cahier de votation et déclare qu'il ne procédera pas si les gens ne quittent pas l'estrade. Il s'aperçoit que des étrangers se sont choisis des noms dans le cahier des membres et ont voté illégalement.

M. Du Tremblay demande à l'assemblée "de ne pas se presser autant", de ne pas pousser, de laisser l'estrade. Rien ne fait.

Une voix — A bas les avocats !

Un partisan de M. Latulippe se tenait constamment près de la porte du poll et donnait des conseils aux voteurs. Un ami de M. Du Tremblay crie sur un ton de colère : "Décampe donc de là, toi !"

M. RODOLPHE LATULIPPE, le nouveau président du club Letellier.

Photographie Laprès & Lavergne, 360 rue St-Denis, coin de la rue Ontario.

M. Pierre Leclerc arrive sur l'estrade et parle très haut — Que vous faites ça mal vous autres les élections, dit-il ; "On dirait qui connaissent pas ça, le monde, ma conscience du bon Dieu.

On crie : Ote toi de là Pierre !

Allez donc au diable !

M. A. St-Martin monte sur une chaise et condamne le mode de voter. Ça va nous mener à minuit, dit-il.—Pas de différence, répond M. Pierre Leclerc.

Le vote ! Le vote ! Le vote ! ! !

Crie la foule sur les tons de do re mi fa sol la si do.

Les gens se pressent davantage.

"Le bureau est-il constipé", crie-t-on à l'extrémité de la salle.

Au milieu de l'assemblée se produisent quelques incidents. M. Elphège Paquette traite M. Latulippe de traitre et ne s'accorde pas du tout avec M. A. L. Gareau. M. Paquette prétend que des membres votent pour M. Latulippe parce que ce dernier a promis qu'il appuierait M. Gervais.

LA RUMEUR S'ACREDITE

Un chaud libéral, citoyen important du quartier Ste-Marie, aspirant candidat municipal déclare dans le cours de la conversation que M. Bourassa va prendre bientôt la place de M. Parent pour garder notre province solide pour Laurier.

Il était alors 11 hrs. M. D. A. Lafortune qui était resté sur le trottoir depuis 8 hrs. se décide d'entrer et va serrer fortement, chaleureusement la main à M. Lamert. Les deux se disent probablement des amabilités. M. Lafortune prend M. Lamert par le cou.

LES DISCOURS

Vers11 1-2 hrs. commencèrent les discours.

M. Arthur Geoffrion, président du club National, invité par M. Gareau dit qu'il a gardé de bons souvenirs du club Letellier. Il y a donné des conférences.

Nous appartenons tous à la grande famille libérale, tous à ce parti dont le chef est l'idole des canadiens-français.

Les Laurier, les Fielding, les Davies, les Blair font honneur au parti libéral.

LES ELECTIONS

L'heure est aux rumeurs. Il court des bruits de bataille, nous serons au poste d'honneur. Nous devons, dit-il, baser notre opinion sur la froide raison.

Le parti libéral a accompli toutes ses promesses. Si l'agriculture et l'industrie sont prospères, c'est dû au gouvernement Laurier.

Le parti libéral a fait de l'anglais et du canadien des frères travaillant à faire du Canada un grand pays.

Nous sommes les premiers au Canada, nous n'avons pas craint de mettre à notre tête un compatriote.

Voyez les plus belles têtes de notre parti : L. P. Brodeur, le juge Elzéar Taschereau, (une voix : c'est un bleu !) Sir Louis Jetté. Voilà les hommes de notre parti qui occupent les plus grandes charges au Canada.

Unis, nous serons forts et surs de vaincre l'ennemi.

M. PIERRE LECLERC.—M. A. L. Gareau annonce que le digne président du club le plus important de Montréal, du club qui porte le grand nom de Laurier va parler.

M. PIERRE LECLERC. — monte sur l'estrade. Il est grave, il envisage froidement l'assemblée.

Une voix : Pierre sur Pierre, parle.

M. Leclerc dit solennellement : "Vous venez "certainement" d'entendre le président du club National. Pour moi, je n'ai pas d'idée. Oh ! oui j'en ai une, M. Latulippe va être élu. Une voix : Honte !

M. Leclerc s'excite, se fâche, gesticule.

"Vous avez tort de crier honte, car nous avons voté chacun notre cœur," dit M. Leclerc.

Un membre : Assez ! Assez ! ! Enbas ! ! ! S'adressant à un membre, vous êtes pas un homme qui peut empêcher Pierre Leclerc et vous n'êtes pas capable de me descendre," dit M. Leclerc.

Cris : Descends ! Descends ! ! Descends ! ! !

M. Leclerc : "C'est la question de l'histoire qu'il s'agit." On crie encore.

"C'est par ce que je suis ouvrier, dit M. Leclerc, qu'on ne veut pas m'entendre."

"Un avocat a parlé avant moi, et il a été écouté."

M. Leclerc cesse de parler et fond sur un membre du club.

Des voix : Pas de bataille ! On demande à M. Leclerc de descendre.

Bruit général pendant environ trois minutes.

M. A. L. GAREAU regrette l'incident.

M. DESIRE DESBOIS, avocat, "félicite "certainement" le club Letellier de son esprit d'initiative. Il a toujours suivi avec intérêt le club.

L'ELU.

Le président de l'élection vient alors proclamer M. R. Latulippe, élu par une majorité de 119 voix. On acclame le nouveau président qui invite son adversaire à parler.

M. DUTREMBLAY remercie les membres de s'être rendus en grand nombre. C'était une lutte de famille. Si, dit-il, j'ai des adversaires ce soir, je n'ai pas d'ennemis. Il félicite son adversaire. Il a remarqué à cette assemblée un grand nombre de membres qu'il n'avait jamais vus au club. Il a fait "son possible pour pousser le club." Tout ce que nous apportons, nous l'apportons à la famille libérale.

LES ELECTIONS

Nous devrons avoir les élections fédérales, municipales et locales.

Le club a droit de faire de la politique municipale.

L'illusion sereine habitait son sein, mais il a été battu par des amis de la cause libérale.

Il ne veut pas croire qu'il a été battu parce qu'il était avocat.

Il croyait tenir la victoire mais elle lui a échappée.

M. R. LATULIPPE.—Il remercie M. du Tremblay et ses amis.

Nous aurons les élections générales avant longtemps. Il trouve que M. Du Tremblay a employé des moyens rigoureux, mais il fait l'éloge de son adversaire. De la reconnaissance, il en a plein le cœur.

M. A. L. GAREAU.—Il se réjouit de la victoire de M. Latulippe.

On commence à quitter la salle en jasant bruyamment.

M. Gareau élève la voix et fait l'éloge du club Letellier. C'est l'institution la plus solide, qui peut faire la plus grosse lutte contre la petite forteresse conservatrice.

M. J. O. LAMERT félicite lui aussi M. Latulippe pour sa victoire et M. DuTremblay pour son discours modéré. Jamais aucun club n'a fait preuve d'autant de vivacité.

Le club admire Laurier, Parent, et tous les chefs du parti libéral.

Si tous les autres clubs font le quart du Club Letellier, Laurier et Parent remporteront encore la victoire.

Aux clubs conservateurs, il n'y a personne. Aux assemblées des bleus dans la province, les électeurs brillent par leur absence.

Au club Letellier, nous sommes sobres, humbles et studieux.

On présente à ce moment un joli bouquet de marguerite à M. Latulippe.

M. FOREST fait l'éloge du vainqueur et du club Letellier.

M. G. BOURGOUIN dit qu'il est plutôt habitué à travailler pour ses amis qu'à adresser la parole. Il est un humble ouvrier.

Il a toujours été en faveur de la modération. Il est contre les discussions oiseuses qui font formenter les haines. Ce n'était pas le tour d'un avocat d'être président du club, cette année.

W. LOCAST — Les élections générales arrivent. Voici venir la grande lutte.

Le bonheur ne se raconte pas, dit un auteur.

Il est fier d'être secrétaire du club.

M. J. A. GUERIN — Ayant été pris à l'improviste, il ne sera pas très éloquent. Il est lui aussi heureux d'être secrétaire-correspondant. Il va travailler pour le club. Il a travaillé pour M. DuTremblay, mais si tous les partisans de son candidat avaient travaillé comme lui, M. Latulippe aurait été battu.

M. GINGRAS a dit aussi quelques mots.

Il était minuit quand l'assemblée s'est terminée.

Voici les noms de ceux que nous avons remarqués à l'assemblée :

Olivier Charbonneau, Charles Béland, A. Cinq-Mars, J. A. Héroux, L. A. Lemerise, J. O. Lamert, Ferréol Champagne, Calixte LeBeuf, échevin, J. A. St-Martin, notaire Archambault, Pierre Leclerc, J. H. Migneron, D. A. Lafortune, avocat, avocat Desbois, Victor Gaudet, avocat, J. Bourgouin, E. H. Tellier, James Hoolahan, A. Rivest, gérant de la maison Laing, Edmond Germain, entrepreneur-menuisier, avocat Dion, James Hoolahan, Hilaire Paquette, Albert Durocher, Joseph Durocher, H. Plante, A. L. Gareau, Alfred Forest, Albert St-Martin, J. Béland, Z. Brabant, L. O. Maillé, Arthur Lamarche, avocat, Olivier Charbonneau, Plilibert Drouin, Octave Drouin, Alphonse McCaffrey, J. O. Pelland, Pierre Charbonneau, Placide Daoust, J. R. Lesage, marchand, Dr Rouleau, Alphonse Chaput, F. Braggie, Sol. Poudrette, R. St-Maurice, Jos. Lapointe, Arthur Lapierre, Louis Véronneau, Jos. Leclerc, N. Gauthier, Aristide Sauvageau, Félix Sauvageau, Elzéar Vézina, Arthur Geoffrion, avocat, Dr Picotte, E. Angers, T. Vadeboncœur, Benjamin Rodier, H. Chamberland, entrepreneur, Auguste Malouin, ex-président, Wilfrid Malouin, M. Massé, Elphège Paquette, 1er vice-président, avocat Jasmin, Albert Sincennes, Ephrem Taillefer, avocat, M. Perrault, A. Marchand, avocat Demers, avocat Z. Morin, Jos. Archambault, avocat, Aristide Filiatrault, M. Doré, Clovis Quévillon.

CASTORIA.

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher — La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

QUALITE INCOMPARABLE

STONEWALL JACKSON

LIGHTED DE LIGHTED

CIGAR

ENORMEMENT LA PLUS GRANDE VENTE

VALEUR INAPPROCHABLE

BERTHIERVILLE

Mariage Coudreault-Laferriere

Berthierville, 14. — Lundi matin, à 6 heures, M. J. D. Goudreault, photographe, ci-devant de notre ville et actuellement de Sorel, conduisait à l'autel Mademoiselle Marie Eugénie Laferrière, belle-sœur de notre ami M. Edouard Boulanger, marchand.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé J. H. Perrault, vicaire. Le marié était accompagné, à l'autel, par son père M. A. Goudreault de Nicolet, et la mariée par M. E. Boulanger, son beau-frère.

Durant cette belle cérémonie religieuse l'orgue était tenu par le Frère Laperle, C.S.V. qui, avec le talent qu'on lui connait sut exécuter de jolis morceaux.

Parmi les nombreux cadeaux qui ont été présentés, à la mariée, nous avons remarqué : Un set à diner, Mme J. A. Bourguignon ; $5.00 en or, M. J. Bourguignon ; parfums et brosse, M. W. A. Laferrière ; portières et rideaux, W. A. Laferrière ; portières et rideaux, Mme Ed. Boulanger ; set de chambre en chêne, M. Ed. Boulanger ; cuiller à sucre, en argent, Delle M. A. Laferrière ; couteaux à fruits, en argent, Delle E. Laferrière ; set de verreries, Mme Georges Champagne ; magnifique cadran doré, Mme Dr. C. Lafontaine ; corbeille à fruits, en argent, Mme Vve M. Gervais ; crucifix cuivre doré sur fond de peluche, Mme R. Tranchemontagne et M. J. Cadotte ; candelabres de salon, Mme Vve C. O. Tranchemontagne ; horloge, réveil matin, M. et Mme Dr. Ls. D. de Grandpré ; lampe de salon, M. et Mme D. Tessier ; set à crême, en porcelaine, M. et Mme J. O. Daviault ; porte photographies, en argent, M. et Mme A. Rochette ; porte assiette à gateaux, M. et Mme J. O. Tellier ; vases à fleurs, Mme Z. Magnan ; set à fruits, en porcelaine, M. A. Tranchemontagne ; porte celeri, Delle Alp. Champagne ; palmier et jarre, Delle C. Goudreault ; fourchette à salade, en argent, Delle M. L. Boulanger ; fromager décoré, Delle Antoinette Montfils ; set Bols de fantaisie, en porcelaine, M. V. A. Bourgeois, E. E. L. ; couvertures de lit, Delle M. L. Champagne ; magnifique volume, Mme A. Parent ; tours de cou en chiffon, Delle Christianna Allard ; plateau à cartes, en argent, Delle M. Bourret ; couteau, fourchette et cuiller, en argent, Delle A. Champagne ; boite à poudre, centre de table, porte allumettes et serviettes de table, Géraldine, Roger, Maurice et Sylvain Bourguignon ; chapelet de nacre, encrier, panier à bijoux, Prudentienne, Eglantine, Gérald et Dolorès Boulanger ; service à vin, M. et Mme Ed. Drouin ; service à limonade, M. J. Chrétien ; set de table, cristal doré, Mme J. Laforge.

Après un délicieux goûter servi chez M. Ed. Boulanger, l'heureux couple s'est immédiatement embarqué pour Québec. Que nos meilleurs souhaits les accompagnent.

Congrès de médecine

Le second congrès des médecins de langue française de l'Amérique du Nord se tiendra probablement en juin prochain et coïncidera avec les fêtes qui seront données à l'occasion du 25ème anniversaire de la fondation de l'Université Laval, à Montréal.

On s'attend à ce que 500 ou 600 médecins soient présents.

GRATIS

PERE KOENIG'S TONIQUE NERVEUX

Un livre très sérieux sur les maladies des nerfs et une bouteille échantillon de notre remède sont envoyés gratuitement à ceux qui en font la demande, aux pauvres surtout.

KOENIG MED. CO., 100 Lake St., Chicago. En vente chez les pharmaciens : $1.00 la bouteille, $5.00 pour 6.

mr-s C

47 ANS SUR LE MARCHE

THE J. C. McLAREN BELTING CO. OAK EXTRA TANNED 1856

292-294 Rue St-Jacques

LORSQUE VOUS ACHETEZ UN

Piano

ACHETEZ UN

Morris

"Le Meilleur au Canada"

20 Styles nouveaux chez

LEACH,

2440 RUE STE-CATHERINE.

Au comptant ou par paiements mensuels ON CHANGE.

Magasin ouvert Jeudi.

VENTES PAR ENCAN

PAR BENNING & BARSALOU

Avis de Faillite

IN RE
HYMAN BREITMAN, MANUFACTURIER DE FOURRURE, 539 RUE ST-LAURENT, MONTREAL, Q.

Le sousigné vendra par encan public, à ses salles de ventes, No. 86 rue Saint-Pierre, Montréal, VENDREDI, LE 16 OCTOBRE 1903, à 11 heures a. m.

Lot 1—	Stock de fourrures et garnitures	$1,378.30
Lot 2—	Ameublement et fixtures	206.00
Lot 3—	Dettes de livres d'après liste	1,889.25
Lot 4—	Toute marge existant sur marchandises en entrepot tenues par Canada House Furn. Co. Ottawa, H. R. Gutheil, Montréal, C. Pierce & Co., Montréal, A. Fred. & Co., Montréal, Parisian Fur Dyeing Co., Montréal.	

CONDITIONS DE VENTE

L'actif ci-dessus comprenant la marge mentionnée plus haut pour être vendus en bloc, au comptant.

Les lots 3 et 4 pour être vendus sans garantie aucune.

Le magasin sera ouvert à l'inspection mercredi, le 14.

Pour plus amples détails s'adresser à WILKS & MICHAUD, Curateurs. 205 rue Saint-Jacques.

BENNING & BARSALOU, Encanteurs, No. 86 rue St-Pierre, Montréal.

12-13-14 10 Octobre 1903

LE PIANO HEINTZMAN & CO.,

sera employé pour accompagner Miss Kathleen Howard, la distinguée cantatrice qui est en tournée avec la fanfare des Coldstream Guards.

C. W. LINDSAY, Limited

SEULS AGENTS

2366 Rue Sainte-Catherine.

PAS de DANGER

En vous servant du nouveau destructeur de suie . . . .

IMP.

Pas besoin de lever les tapis, de dépendre les rideaux et de recouvrir les meubles. Epargne du temps et de l'argent . . . .

La poudre Imp. n'a pas de rivale pour enlever la suie des tuyaux et conduits de poêles.

P. D. DODS & CO.,
190 Rue McGill.

Bell Tel. Main 2237

L. Z. GAUTHIER

Architecte et Evaluateur,
Batisse Banque D'Epargnes
180 RUE ST-JACQUES, 3e plancher, No 7

Bureau : 48 Côte Beaver Hall Tél. Up 2736
Dr. J. GORDON McPHERSON
Médecin Vétérinaire et Dentiste.
Spécialiste Vétérinaire, MONTREAL.

BREVETS D'INVENTION
Aqueducs, Egoûts et Ponts,
chemins de fer, arpentage.

BEAUDRY & BROWN,
Ingénieurs Civils
107 Rue Saint-Jacques, Montréal.

Depuis 50 Ans
les véritables Cuillers, fourchettes, couteaux, etc.,
"1847 Rogers Bros."
sont fabriqués et donnent satisfaction parfaite. Le préfixe "1847" sur chaque couteau, fourchette ou cuiller, partout où on en achete, garantit la haute qualité de l'article.

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée ? Si oui, demandez notre "Guide des Inventeurs," pour savoir comment s'obtiennent les patentes. Informations fournies gratuitement. MARION & MARION, Experts. Bureaux : Edifice New York Life, Montréal, et Atlantic Build., Washington, D. C.

Les petites annonces de "La Patrie" vous rapporteront beaucoup.

AMUSEMENTS

THEATRE NATIONAL
1440 STE-CATHERINE.
Tél. Bell Est 1736. Tel. March. 520

SEMAINE DU 12 OCTOBRE
CASQUE EN FER
Première fois à Montréal.
PRIX :—Matinées, 10, 15, 20, 25 et 30 cts.
Soirees, 10, 25, 35, 40 et 50 cts.

THEATRE DES NOUVEAUTES
Coin Ste-Catherine et Cadieux Tel. Est 1303
SEMAINE DU 12 OCTOBRE
LA TOSCA Pièce en cinq actes, et six tableaux de V. Sardou.
COSTUMES ET DECORS NOUVEAUX
Prix : 75c, 50c, 25c et 15c. Loges : $1.00 et 50c.
Jeudi 15 Octobre fête légale. Matinée spéciale.
Intermèdes spéciaux tous les Lundis.
Matinée : SAMEDI.

ACADEMIE Toute cette Semaine.
MATINEES SPECIALES, JEUDI ET SAMEDI.
FORBES ROBERTSON et GERTRUDE ELLIOTT
dans THE LIGHT THAT FAILED
Semaine prochaine—Jerome Sykes dans "THE BILLIONNAIRE."

PROCTOR'S Toute cette Semaine
Matinées : Lundi, Mercredi, Jour d'Action de Grâce, Vendredi et Samedi.
Mr. EDWIN HOLT
Dans la Production complète de E. S. WILLARD
"THE CARDINAL"
Prix : 50, 35, 25, 20, 10cts.
Semaine prochaine—From Rags to Riches.

FRANÇAIS Matinées mercredi jeudi, samedi.
CETTE SEMAINE
THE FACTORY GIRL
(Une grande scène de la vie ouvrière)
Attractions sensationnelles.
Nouvelles spécialités—Prix : 10, 20, 30, 35, 50c
Semaine prochaine—The Pride of Jennice.

ROYAL Tous les après-midis et tous les soirs.
Cette semaine 12 Octobre
The Bon Ton Burlesquers
et la fameuse troupe de grand vaudeville.
Prix, 10c, 20c et 30c. La semaine prochaine—Al Reeves' Burlesquers.

Théâtre de l'Odéon, ST-HENRI
Coin des rues St-Jean et Delisle.
M. Daoust et Cie., prop. C. D. Lévesque, Dir. Gér.
Semaine commençant le 19 octobre.
LES DEUX GOSSES Drame en 5 actes et 4 Tableaux.
Prix populaires, 10c, 20c, 30c, 40c Loges, 50c. Matinée, samedi, seulement 10c, 15c, 25c. Loges, 50c

CETTE SEMAINE
CHARLES FROHMAN présente la merveilleuse pièce morale du 15e siècle
EVERYMAN
Avec M. Ben Greets
ET SA TROUPE ORIGINALE DE LONDRES
A la Salle Windsor 12, 13, 14, 15, 16, 17 OCTOBRE
Matinees : MERCREDI ET SAMEDI
PRIX
Soirées, $1.00, 75c, 50c et 25c.
Matinées 75c, 50c, et 25c.
Vente des sièges chez Shaw, Tél. Up. 1414 pour sièges réservés.
Samedi Soir : "The Twelfth Night"

Grand événement artistique, visite d'adieu de la musique DES
COLDSTREAM GUARDS . . 46 Artistes
A L'ARENA Jour d'actions de Montreal graces, 15 oct.
Après-midi 2.30, Soirée 8.15
Chef de musique J. Mackenzie Rogan, Contralto Prima Donna Miss Kathleen Howard. Prix : Après-midi - 25c, 50c et 75. Loges [6] $5.00 Soirées - 50c, 75c et $1.00 Loge [6] $10.00
Sièges maintenant en vente au bureau succursale du Star, Tel. Up 1141 pour les sièges. Taux réduits sur tous les chemins de fer.

Les gâteaux se conserventfrais lorsqu'ils sont faits avec la
Poudre à Pate
COOK'S FRIEND
Pureté, Force, Perfection.
Vendue Partout.

MARCHAND & HASKELL
Architectes
Bureaux 164 rue St-Jacques, Montréal. 111 Cinquième Avenue, New-York.

TEL BELL EST 1291.
J. J. Panneton,
DENTISTE.
1508 Rue Ste-Catherine, Coin St-Christophe, Montreal.

COMMON SENS
Tue les rats, les souris, les coquerelles, les punaises. Pas d'odeur repoussante. Chez tous les pharmaciens ou au No 381 rue Queen-Ouest, Toronto.— DEFIEZ-VOUS DES IMITATIONS.

Un cheval ferré avec les fers "Neverslip" est sur de ne jamais glisser.
En vente chez
Ludger Gravel
26 Place Jacques-Cartier.
Tel. Main 641

E. L. LEBRUN Tél. Main 4227
THE ELECTRIEN CO. OR SUPPLY CO.,
Réparation d'Appareils Electriques
21—RUE BLEURY.—21

ATELIER DE MARBRE ET GRANIT
J. BRUNET
Manufacturier et importateur de Monuments funéraires, ouvrages de batisses et de cimetière, etc., de toutes descriptions EN GROS ET EN DETAIL. Estimations données sur demande. Propriétaire de carrières, de granit rouge, rose et gris. Venez demander nos prix avant de placer vos commandes ailleurs.
BUREAU ET ATELIER
COTES DES NEIGES, MONTREAL
Téléphone Bell Up 1460.
Connection gratuite pour Montréal.

UNION TYPO

NOUVELLES OUVRIERES

L'assemblée de protestation du marché St-Jacques contre le projet de concession des tramways—Opinion de M. Peter Lyal sur les conflits ouvriers à Montréal—Deux étrangers debarqués dans notre ville—Un veteran du mouvement ouvrier—L'affaire Slater et le rapatriement.

L'agitation inaugurée par le Conseil des métiers et du travail contre l'extension de la période des concessions à la compagnie des tramways se poursuit avec succès. Hier soir, un nombreux meeting s'est tenu au square du marché St-Jacques, présidé par M. A. W. M. Kelly. Les orateurs ont été MM. L. M. Dupont, Benjamin Rodier et A. Blumenthal. Ils ont critiqué vigoureusement chacun à leur manière le projet des franchises.

M. L. M. Dupont, qui prit le premier la parole après que le président eut expliqué le but de la réunion, se prononça fortement en faveur de la municipalisation. Il dit aussi que la compagnie des tramways avait assez d'esclaves à son service et qu'il ne fallait pas lui fournir l'occasion d'en augmenter le nombre en lui laissant le droit de paver les rues, d'y enlever la neige ou de les arroser.

Il signala le fait que la compagnie avait commencé à importer des véhicules électriques pour transporter la neige et il en conclut qu'elle s'était déjà assuré une majorité au conseil pour faire voter son fameux projet.

Vint ensuite M. Benjamin Rodier qui se déclare, comme l'orateur précédent, en faveur de la municipalisation contre le système des monopoles privés. Il reproche fortement aux ouvriers de Montréal d'être trop attachés aux partis politiques actuels et de manquer de courage pour créer un parti ouvrier. Il cite l'exemple de l'Angleterre, de la France, de la Belgique et de l'Allemagne pour prouver que partout où les ouvriers avaient su se séparer des partis qui persistent à suivre les vieilles méthodes économiques, ils avaient remporté des succès qui ont étonné le monde entier.

Au lieu de faire des assemblées publiques, de signer des requêtes, si les prolétaires avaient su se liguer pour réclamer leurs droits et élire des leurs pour les représenter au conseil, le Street Railway n'aurait jamais osé présenter l'abominable projet en discussion.

Il termine en citant l'exemple des ouvriers allemands qui viennent d'élire 81 député au Reichstag en enrégistrant pour leur parti trois millions de votes, et il recommande de suivre cet exemple.

Le dernier orateur, M. A. Blumenthal, de même que les deux autres, se déclara énergiquement en faveur de la municipalisation. Il attribue le danger que court en ce moment la ville de Montréal avec ses monopoles au manque d'éducation du peuple. Si l'éducation était plus répandue, jamais les hommes publics n'oseraient appuyer des projets aussi extravagants que celui proposé par la compagnie des tramways.

Il termine en se déclarant en faveur des écoles publiques et obligatoires.

L'assemblée a été très enthousiaste et les orateurs ont souvent été interrompus par les applaudissements.

Dans quelques jours une autre assemblée sera tenue à la Pointe St-Charles.

—o—

M. Peter Lyal a fait une importante déclaration relative aux conflits du travail dans l'industrie du bâtiment. Il dit que si Montréal n'a pas souffert de ces conflits ainsi que cela est arrivé dans d'autres villes, c'est que l'Association des employeurs, n'a pas craint de déroger à sa dignité en reconnaissant les unions du travail et en traitant avec leurs représentants.

M. Lyal a raison, et si on ne s'obstinait pas tant à vouloir éviter l'inévitable, les conflits du travail seraient bien moins fréquents. Les unions du travail sont instituées viables et il n'y a pas une seule puissance au monde pour les faire disparaitre.

Quelles soient un bien ou un mal, il faut compter avec elles, et le mieux qu'il y ait à faire, c'est d'agir comme les entrepreneurs de Montréal ont fait, de les accepter et de se conduire en conséquence.

Quand il n'y aura plus que des questions de salaire et d'heures de travail à débattre l'accord deviendra facile.

Mais tant que l'on s'abstiendra à refuser de reconnaître le droit aux ouvriers de s'organiser de la manière qu'ils l'entendront pour défendre leurs intérêts, les luttes s'éterniseront entre le capital et le travail, et deviendront même de plus en plus âpres.

—o—

Nous avons eu le plaisir de serrer la main ce matin à deux des plus zélés militants du mouvement ouvrier à Toronto, ce sont MM. William Glockling, de l'union des relieurs, et James Stevenson, de l'union typographe. Ces deux leaders sont en vacance ici et leur voyage est purement d'agrément.

Cela ne les empêchera pas d'assister ce soir à l'assemblée de l'union des relieurs qui aura lieu à l'Empire Hall.

—o—

L'union des peintres et similaires No 349 du syndicat international de cette corporation a déclaré, par une proposition adoptée à l'unanimité des suffrages, approuver le mouvement d'opposition inauguré par le Conseil des métiers et du travail contre le projet de prolongation de la période des cancessions de la compagnie des tramways.

M. J. C. Lavoie, a été élu aux fonctions de secrétaire des archives en remplacement de M. E. David, démissionnaire.

M. Lavoie est l'un des vétérans du mouvement ouvrier et son union ne pouvait confier en meilleures mains le soin d'enregistrer ses délibérations. On peut être sûr que ce travail délicat sera fait avec toute l'habileté voulue.

De plus, l'union locale a recommandé M. Lavoie à l'union internationale pour remplir les fonctions d'organisateur de ce syndicat dans la province de Québec.

Il n'y a pas le moindre doute que ce vœu sera accompli.

—o—

Les adhérents à l'union des lambrisseurs de navires No 413 sont avisés qu'ils ont à payer au cours du mois courant, la somme de 40 cents pour acquitter la cotisation mortuaire due par suite de la mort du confrère William Rose.

—o—

Les dirigeants du mouvement ouvrier se posent une intéressante question relative à l'affaire Slater. On sait que les patrons de cette manufacture de chaussures sont accusés d'avoir importé au pays des ouvriers étrangers, embauchés au préalable par contrat en violation de la loi, dite la loi des aubains.

Il se trouve que les ouvriers présumés avoir été ainsi embauchés sont des Canadiens d'origine, et les ouvriers sont désireux de savoir si la loi vise aussi bien ces travailleurs que les travailleurs d'origine étrangère.

Il serait curieux que la loi empêchât un employeur de profiter de ce qu'il peut avoir besoin d'ouvriers pour rapatrier des compatriotes quand cette même loi ne lui interdit pas de faire venir au pays des étrangers de tout autre pays que des Etats-Unis.

Il n'y a rien de moins certain que la maison Slater ait embauché les ouvriers auxquels nous venons de faire allusion, mais pour le moment ce n'est point ce qui intéresse. Il s'agit simplement de savoir si un Canadien émigré aux Etats-Unis n'a pas le droit de s'embaucher par contrat pour revenir travailler au pays et si son patron n'a pas également le droit d'embaucher un Canadien demeurant de l'autre côté de la ligne 45ème sans violer la loi relative aux aubains.

Nous serons éclairés dans quelques jours sur ce point intéressant si les poursuites intentées contre la maison Slater sont maintenues par la Fédération canadienne des cordonniers.

A ST-HYACINTHE

(Correspondance spéciale)

St-Hyacinthe, 14.—Un grand nombre de jeunes prêtres sont arrivés en cette ville, pour y subir les examens fixés à demain et jeudi.

Ces examens ont lieu régulièrement quatre fois par année.

—M. le notaire Carreau est de retour d'un voyage d'un mois aux Etats-Unis.

—M. Breton, de cette ville, marchand de vitrelle, vient de mettre la dernière main à une installation superbe qui peut rivaliser avec celles du même genre dans nos grandes villes.

—Bacchus fait des victimes à tout âge. Un vieillard que l'on dit octogénaire, a été mis sous arrêt, hier, pour ivresse. Ce matin, il a dû comparaître devant la justice qui l'a condamné à une faible amende.

—La révision de la liste électorale est commencée d'hier soir. Le conseil siégera jusqu'à l'épuisement de ce travail qui sera très long, vu les nombreux changements de domicile causés par l'incendie de mai dernier. La plupart des présidents du Barreau surveillent le travail de révision de la liste.

—Trois de nos jeunes concitoyens vont aller prendre une vacance de quelques semaines aux Etats-Unis : MM. Arthur Leduux, A. Morin et U. Beauvais.

—M. Armand Séguin, autrefois comptable à la manufacture Séguin et Cie., vient d'entrer au magasin de M. L. J. Guertin, en remplacement de M. Lemaire St-Germain.

—Nous apprenons avec plaisir que la santé de M. Lottinville, commerçant, s'améliore beaucoup. M. Lottinville pourra se remettre à ses occupations sous peu.

—M. W. Pickett, commerçant de beurre et de fromage, doit nous quitter prochainement, pour Montréal, où il résidera à l'avenir.

M. Pickett avait su se créer beaucoup de sympathie depuis les quelques années qu'il demeurait au milieu de nous.

—M. Emile Morin, avocat, a été appelé hier, auprès de son frère, P. Morin, M.D., de Holyoke, soudainement frappé d'apoplexie.

—Beaucoup de citoyens de St-Hyacinthe se proposent d'aller assister à l'assemblée qui aura lieu à St-Hugues, dimanche.

Un train du Pacifique doit conduire les excursionnistes vers une heure et demie, et les ramènera aussitôt après les discours.

—Les cours de coupe et de couture vont recommencer prochainement, le 22 octobre. Cette nouvelle réjouit beaucoup nos jeunes élégantes qui vont s'inscrire en grand nombre, pour se perfectionner dans ces arts si utiles.

Cette année, le cours de dessin pour les jeunes gens s'ouvrira le 19 de ce mois.

Nul doute que le bon succès de ces cours, l'an dernier, va inspirer à un très grand nombre le désir de les suivre.

Ce sera certainement le meilleur emploi qu'ils pourront faire de leurs loisirs.

—M. J. E. Archambault, avocat, de Montréal, est en cette ville : il assiste ce soir, à la révision de la liste électorale, à l'hôtel de ville.

—M. l'avocat J. Poulin, de Farnham, est aussi en ville.

Nous meublons

et garnissons les Résidences privées, Hôtels,, Bureaux, Institutions religieuses. Nous avons ce qu'il y a de plus nouveaux en fait de meubles, Tapis, Prélarts, Rideaux. Venez et comparez nos prix à ceux demandés partout ailleurs soit argent comptant ou à crédit. F. Lapointe 1449 rue Ste-Catherine, coin ontcalm 189jno

—Vous parlez d'excentricité ? Eh bien ! mon père est un vrai modèle dans ce genre.

—Comment cela ?

—Figurez-vous qu'il n'a pas coupé ses cheveux depuis plus de dix ans.

—En vérité ? En ce cas, il doit les avoir terriblement longs aujourd'hui.

—Non ! il était chauve bien avant sa tonnaile.

Toujours Malade, constamment fatigué

Nerfs épuisés, manque d'appétit, sommeil troublé. Vous avez besoin de

FERROZONE

Les résultats que j'ai obtenus de Ferrozone, écrit M. Al. P. Whitehead, de Moncton, sont réellement merveilleux. Depuis deux ans, le mal de tête nerveux, et les douleurs au dos et au côté ne m'avaient pas quitté un seul instant. Je consultai les médecins de Montréal, mais sans succès. Je fis usage de Ferrozone, et je suis heureux de dire que ma santé est meilleure aujourd'hui que depuis plusieurs années.

Je pèse dix livres de plus, je parais et je suis en réalité plus robuste. Ferrozone est le meilleur tonique que j'aie jamais essayé."

Mme Duncan W. Dunham, de Portland, écrit : "L'hiver dernier je fus attaquée de névraigie et ma santé s'épuisa. J'eus recours à toute espèce de remèdes, mais Ferrozone fut le meilleur. Il me procura l'appétit et me donna de la force, de sorte que je ne m'attends pas à être de nouveau ennuyée par la névralgie ou les accès de vertige."

Les guérisons de Ferrozone sont permanentes car il fait son œuvre parfaitement.

C'est un spécifique contre toutes les formes de maladies de la peau, de troubles des reins, du foie et de l'estomac. Il guérit en peu de temps le mal de tête et les sensations de langueur.

Ferrozone possède plus de propriétés nutritives et vivifiantes que vous pourriez en obtenir de toutes autres manières— en somme il assure la santé et ne coûte que 50 cts pour trois semaines de traitement, ou six boites pour $2.50.

Chez tous les pharmaciens ou par la poste de la Ferrozone Company, Kingston, Ont. Procurez-vous-le aujourd'hui. 1 qs 8

COURRIER DE QUEBEC

(Correspondance spéciale)

Québec, 14.—L'assemblée générale trimestrielle des membres de la Chambre de Commerce de Québec a eu lieu hier. Au cours de cette assemblée, on a voté des remerciements à Sir Sandford Fleming, le célèbre ingénieur civil pour s'être, à plus d'une reprise différente, prononcé dans le sens des intérêts de Québec, sur la question d'une nouvelle voie ferrée transcontinentale. Sir Sandford Flemming vient de donner sur cette importante question dans une intéressante petite brochure, que l'on peut se procurer en s'adressant à lui.

Le Conseil de la Chambre de Commerce de Québec a annoncé dans le résumé de ses travaux pour les derniers six mois, qu'à la demande pressante du Grand Nord et de la compagnie Wolvin il avait renouvelé les efforts auprès des autorités fédérales pour obtenir qu'une nouvelle division d'inspection pour le grain distincte de Montréal, et s'étendant depuis Trois-Rivières au Golfe St-Laurent fût constituée avec Québec comme centre principal, et qu'il espérait réussir. Dans ce cas-là, il y aurait d'une manière permanente à Québec, un inspecteur spécial pour le grain.

Il a été décidé à l'unanimité des membres présents au nombre d'une trentaine que les assemblées générales auraient lieu à l'avenir tous les mois au lieu d'être trimestrielles, à l'exception des deux mois ordinaires de villégiature : juillet et août, et le secrétaire devra dans ses avis de convocation tenir dans toute la mesure du possible les membres au courant des questions à l'ordre du jour ou à discuter, afin de les mettre en état de prendre part à la discussion et de s'y préparer en conséquence.

M. A. H. Hall, médecin-vétérinaire, a été admis au nombre des membres de la Chambre de Commerce.

—Il était rumeur à Québec, hier, que la position de recteur du "Montreal High School" avait été offerte au Dr G. W. Parmelee, secrétaire anglais du département de l'Instruction Publique, et que M. Parmelee était à y penser sérieusement. C'est une position de $3,000 par année.

—On assure que la direction du journal "Le Soleil" est sur le point de passer entre les mains d'un syndicat composé de M. Pacaud, courtier, frère de M. Ernest Pacaud, ainsi que de M. Parent, jr., fils du premier ministre, et de M. Lucien Pacaud, fils de M. Ernest Pacaud.

Le directeur actuel du "Soleil" est beaucoup mieux qu'il n'était, mais il n'est pas encore en état de vaquer à ses affaires. Il doit partir après le mariage de sa fille aînée, au major Lafferty, le 11 novembre prochain, pour aller passer l'hiver en Floride.

—Kent et Turcotte, comptables et liquidateurs de Montréal, ont été nommés hier curateurs-conjoints des biens de J. A. Cantin, marchand de nouveautés, en faillite, et MM. Achille Dussault, courtier, P. G. Lafrance, gérant de banque, et J. E. Carpentier, commis, tous de Québec, ainsi que M. Alphonse Racine et M. Wm. Lespérance, de Montréal, ont été nommés inspecteurs.

—M. Paul, alias Paulus Pelletier, de l'Islet est disparu depuis le 24 janvier dernier, et on craint fort qu'il ne lui soit arrivé malheur.

Le 24 septembre dernier M. Pelletier quittait un camp situé en arrière de St-Valier, pour se rendre à un autre camp situé à trois milles de St-Zacharie, comté de Beauce. De ce dernier endroit il devait revenir au village même de St-Zacharie pour y rejoindre sa femme.

Mme Pelletier est encore à l'attendre au village de St-Zacharie. On ne sait trop ce qu'il est devenu.

On se demande s'il n'aurait pas été victime de quelque assaut meurtrier dans le bois ; s'il ne serait pas devenu la proie de quelque bête sauvage, ou encore, supposition plus probable que les deux autres, s'il ne se serait pas égaré, et s'il ne serait pas mort de faim et d'épuisement en pleine forêt.

M. Irenée Pelletier son père, et M. Jean Baptiste Cloutier de l'Islet sont à sa recherche. Ils sont partis avec des provisions pour un mois.

Paul Pelletier est âgé d'environ 35 ans, il mesure cinq pieds et huit pouces, a la moustache et les cheveux chatains.

—Nos détectives sont à la recherche d'oiseaux de nuit qui se sont introduits dans la nuit de dimanche à lundi dans la cour de la résidence d'un nommé Marois, charretier, dans St-Sauveur et ont fait main basse sur la moitié d'un harnais double, sur un autre harnais simple au complet, ainsi que sur plusieurs rugs, couvertes, etc., le tout valant au moins $40.00.

—Le conseil de la municipalité de Limoilou a décidé de faire poser la lumière électrique dans les rues des village de Hedleyville, et Stadacona ainsi que dans le chemin de Charlesbourg jusqu'au Pont et dans le chemin de Beauport jusqu'à l'Asile.

—Le bazar qui vient d'avoir lieu a Limoilou dans l'intérêt d'œuvres paroissiales, a produit la somme de $4,129.90, dépenses payées.

La messe du professeur Contant

Les billets s'enlèvent rapidement chez M. J. G. Yon, 1732 rue Ste-Catherine, pour le concert-sacré du professeur Contant, qui aura lieu au Monument National, le 8 novembre prochain. Les baignoires sont déjà réservées par l'élite de notre société.

Les répétitions de la messe vont bien et l'on peut compter sur un succès considérable. Le jeune Rosario Bourdon sera à lui seul, une grande attraction.

Séance d'hypnotisme

M. Jos. Comte, commandant de la Garde Indépendante Ville-Marie, donnera demain soir, aux quartiers généraux de la Garde, angle des rues Mitcheson et Marie-Anne, une représentation d'hypnotisme. Le public est invité à assister. Il y aura de quoi rire.

Député en deuil

M. A. Girard, M.P.P., a eu la douleur de perdre sa fillette, Rolande, décédée dimanche, à Marieville. Elle était près de ses neuf ans.

Les funérailles ont eu lieu ce matin. Nos condoléances sincères.

POUR LAVER VOS RIDEAUX

Faites usage de VICTORINE. Elle les rend propres sans frotter. Ne les déchire ni ne les détériore jamais. 2 morceaux, 5 cts. Chez tous les épiciers. 195—7

LE PAIR ET LE PAYSAN DU ROYAUME BRITANNIQUE

Emploient depuis plus d'un quart de siècle

Hunyadi János L'EAU MINERALE Laxative Naturelle.

comme le remède le plus efficace et le plus doux contre la **CONSTIPATION** et toutes les maladies causées par la torpeur du foie. Un demi-verre pris le matin, en se levant, procure un soulagement sûr, doux et rapide.

LE CROISEUR FRANÇAIS "Jurien de la Gravière"

Ce croiseur français de première classe porte le nom du vice-amiral Jurien de la Gravière dont le plus beau fait d'armes est le combat des Sables-d'Olonne où, avec trois frégates, il tint tête à six vaisseaux et frégates d'Angleterre et les força à battre en retraite. Son fils qui fut également vice-amiral était un écrivain distingué.

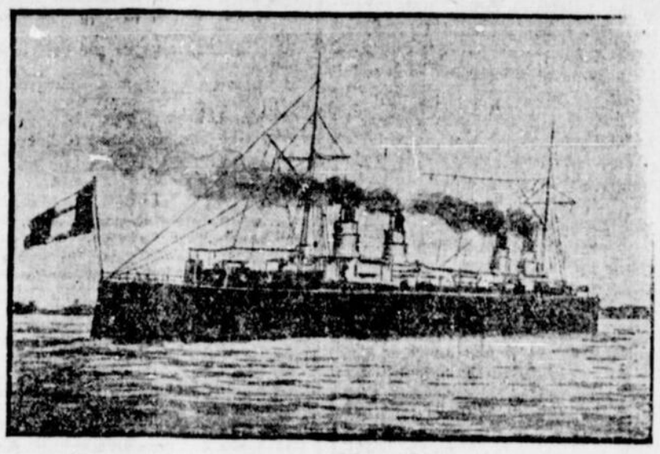

Le "Jurien de la Gravière" qui était la semaine dernière dans le port de New-York, est l'un des plus beaux vaisseaux de guerre qui aient encore traversé l'Atlantique.

Il a une apparence fort imposante. Il a quatre tuyaux et deux mâts militaires. Ses machines qui ont une force de 17,000 à 18,000 chevaux vapeur, actionnent trois hélices et donnent une vitesse de 23 nœuds à l'heure.

Le "Jurien de la Gravière" porte 477 hommes d'équipage. Parti de France le 21 juillet il n'y retournera que dans deux ans; c'est son premier voyage de ce côté-ci de l'Atlantique, n'ayant été lancé que depuis deux ou trois ans.

L'armement est considérable, moderne et perfectionné.

Il porte plusieurs canons de diverses grosseurs et des bateaux torpilleurs.

Le croiseur a quitté New-York lundi pour Philadelphie et les Indes occidentales.

LE BAL DES ITALIENS

Le grand bal annuel de la société militaire Italienne sera donné le samedi, 17 courant, à 8 heures, à la salle Empire, 1916 rue Ste-Catherine, sous le patronage de M. Carlo Catelli. Les organisateurs de la fête sont MM. Paul Sauro, président ; D. H. Lanno, secrétaire, et A. Berardo, ordonnateur du bal.

Au cours de la soirée, une médaille d'or sera présentée à un Canadien-français, à qui la société est redevable de services signalés.

Université Laval Montréal

Mardi à 2.30 hrs p. m., les étudiants en médecine étaient réunis sous la présidence de M. Jos. Cousineau, pour procéder à l'élection du comité athlétique.

Pour l'élection de M. le président les vues se tournaient vers M. Fred Choquette qui, quoique nouveau parmi nous (puisqu'il a étudié au Collège de Bishop pendant 3 ans) n'en était pas moins populaire et moins estimé. Son expérience approfondie du sport le rendait apte à remplir cette charge, aussi, fût-il élu par acclamation. Il prononça un discours qui fut acclamé à différentes reprises.

On procéda ensuite à l'élection des autres membres du conseil.

Secrétaire: Laurent Roy.
Vice-Président : Paul E. Lalanne.
Trésorier: S. N. Gadbois.
1er Conseiller: Joseph E. Bélanger.
2e Conseiller: J. Denis Bélanger.
3e Conseiller: Chenier Emond.
4e conseiller: Albert Cément.

Tous ont reçu des applaudissements bien mérités.

NOTRE PROCEDE

Pour teindre et nettoyer les rideaux en dentelle n'est surpassé par aucun autre procédé existant actuellement. Téléphonez-nous et nous irons chercher vos rideaux.

R. PARKER & CO.,
Teinturiers et Nettoyeurs, Montréal.
24-O RUE STE-CATHERINE, et 1948 RUE NOTRE-DAME.
Tels (Bell) Up 3041. (Des Marchands) 25 Main 1097. 195—1

FIT UNE ENQUETE

Intéressante expérience dans un restaurant

Un agent d'annonces, représentant une revue célèbre de New-York, durant un voyage récent dans l'Ouest, dinait un soir à un restaurant de Pittsburg.

Tandis qu'il attendait son repas, il jeta les yeux sur ses journaux et remarqua l'annonce d'une préparation bien connue contre la dyspepsie, les Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie. Comme il employait lui-même régulièrement les tablettes, il commença à se demander quel serait le nombre des autres voyageurs dans le restaurant qui employaient aussi le populaire remède contre l'indigestion.

Il dit : "Je comptai vingt-trois hommes à table et dans le bureau de l'hôtel, je pris la peine de les interviewer et je fus surpris d'apprendre que neuf hommes sur ces vingt-trois, avaient coutume de prendre une ou deux Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie après chaque repas.

"L'un d'eux me dit qu'il avait tellement souffert de maux d'estomac qu'une fois il avait été obligé de discontinuer son ouvrage, mais depuis qu'il faisait usage des Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie, il était entièrement guéri d'indigestion, mais qu'il en continuait l'emploi, particulièrement durant ses voyages, à cause de l'irrégularité des heures des repas, et parce que, à l'instar de tous les voyageurs, il était souvent obligé de manger ce qu'il trouvait et pas toujours ce qu'il voulait.

"Un autre qui était tout florissant de santé, me dit qu'il ne prenait jamais un repas sans prendre une Tablette de Stuart ensuite, parce qu'il pouvait manger ce qu'il voulait et quand il le voulait sans avoir à craindre une nuit d'insomnie ou d'autres troubles.

"Un autre les employait parce qu'il souffrait de gaz dans l'estomac, lui causant une pression sur le cœur et les poumons, la courte haleine et des douleurs dans la poitrine, trouble qu'il ne ressentait plus depuis l'usage régulier de ces tablettes.

"Un autre prétendait que les Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie étaient le seul remède sûr qu'il avait trouvé contre l'acidité de l'estomac; il avait déjà employé le soda ordinaire pour soulager son mal, mais les Tablettes étaient bien meilleures et bien plus sûres à employer.

Après avoir fumé, bu et après les autres excès qui affaiblissent les organes digestifs, rien ne donne à l'estomac la santé et la force d'une manière aussi efficace que les Tablettes de Stuart.

Les Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie contiennent les digestifs naturels, la pepsine, la diastase, dont manque tout estomac faible, la noix, l'hydrastine et la parilla jaune, et l'on peut avoir confiance qu'elles sont un remède radical contre toute espèce de mauvaise digestion. Vendue par les pharmaciens de partout. 12-14-16

PLUS DE NUITS BLANCHES A TOUSSER ! ! !

L'effet du Sirop Mathieu de Goudron et d'Huile de Foie de Morue est rapide—quelques doses coupent la toux et rendent possible un sommeil paisible. Mais le grand mérite du Sirop Mathieu s'accentue dans le traitement des rhumes obstinés, des bronchites et des commencements de consomption.

Le Sirop Mathieu, agissant comme tonique et reconstituant, donne bientôt au sang la force requise pour secouer le joug de la maladie, et à mesure que le sang s'enrichit, les muqueuses malades et irritées deviennent saines et douces, s'affermissent de jour en jour, la santé parfaite se rétablit.—

Mais pour assurer ce résultat il faut avoir le

SIROP MATHIEU
De Goudron et d'Huile de Foie de Morue.

Aucune autre préparation ne contient toutes ces propriétés.

35c le Gros Flacon—En vente partout.

Cie J. L. Mathieu Prop. Sherbrooke P.Q.

COLONIAL HOUSE
Phillips Square.

Papiers a Tapisser
.....ET.....
DECORATIONS

PAPIERS A TAPISSER pour salons, salles de réception et boudoirs, en brocart de soie et à effet de damas, à **35c, 40c, 50c, 60c et 75c** le rouleau simple.

PAPIERS A TAPISSER pour salles, salles à manger, bibliothèques, cabinets et salles de billard, à effets unis, Burlap, Tapestry et Bagdad, à **40c, 50c, 60c, 75c et $1.00** le rouleau simple.

PAPIERS A TAPISSER pour chambres à coucher et boudoirs, en Chintz, cretonne et à effets de fleurs, à **25c, 30c, 35c, 40c, 50c, 60c et 75c** le rouleau simple.

Décorations d'Interieur

PEINTURE, dans toutes ses branches. [D'intérieur et d'extérieur].
TENTURES en papier, Tapestry, Burlap, soie et autres tissus.
TRAVAUX EN RELIEF, teintes, fresques et couleurs.

Commandes soigneusement et promptement exécutées par des ouvriers expérimentés. On estime.

Henry Morgan & Co.,
MONTREAL.

THE
Polson Iron Works

Engins et Bouilloires pour tous services.

Constructeurs de Vaisseaux en Acier.

Dragues Hydrauliques et a Cuillieres.

De toutes Dimensions.

USINES ET BUREAUX:
RUE ESPLANADE-EST, - - TORONTO.
me—o—50-jno

TOUT CE QUE

le Génie de la Friandise a inventé de plus délicieux et de plus raffiné semble s'être centralisé dans ce riche et succulent produit qu'est le célèbre

CHOCOLAT FRY

Aussi les malades les plus difficiles, comme les enfants les plus délicats, acceptent-ils avec plaisir ce délicieux chocolat qu'ils digèrent tous avec la plus grande facilité.

En Vente Partout **D. Masson & Cie.,** Agents, Montreal

Si Vous Toussez 25¢ La Bouteille EN VENTE PARTOUT

BAUME RHUMAL

GUERIT LES RHUMES, LA BRONCHITE, LE CROUP, LA CONSOMPTION, LA GRIPPE ET LES AFFECTIONS DE LA GORGE ET DES POUMONS. PETITE DOSE GRANDS EFFETS

JAMES S. N. DOUGALL. GUSTAF GYLLING

Mc CASKILL, DOUGALL & Co.

MANUFACTURIERS
...DE VERNIS, DE LAQUES ET DE PEINTURES...
MONTREAL.
BUREAUX { 30 RUE SAINT-JEAN, MONTREAL. 161 RUE SUMMER, BOSTON, MASS.

9,O 13, 23, 27,— 1, 6, 10, 20, 24,— juil. 4; 8, 18, 22, -- a 1, 5, 15, 19,29,— s 2 12, 16, 26, 30, oct. 10, 14, 24, 28.

La Patrie

PROTECTION DU TRAVAIL

Reglements insuffisants

Trois ouvriers ont failli perdre la vie hier. Ils étaient employés à faire des excavations dans la rue Saint-Hubert. Un éboulis s'est produit, et ils ont été enterrés vivants. Par bonheur, leurs compagnons sont parvenus à les dégager — juste à temps. Quelques secondes de plus, et l'un d'eux au moins ne serait plus de ce monde aujourd'hui.

Il n'y a aucune raison pour que de pareils malheurs se produisent. Si les précautions les plus ordinaires étaient prises, les accidents seraient beaucoup moins fréquents.

L'un des devoirs les plus importants que la société a à accomplir, consiste dans la protection du travail.

Il n'y a aucune inspection sérieuse par la ville ou par le gouvernement dans les choses du travail. Les échafaudages se font tant bien que mal; les travaux sont conduits à la guise et au gré d'hommes qui souvent n'ont aucune expérience pratique, ou qui n'ont pas le sens de leur responsabilité. Des enquêtes ont lieu; les jurés déclarent qu'il n'y a pas eu meurtre prémédité, etc., etc. Et le lendemain, l'on recommence comme de plus belle.

L'autre jour, lorsqu'un malheureux ouvrier est tombé d'une hauteur de soixante pieds au Mont Saint-Louis, il a été constaté que l'échafaudage n'avait pas de garde-fou. Aux observations que "La Patrie" a faites, l'on a répondu, l'on répond encore: "Mais l'habitude à Montréal n'est pas de placer des garde-fous sur les échafaudages. Conséquemment, il n'y a pas responsabilité criminelle de la part des entrepreneurs."

Responsabilité criminelle ou non, un père de famille a perdu la vie; un homme est mort qui serait aujourd'hui en pleine santé si l'échafaudage avait été pourvu des moyens de protection qui devraient être adoptés en toutes circonstances.

La loi est défectueuse; les règlements municipaux ne sont pas ce qu'ils devraient être.

Une inspection sévère, quotidienne, devrait exister dans une grande ville comme Montréal.

AU SAULT STE MARIE

Les choses ne semblent point prendre une tournure beaucoup meilleure au Sault. Les poursuites judiciaires succèdent aux poursuites judiciaires.

Quel dommage que le groupement des industries qui avaient été implantées sur le sol canadien, subisse un choc aussi désastreux!

Le dépeuplement de la ville du Sault Ste-Marie sera la conséquence inévitable de la ruine des établissements industriels dont M. Clergue était l'âme dirigeante.

Le vrai moyen de faire de la colonisation, c'est d'aller au théâtre des Nouveautés, lorsque les colons sont réunis pour discuter leurs intérêts.

Tout agent de colonisation qui se mettra en tête que pour coloniser il faut trouver des terres, sera démis de ses fonctions.

—o—

Le "Star", de Toronto, qui est, comme on le sait, l'organe personnel d'un ministre fédéral, est convaincu que la décision du tribunal d'arbitrage de l'Alaska sera défavorable aux prétentions du Canada, parce que lord Alverstone, malgré les câblogrammes qu'il pourrait adresser de ce côté-ci de l'Atlantique, a décidé de se ranger du côté des Américains. L'Angleterre a besoin actuellement de l'amitié des Etats-Unis, et c'est à cette nécessité diplomatique que seront sacrifiés nos droits.

—o—

A la convention des officiers préposés à la direction des prisons aux Etats-Unis, tenue à Louisville, Ky., il a été reconnu que le système suivi au Canada est à peu près ce qu'il y a de mieux dans le genre, de nos jours.

—o—

La récolte du blé d'inde aux Etats-Unis cette année est portée à 2,307,860,000 minots, soit une augmentation de 18,000,000 de minots sur celle de l'année précédente.

—o—

Sir Henry Irving revient pour la huitième fois faire une tournée en Amérique. Le célèbre tragédien anglais nous donnera "Dante". Sa troupe se compose de quatre-vingt-deux personnes. Sa tournée durera cinq mois.

—o—

D'après une dépêche de Rome au "World" de New-York, le Saint-Père aurait l'intention de rappeler les délégués apostoliques des Etats-Unis et du Canada, et de les remplacer par des prélats issus de ces deux pays.

Mgr Falconio serait nommé cardinal à une date rapprochée.

—o—

On annonce que M. E. F. B. Johnston, C.R., de Toronto, sera bientôt nommé juge en chef de la nouvelle division de la Haute Cour de justice d'Ontario. Les autres juges en chef sont Sir Wm Meredith, le juge Falconbridge, le juge Moss et le chancelier Boyd, président.

—o—

Un médecin de Londres vient, paraît-il, de trouver un procédé infallible pour faire passer au blanc le plus noir des Soudanais en l'espace de deux heures. Le traitement à appliquer pour arriver à ce résultat ne nous est pas encore connu. Quelques méchantes langues assurent qu'il suffit d'atteler le nègre à une voiture comme un simple cheval... et qu'il blanchit sous le harnais.

LA MAIRIE

M. l'échevin Laporte a consenti à se porter candidat à la mairie. M. Laporte est l'un de nos hommes d'affaires les plus justement estimés.

Son passage aux affaires municipales a été un bienfait public pour la ville.

Les débuts de la réforme dont nous avons sous les yeux les heureux résultats ont été difficiles. Le régime municipal qui avait précédé le régime actuel, nous avait conduits au chaos, au discrédit, presque à la ruine financière.

Voici que nos rues se pavent, que nos trottoirs se renouvellent, que notre cité prend les allures d'une ville bien administrée.

Il reste beaucoup à faire, si nous voulons que la métropole du Canada soit digne de notre pays.

L'administration des affaires municipales touche de près à la prospérité de chacun de nous. La valeur de la propriété, le développement du commerce, le bien-être, l'hygiène de la population dépendent en bonne partie de la gestion des affaires civiques.

M. Laporte a fait ses preuves. Il est un administrateur de premier ordre.

Nous ne connaissons pas les intentions de M. Cochrane. Songe-t-il à demander un second terme? Il n'a fait part à personne de ce désir, à notre connaissance au moins. M. Cochrane n'a pas démérité de la confiance de ceux qui l'ont porté à la chaire civique. Il a bien rempli la charge importante de premier magistrat de la Cité.

UNE CRISE FINANCIERE AUX ETATS-UNIS

Le marché américain subit une crise sérieuse. Toutes les valeurs sont à la baisse.

Nos rapports avec les Etats-Unis sont de tous les instants. Nous ne sommes séparés de nos voisins que par une ligne imaginaire; ce qui les affecte, nous affecte. Il va donc de soi que nous ressentons le contre-coup de ce qui se passe chez eux.

C'est dans les heures de crise qu'une forte politique fiscale produit ses effets salutaires.

Les américains jetteront nécessairement sur notre marché d'énormes quantités de marchandises, de produits manufacturés—dans le but de réaliser immédiatement. C'est à cet inconvénient, à ce péril qu'il eut fallu remédier depuis longtemps.

Notre industrie des fers et des aciers est à la dernière extrémité. Une revision du tarif faite à l'heure favorable et propice, nous eût sauvés des désastres actuels.

Les Etats-Unis se sont livrés, pour ainsi dire, à une débauche de production: 20,000,000 de tonnes de fer en gueuse l'an dernier.

DES BAINS DANS LES ECOLES PUBLIQUES

L'une des grandes préoccupations des esprits éclairés dans tous les pays civilisés est le relèvement de l'école, l'amélioration des systèmes d'enseignement. On s'applique partout à rechercher les moyens de faciliter le travail intellectuel des enfants et à leur donner une instruction plus en rapport avec les besoins nouveaux de la société. On consacre également une attention sérieuse à tout ce qui concerne la santé de l'élève et l'hygiène de l'école.

Nos voisins d'Ontario sont résolument entrés dans la voie du progrès. Les commissaires d'écoles de Toronto, discutent actuellement le projet de construire des bains et des réservoirs dans toutes les écoles publiques, afin de permettre aux enfants de se baigner tous les jours.

La propreté du corps est une chose essentielle pour la santé des enfants. Malheureusement beaucoup de gens du peuple y portent peu d'attention. Nombre d'enfants qui fréquentent les écoles sont tenus malproprement.

On se propose donc à Toronto de forcer les écoliers à se baigner chaque jour, rendant ainsi obligatoires pour tous les règles de la propreté et de l'hygiène.

Donner au corps la santé, la force, n'est-ce pas assurer la vigueur intellectuelle?

Il ne sera pas dit que notre province-sœur possède seule le monopole du progrès. A St-Hyacinthe, la reconstruction de l'Académie Girouard détruit par le désastreux incendie du mois de mai, permettra à la commission scolaire de doter cette institution d'une salle de bain confortable et spacieuse où les élèves pourront se laver à leur aise.

Ainsi que le dit un confrère, le bain à l'école est une institution à laquelle il faudra en venir tôt ou tard.

Avouons-le, l'on ne prescrit pas assez aux enfants l'usage de l'eau. Pour qu'une école soit vraiment hygiénique il faut y installer, non seulement de nombreux lavabos où l'on oblige le jeune enfant à compléter une toilette trop hâtivement élaborée à la maison, mais aussi une vaste salle de bain avec douches à l'eau froide et à l'eau chaude.

L'absolue propreté du corps est la première condition d'une lutte efficace contre les maladies contagieuses. Or, on sait que cette règle d'hygiène est loin d'être observée.

Si nous faisions de l'hygiène bien entendue, à la maison et à l'école, nous verrions la mortalité diminuer dans une sensible proportion et nous formerions une jeunesse forte et solide.

LA CROISADE DE DOWIE

Et le "besoin de croire"

Drapeaux et musiques en tête, encadrés de gardes aux uniformes éclatants, nourris et habillés par une intendance de premier ordre, transportés par dix trains spéciaux, dirigés et soutenus par une organisation parfaite, qui tient à la fois de la confrérie religieuse, de la maison de banque et de la caserne, qui fait appel au sens du mystère et de l'inconnu et aux intérêts financiers les plus immédiats, les Apôtres de Sion quittaient ce matin Chicago pour New-York.

Leur chef suprême, John Alexander Dowie, en qui se résument toutes les puissances et toutes les autorités, à la fois grand prêtre et agent de commerce, maître des fortunes et des cœurs, a décidé qu'il fallait arracher aux ténèbres la ville des spéculateurs et des financiers.

Il établira ses quartiers-généraux au Madison Square Garden, le théâtre de toutes les grandes réunions politiques et des exploits de Buffalo Bill.

Chaque jour, il enverra ses lieutenants porter dans toutes les maisons les feuillets de propagande et fera lui-même des conférences religieuses. La campagne, militairement conduite, durera une huitaine.

Quelle que soit l'issue de cette croisade nouveau genre, qui ne provoque chez nous que le sourire, le spectacle vaut d'être suivi et étudié, car peu de faits ouvrent d'aussi curieux horizons, et sur la vie américaine et sur les ressorts de la conscience humaine.

Voici un inconnu, sans aptitudes spéciales apparentes, qui surgit au milieu du pays le plus pratique et du siècle le plus sceptique qui soient. Il ne cherche ni les régions neuves ni les pays de vieilles traditions religieuses. Il se campe au centre de toutes les affaires et de toutes les agitations, dans la ville qui semble l'incarnation même du matérialisme positiviste, et annonce tout simplement qu'il va créer une religion nouvelle.

Il trouve des gens pour l'écouter, les réunit dans une des salles les plus chic de Chicago et déclare à brûle-pourpoint qu'il est Elisée réincarné. — Que ceux qui croient en moi se lèvent! crie-t-il, et les trois-quarts des auditeurs lui font une ovation.

Il fait plus. Il réunit ces gens en cité, les organise, crée des industries, un système municipal, mène et dirige tout.—Prophète de Dieu, je vous demande à la fois, dit-il, vos vies et vos bourses. L'inconnu d'hier, grâce à son audace, à son talent d'organisation, est aujourd'hui surintendant général de l'église chrétienne catholique de Sion, —et plusieurs fois millionnaire.

Il n'est pas satisfait de son œuvre, il traverse le continent et, après Chicago, s'attaque à New-York.

Ce type étrange, ultra-moderne par certains côtés, vous reporte par d'autres aux âges lointains où apparaissaient les hérésiarques. C'est un mélange de théurgiste indou et de businessman yankee, l'un exploitant l'autre d'ailleurs—ainsi que les autres.

Dowie disparaîtra demain, ses dupes se disperseront comme ceux de tant d'autres, mais un aventurier quelconque paraîtra et reprendra sous une défroque nouvelle, son rôle de pontife.

Et c'est par là que le phénomène devient extrêmement intéressant. Il témoigne, à sa façon, que le sentiment religieux est absolument inné chez l'homme, qu'il tient au fond même de sa nature et fait partie de sa définition essentielle. Rien ne le peut déraciner. Toujours, sous une modalité parfois étrange, il traduit l'effort de l'homme vers l'Infini, son insatiable besoin de Dieu.

Sans doute, les dupes ou les habiles qui se groupent autour de Dowie obéissent à des sentiments complexes, l'audace de Dowie et la badauderie jouent un grand rôle, mais, qu'on aille au fond de l'âme de tous les sincères, et on y trouvera que le grand ressort de leur conduite est le sentiment religieux perverti.

Dans le catholicisme, le sentiment religieux, trouvant sa modalité parfaite, se discipline, pour ainsi parler, et devient immédiatement ressort de beauté et de vertu. Dans les âmes où la solide armature du dogme ne l'empêche de s'égarer, il se répand au hasard, cherchant sans cesse son objet, tombant parfois aux pires erreurs.

Mais partout il s'affirme présent et partie essentielle de la définition de l'homme.

L'aventure de Dowie est une nouvelle preuve du "besoin de croire" et par là, le fait divers, pittoresque et amusant, dont s'occuperont demain tous les journaux, se hausse à la valeur d'une démonstration philosophique.

NOTES POLITIQUES

Un entrefilet publié dans le "Star" de lundi, à l'effet que le gouvernement de la Puissance songerait à offrir une charge importante à un conservateur assez en vue a causé tout un émoi,—un émoi apparent.

Le sénateur Dandurand a appelé l'attention de M. Scott, le leader ministériel au Sénat, sur cet entrefilet qu'il a agrémenté en y ajoutant le nom de M. Monk.

M. Scott a répondu en gardant son sérieux qu'il n'est pas question d'offrir une charge de juge à M. Monk. Nous n'avons pas besoin de dire que le sénateur Dandurand n'a pas un seul instant cru que M. Monk était visé dans l'entrefilet du "Star".

Notre confrère anglais, qui a la responsabilité de la rumeur publiée dans ses colonnes, n'a pas dit de qui il entendait parler.

—Il n'y a aucun doute que des élections auront lieu d'ici à quelques semaines.

Les deux organisations politiques s'y préparent.

LA COLONISATION

MM. Parent et Robitaille dénoncés

Monsieur le Rédacteur,

A en juger par les conversations que j'ai entendues ici et là depuis la soirée du 7 octobre dernier, on semble ignorer en certains milieux l'état pitoyable dans lequel gît la Colonisation depuis l'avénement au pouvoir du grrrand Siméon Napoléon Parent.

Depuis un certain temps, "La Patrie" s'est fait un devoir de renseigner ses lecteurs sur cette question vitale. Avec un franc parler qui fait l'admiration des personnes non préjugées, elle a indiqué la racine du mal, flagellé sans merci ceux qui en sont les auteurs et donné des conseils qui, mis en pratique, relèveraient la Colonisation de la stagnation où elle agonise aujourd'hui grâce aux mannequins qui dirigent les affaires de la province de Québec. Espérons qu'elle continuera cette campagne qui, un jour ou l'autre, portera nécessairement des fruits dignes de ses efforts.

On s'étonne que MM. Parent et Robitaille, deux ministres provinciaux — étant à Montréal, ce soir-là, n'aient pas jugé à propos de se rendre à la soirée organisée en faveur des colons par la Société Générale de Colonisation.

Je m'explique quelque peu cette abstention.

M. Parent n'aimait pas se rendre à une réunion où il se serait trouvé face-à-face avec ces mécréants qui osent se plaindre de lui.

Se serait-il cru déshonoré de se trouver sous le même toit que ces courageux patriotes?

Fidèle à sa dignité, il n'a pas voulu les recevoir dans son cabinet de la rue Saint-Gabriel.

Une autre raison de son abstention lui a été fournie par sa prudence. Notre premier ministre n'est pas un Démosthènes. Et comme il aurait eu à porter la parole s'il se fût trouvé à cette réunion, il valait mieux aller écouter "Catherine".

Ici, messieurs les directeurs de la Société de Colonisation me pardonneront volontiers un petit conseil amical: Lorsque vous voudrez attirer M. Parent à vos réunions, ayez soin de spécifier dans votre lettre d'invitation qu'à défaut d'arguments probants, les questions seront réglées au bout du bras.

L'absence de M. Robitaille, commensal de M. Parent, s'explique également.

Pour lui, du moment que la Compagnie de Pulpe de Péribonka, dont il est le président, obtient du gouvernement les faveurs dont elle a besoin, la colonisation est prospère, les colons ne croient pas se plaindre, même si on les dépouille du fruit de leurs sueurs. Ceci étant admis, que serait-il allé faire dans cette galère! Allons, nous aussi, entendre "Catherine".

D'autre part, la prudence l'a peut-être également conseillé de s'abstenir d'assister à cette séance. Qui sait? Peut-être avait-il pris fantaisie à Alfred Lajoie de venir raconter aux colons du Nord de Montréal les aménités dont les colons du Nord de Québec sont l'objet!

Alors, il fallait éviter ce guêpier. Le théâtre était tout indiqué.

Ah! MM. Parent et Robitaille, vous avez préféré le plaisir au devoir, car c'était pour vous un devoir d'être au milieu de ces braves défricheurs venus de loin pour vous dire leurs besoins, vous exposer leurs nombreux griefs. C'est mal ce que vous avez fait là!

La soirée du 7 octobre 1903 vous sera funeste.

De toutes parts on vous accuse, vous et vos collègues, de paralyser la Colonisation de cette province; votre escapade confirme ces accusations.

Je n'ai pas le loisir d'écrire bien longuement; cependant, j'espère, sous peu, avoir le temps de montrer aux lecteurs de "La Patrie" comment les choses se passent dans certain coin de la province. J'ai dans mes papiers un affidavit paru sur le "Soleil", dont je m'occuperai un jour ou l'autre.

UN LECTEUR.

CONCERT MELBA

Un auditoire nombreux et select se pressait hier soir à l'Aréna pour entendre Mme Melba, ainsi que les artistes qui l'accompagnent. C'était la première fois que la célèbre diva nous faisait l'honneur de paraître sur notre scène. Inutile de dire qu'elle a été l'objet d'un accueil chaleureux et enthousiaste. Plus inutile encore d'ajouter que Mme Melba a su charmer ses auditeurs. Il suffira d'écrire qu'elle s'est tenue à la hauteur de sa grande réputation et qu'elle a captivé tout le monde, autant par ses manières simples et gracieuses que par sa voix si belle, si souple et si chaude.

Malgré l'acoustique déplorable du vaste bâtiment que l'on a mis à sa disposition, la grande cantatrice nous a montré dans l'air de la folie de "Lucie de Lamermoor avec flûte obligée, la merveilleuse souplesse de sa voix et toute sa puissance dramatique.

Dans "Hamlet" d'Ambroise Thomas, le dernier morceau au programme, Mme Melba a également déployé devant son auditoire ravi l'étonnante étendue de son merveilleux talent.

Rappelée à diverses reprises, la gracieuse artiste a dit des chansons anglaises et italiennes.

L'un des artistes qui ont été le plus chaleureusement applaudis, est M. Gilibert, baryton. M. Gilibert dit d'une façon délicieuse de délicieuses choses. Il chante avec un art consommé. Il a été bissé, rappelé encore et encore. Il ne nous a pas été donné souvent d'entendre un aussi joli choix de chansons.

Mlle Ada Sassoli, jeune harpiste italienne, a littéralement enlevé l'auditoire.

Le tenor, M. Ellison Van Hoose, le flûtiste, M. North, et Miss Davies, ont largement contribué au succès de la soirée; ils seront pour Mme Melba dans sa tournée en Amérique, de précieux auxiliaires.

Le "World" de New-York, publie une dépêche de Londres qui raconte une romantique histoire amoureuse du premier ministre anglais Balfour à propos de la nomination de M. Alfred Lyttleton au poste de secrétaire des colonies. Il y a trente ans, M. Balfour s'était épris de Mlle Mary Lyttleton, la jeune sœur de M. Alfred Lyttleton. C'était une jeune fille intelligente, d'esprit charmant et cultivé; mais elle était d'une constitution délicate et mourût en 1875, âgée de 18 ans seulement. M. Arthur Balfour fut inconsolable, et on raconte qu'en entrant dans la chambre mortuaire il retira la bague qu'il portait au doigt et la passa à l'annulaire de la jeune fille, en lui vouant une fidélité éternelle.

Il est toujours resté un intime ami d'Alfred Lyttleton.

OCCASIONS DU VENDREDI chez CARSLEY

DEMAIN, JOUR D'ACTIONS DE GRACES, LE MAGASIN SERA FERME.

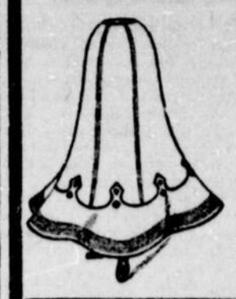

Magnifiques Jupes de Promenade pour $3.59

Valant de $2.00 à $3.00 de plus que le prix de demain. Balance d'un surplus de stock d'un manufacturier, dans une variété de styles différents et d'étoffes de tous genres. Valeur de $5.50 à $6.50; Vendredi..... **$3.59**

LE BON MARCHE DE VENDREDI DERNIER EN FAIT DE MANTEAUX DE DAMES EST REPETE

Remerciez la température défavorable de vendredi dernier pour la répétition de cette occasion. Une quantité limitée de manteaux courts de la saison précédente sera vendue à une fraction de leur valeur, pour dames. Détails:

Manteau Eskimo en beaver façon et drab, magnifiquement taillé, doublé de soie ou de satin. Songez donc à l'achat d'un manteau de $13.50 pour **$2.71**

Une valeur de $17.50 pour $3.50. Un manteau de $20.00, pour **$4.00**

etc, etc, etc

BONS MARCHES RAREMENT EGALES EN FAIT DE CHAPEAUX

Chapeaux prêts à porter de $2.25 pour **$1.39**

Chapeaux prêts à porter de $1.50 pour **$1.00**

Seulement 50 Chapeaux prêts à porter, en poil de chameau, couleur de bleu marin et noir et oxford, garnis de plumes noires et blanches, pour dames. Notre prix régulier est de $2.25. Vendredi seulement **$1.39**

(Section des Chapeaux garnis, magasin No 4, premier étage)

Seulement 60 Chapeaux prêts à porter, en poil de chameau, dans les couleurs de oxford, bleu et noir, garnis de boucle et de plume, pour dames. Le prix régulier est de $1.50. Vendredi seulement **$1.00**

(Section des Chapeaux non garnis, magasin No 1, premier étage).

BONS MARCHES D'UNE TELLE SUPERIORITE EN FAIT D'ETOFFES A ROBES

Ne se présentent pas tous les jours. Profitez de l'occasion qui se présente vendredi.

25 Pièces d'étoffes à robes de fantaisie, avec pois en poil de chameau, dans les couleurs de bleu-marin, vert, brun et bronze. 32 pouces de large. Régulier 29c la verge. Vendredi **19c**

25 Pièces d'étoffes Zibeline de fantaisie pour robes à effet, poil de chameau, dans les couleurs de gris, brun, grenat et myrte. 46 pouces de large. Régulier 39c la verge. Vendredi **29c**

AUTRE BON MARCHE DANS LES GRANITS

Nous avons eu la bonne fortune de nous procurer un autre surplus de stock d'un manufacturier à un prix au-dessous de la valeur. Ce stock comprend les chaudrons à confiture, casseroles, lèchefrite, bols à laver, lèchefrite à gâteau, etc., dans des grandeurs très employées. Vendredi tout l'avantage sera du côté de nos clients. N'importe quel article dans le lot pour **29c**

LE PRIX DES EPICERIES POUR VENDREDI EST EXCEPTIONNELLEMENT BAS

	Régulier.	Vendredi.
Très beau riz Rangoon, la livre	5c	4c
Très belles fèves blanches	5c	3 1-2c
Sel, sac de 3 lbs	5c	3c
Avoine roulée, 7 livres pour		21c
Très beau fromage canadien	16c	14c
Sirop d'érable, très pur, boîte de 3 livres	30c	25c
Raisins de cuisine	10c	8c
Pelures d'oranges et de citron, de la nouvelle saison	15c	12 1-2c
Saucissons de Cambridge	12 1-2c	11c
Raisins de Corinthe 3 livres pour		18c
Farine Hongroise, 24 1-2 livres	65c	55c
Cacao pour le déjeuner	15c	12 1-2c
Thé Pekoe de Ceylan, boîte de 5 livres	$1.50	$1.15
Tapioca Pearl, 4 livres pour		12c
Très belles figues de table, boîte de 1 livre	20c	15c
Savon à buanderie de Carsley, 6 barres pour		25c

Très beau Beurre de Crèmerie, la livre 22 cents.
23 livres de Sucre Redpath, 97 cents.
Framboises et Fraises, boîtes de 3 lbs (pas plus de 6 à chaque acheteur) la boîte 5 cents.

PLUSIEURS LOTS DE BONNETS D'ENFANTS

Restes d'une saison précédente. Nous ne pouvons vous dire quels étaient les prix originaux, car les étiquettes ont été enlevées, mais nous pouvons vous assurer que les prix de vendredi ne seront qu'une petite fraction de la valeur actuelle. Plusieurs styles trop nombreux pour être décrits en détail. Groupés en plusieurs lots.

1 lot à chacun 10c
1 lot à chacun 25c
1 lot à chacun 45c
1 lot à chacun 60c

(Déposés sur les tables dans les Rayons de Blouses de Dames, magasin No. 5, 1er étage.)

$2.35—PORTIERES POUR $1.98

Portières en Tapestry, couleurs: olive, cramoisi, bleu et vert; dimension 5-4 x 3 1-2 verges. Notre prix régulier $2.35 la paire. Vendredi, seulement **$1.98**

DRAPS D'HIVER

Mieux connus peut-être sous le nom de couvertes en flanellette, de couleur blanche, ou grise, bords bleus et roses. 100 paires de la dimension de 10-4 seront vendues vendredi à la paire **65c**

(Notre prix régulier est de 7dc.

CHAPEAUX D'HOMMES

10 douzaines de chapeaux de feutre, tan, brun ou noir, importés d'une très recommandable maison anglaise, et de forme Derby, pour hommes. La variété des points dans toutes les couleurs n'est pas complète, c'est pourquoi nous les avons marqués à un prix qui devra écouler le lot vendredi chacun **89c**

35c—RUBAN POUR 25c

25 Pièces de Ruban en pure soie, 6 pouces de largeur, en combinaisons de couleurs bleues et blanches, roses et blanches, hélio et blanches, et blanc solide. Régulier 36c la verge. Vendredi **25c**

BONNETERIE POUR HOMMES

Chaussettes de laine grise pesante, pesanteur appropriée pour l'automne et l'hiver. Prix spécial de vendredi la paire **15c**

SACOCHES

Sacoches en cuir de veau-marin, à grains, de couleur noire, brune, grise ou tan, avec monture et chaîne en nickel, pour Dames. Notre prix régulier est de 35 cts. Vendredi, pour **30c**

CRACHOIRS EN PORCELAINE

Crachoirs en porcelaine autrichienne, joliment décorés, stock nouveau. Vendredi, seulement, chacun **21c**

CHANDELIERS

En cuivre solide, 2 lumières, très bien fini, nouveaux dessins. Notre prix régulier $1.30. Vendredi, seulement pour, **$1.20**

ARTICLES DIVERS POUR LA TOILETTE

	Régulier	Vendredi
Poudre à dents Dentaline	25	15
Poudre à dents du Dr. Raymond	25	15
Ayer's Hair Vigor	1.00	65
Bay Rum	25	19 1-2
Eau de Floride	50	38 1-2
Poudre de Talc	25	11 1-2
Violet almond Meal	25	15
	Régulier	Vendredi
Poudre de toilette, 3 pour		05
Crème à massage Pompeien	75	50
Parfums, odeurs assorties	10	8 1-2
Brosses à ongles	5	4
Liquide à dents Rubifoam	25	19

La Cie **S. CARSLEY**, Limitee.

1765 à 1783 Notre-Dame — 184 à 194 St-Jacques, Montréal.

ECHOS DE CONTRECŒUR

Détails sur l'incendie de lundi

(Correspondance spéciale)

Contrecœur, 14 — La population de notre village est à peine revenue de l'émotion causée par l'incendie de lundi, qui a ravagé notre joli petit village. Comme votre journal l'a annoncé, c'est vers neuf heures a. m. que les tintements de la cloche de l'église nous ont appris le danger qui menaçait notre village, si ce n'est les employés de la manufacture de chaussures de M. Lapierre qui étant déjà à leur ouvrage, avaient vite donné l'alarme. Aussitôt toute la population fut rendue sur les lieux, et l'on se mit à l'œuvre pour opérer le sauvetage des marchandises accumulées dans le magasin, tandis que d'autres citoyens également dévoués s'attaquaient au mobilier de la maison privée. Durant ce temps, le foyer d'incendie ravageait les dépendances, qui ne formaient avec la maison et la manufacture qu'un même corps de bâtisse étant toutes attenantes les unes aux autres. Toutes ces constructions étaient en bois, de sorte que l'élément destructeur trouva amples matières à consumer, encouragé qu'il était par les huiles et autres matières inflammables qui se trouvaient dans les dépendances. Le feu ne tarda pas à s'attaquer en même temps à la maison occupée par M. Samuel St-Jean et appartenant à M. Nap. Cormier, ainsi qu'à la demeure de M. Evangéliste Giard. Mais là encore l'ardeur des citoyens aiguillonnée par les pleurs et lamentations des femmes renoues en grand nombre sur les lieux, ne fit que s'accentuer davantage et les mobiliers de ces familles étaient déjà transportés hors de l'atteinte des flammes dévastatrices. Lorsque l'on constata qu'une partie de notre village se trouvait menacée, on téléphona aussitôt à St-Ours pour avoir l'aide de leur pompe, et à peine quarante minutes s'étaient-elles écoulées, que plusieurs citoyens de cette ville distante de 5 milles, avaient répondu à notre appel et se joignaient à nous pour lutter contre le feu qui, en ce moment, avait déjà tout consumé chez MM. Lapierre et Cormier; ils dirigèrent leurs efforts vers la maison de M. Giard qui était aussi fortement endommagée; cette construction lambrissée en brique fut assez facilement conservée grâce au jet d'eau lancé par la pompe, mais non sans avoir souffert de graves dommages.

Les pertes subies par M. Lapierre s'élèvent à environ $7,000, dont $2,000 d'assurances; M. Cormier, maison complètement détruite $500, $300 d'assurances, et M. Giard, dommages à la maison et dépendances, de $500 à $600 en grande partie couverts par les assurances; de sorte que les pertes subies dans ce sinistre se chiffrent à environ $9,000 en comprenant les dommages causés aux mobiliers.

Contrecœur gardera longtemps le souvenir de cette triste journée qui, pourtant à ses premières heures promettait un temps si beau et si joyeux.

Comme nous avons déploré en cette circonstance les moyens de protection contre le feu dont notre municipalité peut disposer à l'heure présente; mais nous espérons que dans quelques semaines l'aqueduc en voie de construction sera en état de nous rendre de ce côté de grands et efficaces services. A ce sujet, l'on entendait répéter que si cet aqueduc eût été en opération, l'on aurait pu épargner des milliers de piastres qui sont maintenant alliées en fumée, et n'eût été l'obstruction et l'opposition dirigée avec tant d'ardeur contre ce projet d'amélioration publique, les familles éprouvées n'auraient pas aujourd'hui à pleurer sur les ruines encore fumantes de leurs demeures. C'est là une leçon bien dure à apprendre, mais le principe est toujours là: qui s'expose au danger finit toujours par périr.

Les victimes de cet incendie sont heureuses au milieu de leur malheur de pouvoir remercier tous leurs concitoyens pour le zèle, le dévouement et les sympathies accordés à leur égard en cette pénible occasion; et les citoyens de Contrecœur, à leur tour, offre aux citoyens de St-Ours leurs plus sincères remerciements pour les secours apportés avec tant de diligence et de bon vouloir.

M. Lapierre n'a pas encore fait connaître si c'est son intention de reconstruire et de continuer son commerce au milieu de nous, cependant nous espérons que cette épreuve n'est pas suffisante pour mettre son activité et son énergie en défaut.

A GRANDE VALLEE DES MONTS

Les feux de forêts—La récolte—Un nouveau quai—Le bois de pulpe

(Correspondance spéciale)

Grande-Vallée des Monts, Cté de Gaspé, 12.— Notre belle paroisse a failli être la proie des flammes par un feu de forêt ayant pris naissance dans les bois de la Seigneurie. Grâce au dévouement des habitants dirigés par notre bon curé, M. Beaulieu, il n'y a eut que très peu de dommages.

—M. Lemieux, notre député, a envoyé deux délégués en Gaspésie pour faire un rapport sur nos récoltes, mais ces Messieurs se sont contentés de passer à cinq milles au large de la côte sur un steamer. Dans ces conditions là, il est difficile de constater ce qu'une contrée peut produire. Nous portons donc à la connaissance de ces Messieurs que notre récolte est très satisfaisante.

—La Compagnie des Scieries construit un second établissement pour le bois de pulpe, ce qui lui permettra d'employer 200 hommes. Les chantiers occupent actuellement 250 hommes.

—Notre quai en construction sera terminé l'année prochaine. Il aura 900 pieds de longueur, et fera de la Grande-Vallée une place de commerce.

—M. G. Caron, vient d'inaugurer une magnifique résidence aux bords de la mer, qui lui permettra de recevoir comme pensionnaire les sports désireux de passer les vacances dans notre belle localité pour les bains de mer, et participer aux excursions à bord du beau yacht de la Compagnie.

Un mois de prison

James Wilson a été condamné à un mois de prison pour vol de vieux fer, sur les quais.

CASTORIA.
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher — La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

NOUVELLES DE PARTOUT

CORRESPONDANCE SPECIALE

A RIGAUD

Convention agricole des paroisses de Ste Marthe, Ste Justine, St Redempteur et Rigaud

(De notre correspondant particulier)

Rigaud, 13— La paroisse de Rigaud, sera témoin jeudi le 22 octobre prochain, d'un spectacle nouveau. Je dis nouveau, car de toutes les grandes assemblées dont elle a été favorisée, celle de jeudi sera la première d'un genre tout à fait agricole.

Dans un passé qui n'est pas encore très loin nous avons eu ici des assemblées politiques remarquables, dans lesquelles les hommes les plus éminents des deux partis vinrent discuter les grandes et troublantes questions politiques. Si on remonte à quelques années en arrière de nous, l'on se rappelle encore cette grande démonstration patriotique à l'occasion de la Saint-Jean Baptiste, démonstration superbe, inoubliable, qui rassembla près de dix milles personnes venues de toutes les paroisses de la presqu'île que forment les comtés de Vaudreuil et de Soulange, et même de Montréal.

Plus récemment, nous nous rappelons la célébration du centenaire de Rigaud en commémoration duquel, les braves paroissiens érigèrent au Sacré-Cœur le beau monument que l'on admire en face du presbytère.

Cependant l'assemblée qui aura lieu jeudi le 22 octobre et qui réunira plusieurs centaines de personnes n'aura aucun de ces caractères politiques ou patriotiques.

C'est-à-dire que ce sera une fête purement agricole, fête qui réunira ces cultivateurs ayant laisse chez eux leurs opinions politiques. Ils n'assisteront à cette convention que dans le but pur et simple de s'instruire sur des sujets de la plus haute importance pour eux.

Cette assemblée ne sera donc pas politique.

Patriotique, non et oui, c'est-à-dire, non dans l'acception stricte du mot, mais oui dans son sens matériel puisque c'est un patriotisme pratique que de travailler au développement du sol, à l'amélioration de l'agriculture sous ses différentes formes.

Cette convention est organisée par le cercle agricole de Rigaud, qui a invité pour s'unir à lui les cercles agricoles des paroisses de Ste-Marthe, St-Justine et Très-St-Rédempteur. Ces diverses organisations feront donc honneur à leurs paroisses respectives, MM. les curés, MM. les maires, MM. les officiers des cercles, les principaux citoyens de chaque paroisse énumérées, contribuent à l'organisation de cette première convention agricole, qui sera par la suite tenue alternativement dans chacune de ces municipalités. La journée sera remplie par un programme bien intéressant à plus d'un point de vue, si l'union fait la force et est le gage le plus certain du succès, on ne manquera pas ce jour-là d'en enseigner les moyens à qui voudra s'en servir.

Monseigneur Emard, évêque de Valleyfield, et l'honorable M. A. Turgeon, ministre de l'agriculture seront tous deux présents.

Dans l'avant-midi aura lieu à 9.30 heures une grand'messe pontificale. A 11 heures, immédiatement après l'office religieux, assemblée de tous les directeurs et secrétaires des cercles agricoles des paroisses prenant part plus particulièrement à cette convention.

Dans l'après-midi à 1.30 hrs précises, ouverture de la grande assemblée publique dans la vaste salle du collège, que le R. P. Richard, supérieur de l'établissement a gracieusement mise à la disposition du public.

Des discours seront prononcés par Mgr Emard, l'honorable M. Turgeon, le président de la convention, le Rév. F. Reid, curé de Rigaud et missionnaire agricole, par MM. les conférenciers J. C. Chapais, Dr W. Grignon et Gustave Boyer et d'autres.

Cette convention quoique convoquée sous les auspices des cercles agricoles, n'est pas exclusivement pour les membres des cercles, mais bien pour tous les cultivateurs sans exception.

GARTHBY

Cheval tué par un train—Le presbytère Euche party

Garthby, 13— Un des chevaux de M. Télesphore Pichette a été tué à Disraëli, jeudi dernier. Le cheval se trouvant près d'une traverse de chemin de fer, où il n'y avait pas de barrière, prit le mors aux dents à l'approche d'un train et alla se lancer en avant de l'engin qui le renvoya à plusieurs pieds plus loin. Il fut tué instantanément et la voiture mise en pièces. C'est une perte de deux cents piastres pour le propriétaire.

—La construction de notre nouveau presbytère avance rapidement sous l'habile direction de M. Pierre Vallade, entrepreneur. M. Vallade a aussi contracté pour les trois bâtisses en brique qui doivent contenir les puissants dynamos de la Cie Hydraulique de St-François à Disraëli, Black Lake et Thetford Mines.

—Mlle Olivine Carrier est en visite chez ses parents à Scott.

—M. D. G. Rheault était à D'Israëli, dimanche dernier.

—Mlle Faucher, de Manchester N.H., est en visite chez M. H. Leclerc.

—Dimanche soir, M. et Mme L. H. Codère, de Sherbrooke, donnaient un euchre party chez M. T. Durocher, y assistaient le Rév. M. J. W. Carrier, Mme et Mlle M. Bourque, M. et Mme J. A. Morin, Miles Camille, Donalda et Georgine Lemay, Miles Donaldault, Marie, Anne Lapointe, Miles Mary et Lydia Lemay, Mlle Clarida Lapointe et Mme V. Lemay, MM. Pierre Valade, John Lemay, J. A. Lapointe, C. Tessier, Joseph et Arthur Lapointe et Lorenzo Grenier. Les prix furent décernés à Mme Bourque et M. J. Lemay.

—M. Eugène Carrier, de E.E. Carrier & Cie, est à Québec dans l'intérêt de son commerce.

—Nos Quarante-Heures auront lieu prochainement. Le chœur de chant est à exercer de magnifiques morceaux pour la circonstance.

—Un de nos vieux citoyens, M. Jacques Tessier est décédé la semaine dernière après quelques semaines de maladie. Nos sympathies à la famille.

—M. et Mme Joseph Collette et M. J. B. Valade de D'Israëli étaient chez M. Leclerc, dimanche dernier.

FIRST AID TO THE INJURED
POND'S EXTRACT

Employé intérieurement et extérieurement.
ATTENTION!—Evitez les préparations faibles et aqueuses de coudrier (Witch Hazel) que l'on dit être "la même chose" que Pond's Extract qui surissent facilement et contiennent souvent de "l'acool de bois," qui est un irritant si l'on s'en sert à l'extérieur, et qui est un poison si on le prend à l'intérieur.

ST-GEORGE DE BEAUCE

Progrès—L'église — En promenade — Souper aux huitres

St-George de Beauce, 13.—Notre paroisse est entrée dans une ère de prospérité remarquable. Grâce à l'initiative de quelques uns de nos citoyens entreprenants, notre village, admirablement bien situé, sur les deux rives de la Rivière Chaudière, sera d'hui au premier novembre prochain, doté d'un système d'éclairage électrique ; ce sera le premier système d'éclairage de ce genre introduit dans la vallée de la Chaudière. Dans un avenir très prochain, nous aurons aussi une ligne de tramways électrique qui relira St-George à St-François, et en fera par conséquent la paroisse la plus importante située sur le parcours de la Chaudière.

—Au nombre de ceux de nos principaux marchands qui ont décidé de s'éclairer par l'électricité, notons Philémon Maheux dont l'installation électrique sera de toute beauté, si l'on en juge par les travaux d'agrandissement qu'il vient de faire à son magasin, et qui lui permettront de faire une illumination féerique.

—Les travaux de construction de notre église seront terminés à Noël prochain. Au dire des étrangers qui nous arrivent de temps à autre des différentes parties de la Province, notre temple surpassera, tant par le fini de son architecture que par ses vastes proportions tous ceux de la Beauce. Notre curé, le Révérend M. Dionne a fait preuve d'un zèle et d'un esprit d'entreprise remarquable dans l'œuvre difficile qu'il avait entreprise pour conduire à bonne fin la construction de notre église, dans les circonstances difficiles où il se trouvait à son arrivée ici.

—Notre député, M. Godbout, qui était absent depuis deux jours pour assister aux funérailles de son beau-frère, à Lambton, est de retour.

—L'épouse de notre concitoyen, le Docteur Michaud, est en promenade pour quelque temps chez des parents, à Black Lake.

—M. L. de G. Garand, notre estimé Gérant de la Succursale de la Banque de Québec, ici, est en vacance depuis une quinzaine de jours dans sa famille à Montréal.

—Madame Notaire Lavoie est aussi en promenade, pour quelques jours, à St-Victor de Tring, chez son père, M. Philippe Bolduc.

Etait de passage, ici, lundi dernier, M. Louis Bolduc, fils de l'Honorable Sénateur Bolduc. M. Bolduc est partie, en compagnie de quelques amis pour une excursion de chasse et de pêche dans le haut de la Beauce.

—Nous avons eu, cet été, une température exceptionnelle ; il n'est pas tombé de pluie, ce qui a été cause que les feux de forêts ont faits des dommages considérables dans nos belles forêts. Une foule de Beaucerons ont vu vu bruler leurs sucreries avec tout le matériel pour leur exploitation.

—Notre ami, le Docteur Boivin, de St-Martin, a donné dimanche dernier un splendide souper aux huitres auquel ont été invités, plusieurs amis de St-George et de St-François, au nombre desquels MM. Léonard Boivin, Notaire Fortier, Elizé Lemieux, de St-François, Ulric Marcotte, Notaire Lavoie et Docteur Michaud de St-George.

Tous ont été enchantés de la réception cordiale que leur a faite l'ami Boivin, qui sait toujours divertir ses hôtes.

Pianos automatiques

Les meilleurs pianos automatiques ne peuvent être obtenus que chez C. W. Lindsay, Limited, 2366 Rue Sainte-Catherine, succursale de la partie Est, 1622 rue Sainte-Catherine. j.n.o.

A Shawinigan

Hier matin, les directeurs de la Shawinigan Power Company sont partis par convoi spécial de la gare Viger pour aller visiter leurs usines et les travaux d'amélioration aux chûtes Shawinigan. Ils étaient accompagnés de quelques capitalistes américains, à qui ils voulaient faire admirer les merveilles que l'entreprise humaine a su accomplir dans une contrée, où il y a cinq ans, tout était sauvage.

Il est inutile de faire une description des usines et de la ville de Shawinigan. Nous en avons déjà tant parlé que nos lecteurs connaissent le pays par cœur, et qu'une description des usines et des chûtes n'ajouterait pas à l'intérêt du récit.

Les visiteurs ont été émervillés des progrès de la ville et de la beauté de la nature.

Ils ont visité la manufacture d'aluminum et les pulperies.

Voici les noms des visiteurs :

Hon. Louis Beaubien, MM. H. M. Allan, Allan Line Royal Main Steamships ; S. T. Bent, Shawinigan Carbide Company ; C. A. Bogard, Dominion Bank ; Fayette Brown, Mutual Life Assurance Company, de New-York ; Chas. Cassils, Smeaton White, "The Gazette" ; Jas. P. Cleghorn, Intercolonial Coal Mining Company; Edwin Hanson, Hanson Bros.; G. F. Hartt, Hartt & Adair ; E. P. Heaton, Guardian Assurance Company ; H. S. Holt, Président de la Montreal Light, Heat & Power Company ; P. Thornton, R. Macaulay, Jas. Tasker, S. H. Ewing, Sun Life Assurance Company ; C. F. Sise, Bell Telephone Company ; James Wilson, James Wilson & Co.; A. Kingman, Dominion Coal Company ; W. R. Warren, Warren, Burnham Company, New-York ; Thos. McDougall, Gaspard Lemoine, W. N. Marsh, Edson Fitch, F. Billingsley, Banque de Québec ; Jas. W. Pyke, Jas. W. Pyke & Co.; F. H. Taylor, vice-président, et W. D. Bayne, Westinghouse Electric & Manufacturing Company ; H. H. Melville, vice-président, Great Northern Railway ; Guy Tombs, agent général du Great Northern Railway ; John Joyce, Empire Distilling Company ; J. E. Aldred, trésorier, et Howard Murray, secrétaire de la Shawinigan Water & Power Company ; H. J. Fuller, Fairbanks Company ; Thos. Fyshe, Banque des Marchands du Canada ; Farquhar Robertson, marchand de charbon ; F. W. Fairman, Dominion Wire Manufacturing Company ; Wm. Carsley, S. Carsley & Fils ; J. Mole, Dominion Cotton Company ; W. M. Stewart, Sovereign Bank ; Hamilton Gault, Gault Bros.; W. Markland Molsons, Molsons Bank ; J. et J. G. Beaubien.

ST-JEAN-BAPTISTE DE ROUVILLE

Feu M. Remi Tétrault

Saint-Jean-Baptiste de Rouville, 13—Il y a à peine trois semaines, la mort enlevait à l'affection de ses parents et de ses amis, la regrettée Madame Frédéric Meunier. Les paroissiens émus par le malheur qui frappait une des familles les plus estimées de cette localité, avaient voulu témoigner leur bienveillante sympathie à l'égard de la famille éprouvée en venant en très grand nombre accompagner jusqu'à sa dernière demeure la dépouille mortelle de la regrettée défunte.

Samedi, le 10, la même foule accompagnait la dépouille mortelle d'un autre membre de la même famille, M. Rémi Tétreault, époux bien aimé de Roseline Meunier, et gendre de M. Frédéric Meunier.

Le défunt a succombé après d'atroces souffrances.

Une péritonite l'enleva à l'affection de tous les siens après quatre jours de maladie. Le défunt était à peine dans sa 27ème année. Il laisse une veuve avec un enfant d'un an. Il avait su se créer un grand cercle d'amis qui pleurent maintenant sa perte. Par sa bienveillance et sa franche gaieté aussi bien que par sa bonté et son amabilité, il se conciliait les cœurs.

Ses funérailles ont eu lieu à Saint-Jean-Baptiste, le 11 du courant au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

Le cortège funèbre composé de près de quarante voitures partit vers 8.30 heures pour l'église paroissiale.

Conduisaient le deuil, MM. Euclide et Philippe Meunier.

Les porteurs étaient MM. Lucien Dussault, Joseph Benoit, Philippe Barsalou et Thomas Meunier, tous beaux-frères du défunt.

Remarqués parmi les parents : M. et Mme Xavier Benoit, M. et Mme L. Benoit, M. L. Benoit, madame Félix Tétreault, M. J. Chicoine, Melle G. Viens, M. et Mme Chs. Tétreault, de Marieville, Melle B. Charon, de Saint-Grégoire, M. Arthur Meunier, élève de philosophie au collège de Marieville, M et madame S. Tétreault, MM. Paul, Henri et Eugène Tétreault, M. et Mme Ph. Meunier, M. Frédéric Meunier, M. L. Dussault et beaucoup d'autres de St-Jean-Baptiste.

Un grand nombre d'amis s'étaient joints au cortège.

Le Rév. M. Balthazard, curé de la paroisse fit la levée du corps. Le service fut chanté par M. L. Loiselle, vicaire. Toute la communauté des sœurs de la Présentation assistait en corps au service.

Jour d'Actions de Grâces, 15 octobre 1903

Pour le jour d'actions de grâces, jeudi, le 15 octobre, le St-Lawrence & Adirondack Ry. réduira ses taux au prix d'un passage simple pour aller et retour entre Montréal et ses stations, en Canada. Les billets seront bons pour partir par les trains réguliers les 14 et 15 octobre, et pour revenir lundi le 19 octobre inclusivement. Pour plus amples informations, l'horaire, etc., s'adresser à l'agent des billets du New-York Central Ry., ou à l'agent, gare Windsor. 10 12 13 14

ST-ANDRE AVELIN

Incendie — Mariage Major - Charlebois

St-André Avelin, 13. — Le feu s'est déclaré vers 11 1-2 heures a. m., dans une grange appartenant à M. Gabriel Céré. Sans le sang-froid et la bonne volonté que les gens apportèrent dans cette circonstance, tout le centre de notre beau village aurait été la proie des flammes. On ne connait aucunement l'origine du feu.

—Aujourd'hui, le 13 du courant, M. J. B. Ed. Major, correspondant de "La Patrie", propriétaire de beurrerie et fromagerie, marchand de liqueurs et directeur de l'Industrie Laitière de la Province de Québec, épousera Mlle Augustine Charlebois, fille de M. N. Charlebois, tanneur d'Alfred, Ont. Après les fiançailles, l'heureux couple a pris, avec plusieurs parents et amis, un goûter offert par Madame Veuve P.-A. Quesnel, tante de la mariée. Après le goûter les deux jeunes époux sont partis pour un voyage de noces, à Montréal. Nous leur souhaitons une belle lune de miel, ainsi qu'un heureux retour.

—M. M. A. Labrèche, A. Charron et C. Leclair, sont employés chez Major et Frère à l'achèvement de leur magnifique maison.

— M. J. Guénette s'est cassé un doigt en tirant un crochet avec son beau-frère Jos. Bisson. M. Guénette ne pourra guère se servir de son doigt qu'après une quarantaine de jours.

— M. Aimé Charlebois, tailleur, est revenu de sa promenade, enchanté de l'accueil de ses anciens amis. Il souffrait beaucoup de la fatigue qu'il avait endurée le printemps dernier, mais après une semaine de repos, il est parfaitement rétabli.

—M Adolphe H. Joanisse, de Walkerville, Ont., et son épouse, sont en promenade ici, les hôtes de Mme Veuve S. Fortin, maître de poste.

— M. Sénécal de Montréal et M. E. Marineau, étaient de passage ici la semaine dernière.

PAPINEAUVILLE

Papineauville, 13.—M. Henri Groulx, conférencier agricole, pour notre comté, est venu donner une conférence ici, dimanche soir. Malgré que la conférence eût été annoncée au prône, les cultivateurs n'y ont pas assisté en grand nombre ; cela était sans doute dû au mauvais état des chemins détrempés par la pluie torrentielle qui est tombée sur nous, la semaine dernière.

L'auditoire était surtout formé de gens du village. M. Major, M.P.P., et plusieurs dames, ont assisté à la conférence.

Le conférencier a surtout parlé des soins à donner aux vaches et de leur nourriture d'été et d'hiver. Il n'a pas été parlé de chevaux.

—M. Jos Ouellet a transporté sa boutique de barbier, à son magasin de la rue Papineau, porte voisine de M. Arthur Bélanger.

—Nous apprenons que M. Noé Matte, carrossier, de Vankleek Hill, Ont., qui était allé, dimanche à Thurso, pour assister aux funérailles de Mme Joseph Châtelain, mère du curé de l'endroit, est décédé subitement le même soir, vers 7 heures p.m. Il était à fumer la pipe chez un de ses anciens employés, M. Chartrand, de Thurso, lorsque tout à coup, il appuya la tête sur sa main et tomba mort.

—M. Noé Landry, garde-pêche, était l'hôte de M. Major, député, dimanche dernier.

—Lors de son séjour ici, M. Henri Groulx a été l'hôte de son beau-frère, M. Adolphe Fortier, hôtelier.

—MM. Marquis, de Québec, Gus. Busseau, et Filion, de Montréal, voyageurs de commerce, ont visité notre village, la semaine dernière.

A St Tnomas de Joliette

Feu MM. Maxime Lasalle, Damase Rivest et Louis Roy

Hier matin, à Saint-Thomas, comté de Joliette, ont eu lieu les services funèbres de deux des plus respectables citoyens de l'endroit: M. Maxime Lassalle, bourgeois est décédé le 10 courant à l'âge de 76 ans et laissant six enfants qui le regretteront longtemps. Aussi M. Damase Rivest, forgeron, décédé, le 9 courant, à l'âge de 66 ans.

Une foule nombreuse, à laquelle s'étaient joints plusieurs citoyens de Joliette, a assistée ce matin à ces doubles et imposantes funérailles.

Le 5 courant, est également décédé au même endroit, M. Louis Roy, fromager, à l'âge de 66 ans.

CASTORIA
Pour Bébés et Enfants
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

EDMONTON

Progrès considérable—Les récoltes — La famille Gariépy Lessard — Mariage — L'élection de Saint-Albert—La chasse.

Edmonton, 13.— Edmonton, depuis le printemps dernier, est devenu toute une grande ville. Nous pouvons nous comparer maintenant, pour le montant d'affaires et l'argent qui se dépense dans ce coin éloigné du Nord-Ouest, à n'importe quelles cités ou villes à l'ouest de Winnipeg—à part, bien entendu, la Colombie Anglaise— Les nouvelles bâtisses en construction seraient un crédit pour les villes de l'Est. Nous avons maintenant l'aqueduc, les égouts et bientôt, nous l'espérons, les chars électriques entre Edmonton et St-Albert. Une compagnie déjà formée discute actuellement les moyens d'obtenir une charte d'incorporation.

—La température n'a pas été très propice aux récoltes. Durant la saison d'été, il a plu beaucoup et voilà les gelées qui nous arrivent. La récolte, cependant, ne sera pas perdue entièrement. L'avoine et l'orge ont été sauvés à temps, mais sur les terrains bas et trop humide, le blé n'a pu être coupé. C'est certainement une perte pour le pays, mais pas aussi considérable que les visiteurs pourraient le penser.

—Notre ami M. Wilfrid Gariépy nous est revenu avec la compagne de sa vie, Mlle Lessard, de St-François de la Beauce, la sœur de M. Lessard de la grande maison commerciale Gariépy et Lessard. Comme Madame Lessard était autrefois Mademoiselle Gariépy nous avons parmi nos canadiens d'Edmonton trois sociétés Gariepy et Lessard, une pour la fortune et deux autres pour le bonheur.

—Quelques jours après l'arrivée de M. Gariépy, ses amis sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste d'Edmonton, lui ont présenté un cadeau d'une valeur assez considérable. C'était une boite de coutellerie et un meuble pour recevoir ces ustensiles. Près de $140 avaient été souscrites pour la circonstance.

—On dit que M. Dan Maloney, le candidat défait par M. Lambert dans le district de St-Albert à l'intention de contester l'élection. Qu'il conteste ou non, les canadiens ont une fois encore épargné le district électoral tranché pour eux et ne le lâcheront plus en d'autres mains que celles d'un compatriote.

—On nous annonce les mariages de M. J. H. Picard, de la maison Larue et Picard avec Mlle Martine Voyer et celui de M. J. Labissonnière avec Mlle Delima Charbonneau. Plus nous aurons de famille canadiennes, mieux ça sera surtout quand c'est fait dans le pays.

—Depuis deux jours, nous avons une température magnifique, nous faisant oublier la pluie et la gelée. Le gibier, canards, poules de prairie et perdrix abondent, aussi les amateurs de chasse sont partis en excursions qui seront certainement fructueuses.

Un couvre chef d'automne monsieur, à La Chapellerie Moderne.
L'assortiment est incomparable.
ARMAND DOIN.
1584 Notre-Dame, vis-à-vis le Palais de Justice. 10-12-14.

SWEETSBURG

Concours de tir—Cour Criminelle

Sweetsburg, 13. — La semaine dernière a été remplie d'événements notables. D'abord il y eut le premier concours de tir annuel pour l'association du district de Bedford, sous les auspices du club Dundonald, sur le champ de tir. Il y avait 104 entrées et la plupart étaient des experts à la cible. Il en est venu de toutes les parties de la province. Mais les clubs de Waterloo, Granby et Stanbridge étaient surtout représentés.

— La Cour Criminelle a aussi siégé avec toute la solennité ordinaire. Cela n'arrive ordinairement que tous les deux ans. Cette partie des cantons est assez paisible, et la plupart des cas de criminalité sont décidés et réglées par le Magistrat de District Mulvena, de Sherbrooke, qui vient ici tous les mois. Les sentences ont été rendues vendredi par l'honorable juge Lynch, comme suit :—Geo. Williams, vol sur la personne, six mois; Janvier Lavigne, assaut indécent, six mois; Q. W. Stinehour, menaces avec revolver, six mois ; Arthur Paulin, vol de chevaux, récidiviste, 10 ans.

D'autres ont été libérés par le grand jury même, sur des accusations non fondées. Et quelques-uns ont fait défaut de comparaître et leur cautionnement a été forfait.

Cachets du Dr Fred J. Demers Contre le mal de tête

Leurs effets sont d'une efficacité merveilleuse contre tous maux de tête, migraine, névralgie. Exigez le nom sur chaque paquet. me.m.j.v.

Avez-vous quelque chose à ajouter pour votre défense ? demande le président des assises à l'accusé.

—Mon avocat, répond celui-ci, vient de parler cinq heures durant. Je supplie le tribunal de confondre ce temps avec la peine.

Les typos s'amusent :

—Dis donc, Buchâteau, sais-tu pourquoi il ne faut jamais prendre à son service une bonne qui ment ?

—???

—Parce qu'on est certain de mourir à la fin du mois.

—???

—Bien sûr ! puisque c'est imprimé sur les bandes des journaux : "Les personnes dont l'abonnement expire à la fin du mois......

Mal de Dents Guéri
en une minute par le NERVOL. Votre argent rendu s'il manque d'effet. 25 cents chez tous les pharmaciens.

LA NAVIGATION

Le steamer Sicilian de Glasgow, est arrivé à Montréal hier après-midi après une heureuse traversée.

ARRIVES HIER.

Les steamers Montcalm, Farmand, Mystic et Priestfield.

Le steamer Escalona, des ports de la Méditerranée, avec une cargaison de fruits, est attendu demain à Montréal.

La profondeur de l'eau dans le chenal du port de Montréal est de 29 pieds 5 pouces.

Le Gaspesian est parti de Montréal hier après-midi, avec une cargaison générale pour Gaspé.

Le Sardinian est parti ce matin, pour Glasgow.

EN ROUTE POUR MONTREAL

Les steamers Fremona de Londres, Alcides, de Glasgow, Virginian, d'Anvers, Orcadian, de Londres, Turconian, de Bristol et Lake.

DANS LE PORT

L'Hesperus, Blackeley Lemieux, à Hochelaga.

Le White Cloud, J. G. Brock, à Hochelaga.

Le Sardinian, H. et A. Allan, au quai Alexandra.

L'Indiana, Furness, Withy, au pied de la rue Berri.

Le Lakonia, R. Reford, au quai King Edward.

L'Iona, R. Reford, au quai Victoria.

Le Nordhavet, James S. Thom, à Hochelaga.

Le Concordia, R. Reford, au quai Jacques-Cartier.

Le Kensington, D. Torrance, au quai Alexandra.

Le Parisian, H. et A. Allan, au quai Alexandra.

Le Mount Temple, Canadian Pacific Atlantic, au quai King Edward.

Le Gaspesian, A. Lemieux, au quai Victoria.

—Le Neepawath, Dominion Coal, à la Pointe du Moulin à vent.

L'Ontarian, H. & A. Allan, à Hochelaga.

SONT ATTENDUS

Sont attendus pour demain matin les steamers : Urania, Manchester Corporation et Polino.

MOUVEMENT DES VAISSEAUX

New-York, 13.— Arrivés : La Gascogne, le Havre ; Victoria, Livourne ; Naples et Almeria, Minnetonka, Londres Vaderland, Anvers.

Saint-Jean, Terreneuve, 13. — Arrivé le 11, Siberian, Glasgow et Liverpool.

Philadelphie, 13. — Arrivé : Belgenland, Liverpool et Queenstown.

Boston, 13.—Arrivé : Ultenia, Liverpool et Queenstown.

Liverpool, 13. — Arrivés : Ionian, Montréal ; Pomeranian, Montréal.

Glasgow, 13. — Arrivé : Hungarian, Montréal.

Londres, 13. — Arrivé : Montréal, Montréal.

Hambourg, 13. — Arrivé : Moltke, de New-York.

Plymouth, 13. — Arrivé : Kromprinz, Wilhelm, New-York.

New-York, 13.— Arrivé : Statendam, Rotterdam et Boulogne-sur-Mer.

Liverpool, 13.— Arrivé : Lake Erié, Montréal.

Yokohama, 13.— Arrivé : Athenian, de Vancouver.

N'oubliez pas que le
Sirop du Dr Fred. Demers pour les enfants
est réellement le meilleur et le plus efficace pour rendre le sommeil, faciliter la dentition, arrêter les coliques et les diarrhées. m m j v jno

AUX HOTELS

HOTEL RIENDEAU. — Joseph Derouin, St-André Avelin ; J. A. Paul, Sorel ; Joseph Wilson, Détroit, Mich. ; Arthur Langeton, Montréal ; W. C. Delisle, Portneuf ; C. A. Dorval, Sainte-Anne de la Pérade ; Mme John Warren, Malbaie ; Mme Charles Warren, Malbaie ; H. Simard, Baie St-Paul ; S. Bureau, Trois - Rivières ; Arthur Turcotte, Trois-Rivières ; P. E. Lesage, Louiseville ; Nap. E. Godin, Trois-Rivières ; A. Green, Ottawa ; M. Bodin, Paris ; J. Cusson, Berthierville ; A. A. Lamothe, St-Ours ; R. N. Kimpton, Abénakis Spring ; Jos. Bernier, Lévis ; T. Degruchy, Laprairie ; A. Arel, Beauharnois ; M. et Mme J. B Major, St-André Avelin ; N. J. Belisle, Papineauville ; W. O. Daoust, St-Hyacinthe ; B. Arcand, Deschambault ; A. H. Bayeur, Berthierville ; M. et Mme Descarreau, St-Augustin ; A. J. Benoit, Nominingue ; J. M. Laganière, Lachevrotière ; Tancrède Bouillé, Deschambault ; W. D. Whiteford, Portneuf ; Ulric Marquis, Québec ; Joseph Paul, Sorel ; Wilfrid Laporte, St-Anselme ; Ernest Paul, Sorel ; D. Nault, Deschambault ; M. et Mme J. H. Guillemette, Victoriaville ; C. A. St-Antoine, Québec ; Louis Beauchamp, Québec ; J. A. Charland, Halifax ; Louis Caron, Nicolet ; H. Beaulieu, St-Jérôme ; Geo. J. Labelle, St-Jérôme ; J. V. Martel, L'Assomption ; J. B. Beauchemin, Ste-Monique ; P. F. Harpin, St-Ours ; Chs Milot, Ste-Monique ; L. G. J. Fosbrooke, Sorel ; M. Huberdeau, St-Rémi ; M. et Mme L. Comeau, St-Athanase ; Oscar Gladu, St-François du Lac ; D. C. Cottrel, Springfield Mass. ; A. A. Pépin, M.D., St-Aimé ; M. et Mme C. A. Léger, Mégantic ; George Lozeau, La Baie ; L. Lozeau, Trois-Rivières ; P. L. Z. Vézina, St-Jérôme ; Magloire Laurence, St-Hyacinthe ; Ovide Destremps, St-Cuthbert ; P. L. Gadoury, Ste-Elizabeth ; P. Péloquin, St-Ours ; J. M. Guindon, Valleyfield ; M. et Mme A. A. Cantin, Lévis ; A. Gaudet, Gentilly ; Moïse Leroux, St-Polycarpe ; J. J. A. Gendron, Sorel ; Zéphirin Lelièvre, Petite Rivière ; S. S. de Lottinville, Trois-Rivières ; L. E. Couture, Lévis ; M. et Mme Jos Paquette, Berthierville ; Chs Monrey, Bouchette ; A. Crête, St-Jacques des P. ; Nap. Debigaré, Québec ; Robert McCleary, Québec ; Geo. A. Mace, Montréal.

HOTEL ST-JAMES.—G. W. Smith, J. Delaney, Richmond, Qué. ; M. et Mme E. Edmonds, Détroit, Mich. ; M. et Mme V. Lussier, Hosthia, N. H. ; M. et Mme A. Daigle, J. H. Cusson, Toronto, Ont. ; M. Powers, Québec ; W. Anderson, Ottawa ; J. A. Lebay, St-Jean, Qué. ; L. G. Newman et femme, Brewster, Me. ; J. W. Brown, Colombie Britannique ; Aug. Landriau, Ottawa ; L. Laplante, Fall-River, Mass. ; A. H. Cormier, Toronto, Ont. ; C. H. Putman, East Wis. ; J. Bishop et fille, Crysler ; S. H. Wiggins, Indianapolis, Ind. ; J. W. Sutherland, San Francisco ; C. B. Pratt, Portland, Me.

NOUS VENDONS DU
Plomb en Saumon, du Fer-blanc, et de l'Antimoine.
THE CANADA METAL CO.,
TORONTO, ONT.
mer-sem—jno

ENGINS A VAPEUR

Le long record de la Goldie & McCulloch Co., Limited, de Galt, Ont., a acquis à leurs engins à vapeur WHEELOCK et IDEAL la grande popularité dont ils jouissent maintenant parmi les ingénieurs, les propriétaires d'usines à vapeur et les opérateurs. Leur catalogue vous en dira encore plus à ce sujet. Ecrivez pour en avoir un. Adresse

The Goldie & McCulloch Co, Limited
GALT, ONT, CANADA.

NOUS CONSTRUISONS DES Engins Wheelock, Engins "Ideal," Engins à Gaz et à Gazoline, Bouilloires, Pompes, Turbines à l'Eau, Machineries pour moulin à fleur, Gyrateurs Wolf, Roues d'Emeri, Machineries pour moulin à farine, Machineries pour travailler le bois, Machineries pour la pierre, Machineries pour faire les douves et fonds de barils, Poulies en bois, Poulies en fer, Arbres de Couche, Roues, Accouplements, Accouplements conducteurs Clutch, Poulies conductrices Clutch, Poulies pour chaines, Coffres-forts, Voutes et Portes de Voute.

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN
VENDRA DES BILLETS Aller et Retour pour
Le Jour d'Actions de Graces, 1903.
Aux prix d'un Billet simple de premiere classe
Date de départ, 14 et 15 Octobre.
Limite de retour, 19 Octobre 1903.

Changement d'Horaire
Prenant effet le 11 Oct. 1903

BOSTON 9.00 a.m. *7.25 p.m.
ST JEAN, N.B. 7.25 p.m excepté le samedi
PLANTAGENET, 8.45 a.m. §10 a.m., 4 p.m.
MONTREAL JUN ... 6 15 p.m Discontinué.
ST-JEROME 9.00 a.m. §9.15 a.m. (i) 1.45 p.m. 5.25 p.m (a) 6.20 p.m.
STE-AGATHE (i) 9.00 a.m. §9.15 a.m. (i) 5.25 p.m.
LABELLE (b) 9.00 a.m. §9.15 a.m. 5.25 p.m.
QUEBEC .... 8.30 a.m. 2.00 p.m. §3.30 p.m. *11.00 p.m.
TROIS-RIVIERES 8.30 a.m. 2.00 p.m. §3.30 p.m. 5.10 p.m. *11.00 p.m.
ST-GABRIEL 8.30 a.m. 5.10 p.m. Service du dimanche discontinué.

* Tous les jours, (a) Tous les jours, excepté le Samedi et le Dimanche. (b) Jeudi seulement ; (i) samedi seulement ; (L) mardis et Jeudis ; § Dimanche seulement. Tous les autres trains les jours de semaine seulement.

Billets simples de seconde classe à vendre jusqu'au 30 novembre 1903.

$48.90 —De Montréal à Nelson, Rossland, Vancouver, Victoria, Seattle, Tacoma, Wash et Portland, Ore.
$46.40 —De Montréal à Spokane, Wash.
$43.90 —De Montréal à Denver, Colorado Spring, Pueblo, Helena, butte et Anaconda.

Taux bas en proportion pour les autres endroits.

BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE ET DU TELEGRAPHE, 129 RUE ST-JACQUES. Près du bureau de Poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
Excursions
DE MONTREAL A NEW-YORK
Prix de voyage aller et Retour $10.65
Dates de départ—14 et 15 Octobre.
Limite de retour—26 Octobre 1903.

JOUR d'Actions de Graces
Des billets de voyage circulaire seront vendus entre toutes les stations du Canada, au prix D'un voyage simple de première classe
Date de départ, 14 et 15 Octobre
Limite de retour, 19 Octobre 1903.

PRIX REDUITS POUR L'Ouest et les Endroits du Pacifique
Jusqu'au 30 Nov. 1903, taux de Colons, de MONTREAL à
Seattle, Victoria, Vancouver, Portland, Rossland, Nelson, Trail, Robson $48.90
Spokane $46.40
Anaconda, Butte, Helena 43.90
Colorado Springs, Denver, Pueblo
Salt Lake 43.90
San Francisco, Los Angeles 49.00

SERVICE DES TRAINS D'automne et d'Hiver
Maintenant en vigueur.
On peut maintenant se procurer des horaires aux bureaux de la Compagnie.
SERVICE SUBURBAIN
Pour les changements apportés au service suburbain, voyez l'Horaire que l'on peut se procurer aux bureaux de la Compagnie.
Bureau des billets de la ville : 137 rue St-Jacques. Téléphones Main 460 et 461 ou à la gare Bonaventure.

CHEMIN DE FER RUTLAND
EXCURSION de MONTRÉAL (Gare de la rue Windsor) à NEW-YORK
Départ les 14 et 15 Octobre. Retour jusqu'au 26 Octobre.
$10.65 Pour le voyage, Aller et Retour.
Pour plus amples détails et accommodation de Pullman, s'adresser au BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE, 141 rue Saint-Jacques, Tél. Main 1156, gare Windsor et Hôtel Windsor.

MONTREAL PARK & ISLAND RAILWAY CO. —Lachine. Service de 20 minutes, du bureau de Poste, de 6 a.m. à 11 p.m. Dernier char à minuit. De Lachine, service de 20 minutes, de 5.50 a.m. à 11.50 p.m. Dernier char à 12.50 a. m., pour St-Henri seulement.—SAULT AU RECOLLET. Service de 45 minutes, du Carré Victoria, de 6.15 a.m. à 11 p.m. Sault au Récollet, de 5.30 a.m., à 11.00 p.m.—CARTIERVILLE. Service de 40 minutes.—Du Carré Victoria, de 6.40 a.m. à 11.00 p.m. De Cartierville, de 5.40 a.m. à 11 p.m.—MONTAGNE. Service de 20 minutes, des Avenues Mont-Royal et du Parc, de 5.40 a.m. à 11.15 p.m. De l'Avenue Victoria, Westmount, de 5.50 a.m. à 11.10 p.m. AUTOUR DE LA MONTAGNE. Service spécial via Ste-Catherine, suivant que requis.—CHARS SUPPLEMENTAIRES sur toutes les lignes, suivant le besoin. Pour Lachine, prenez les chars de la rue Notre-Dame qui font raccordement à la Côte St-Paul. Pour Sault au Récollet, prenez les chars de la rue St-Denis pour raccorder à la voie ferrée du C. P. R. Pour Cartierville, prenez les chars de la Montagne ou ceux qui font le tour de la Montagne pour raccorder à la Jonction Snowdon. 72-jno

HOTEL ST-JAMES et ANNEXE
En face du Dépot du G. T. R. et tout près du Dépot du C. P. R
Hôtel de premier ordre muni de toutes les améliorations les plus modernes.—Nouvellement aménagé.
Plan Européen et Américain.
Accommodation pour 250 personnes
FRED. BOUILLON, Propriétaire.
merc et s—jno

"LA CORONA" HOTEL
PARTIE OUEST.
HOTEL DE LUXE
Le seul hotel à Montréal sur le plan européen le plus nouveau. Prix: Chambres sans bain $1 à $2. Chambres avec bain $2 à $3.50.
RUE GUY. MONTREAL.

Hotel Riendeau
En face de l'Hotel de Ville et du Palais de Justice
Quelques pas des Bateaux
Et des gares de chemins de fer.
58-60 Place Jacques-Cartier, Montréal
J. Arthur Tanguay, propriétaire

Articles de Bureau
Aucune maison à Montréal est mieux pourvue d'articles de bureau de toutes sortes de papeterie, etc.
Imprimerie, Reliure, Réglage, Travail en Bosse, Bas-Reliefs, etc., exécutés promptement et à bon marché.
JOSEPH FORTIER,
254 rue St Jacques
[illegible]

NAVIGATION

QUEBEC STEAMSHIP CO.
LIMITED.
LIGNE DU ST-LAURENT
SS. "CAMPANA"
1700 TONNEAUX
PROCHAIN DEPART DE MONTREAL (QUAI VICTORIA)
Lundi, 19 Oct., à 1 h. p. m.
Et ensuite tous les deux Lundis, laissant Québec le jour suivant à Midi pour la Pointe au Père, Le Bassin de Gaspé, Malbaie, Percé, L'Anse du Cap, Grande Rivière, Summerside, Charlottetown et Pictou.
Excellente accommodation pour les passagers. Aucune cargaison reçue après midi le jour du départ.
Pour le Fret, Passage et Cabine, s'adresser à J. G. BROCK & CO., Agents, 211 rue des Commissaires En ville

R & O RICHELIEU ONTARIO NAV. CO.
EXCURSION DU JOUR D'actions de Graces
$3.50-Quebec et Retour-$3-50
Cabines Gratuites. | Cabines Gratuites.
Départ les 14 et 15 octobre, billets valides pour revenir jusqu'au 19 octobre. Taux d'excursions pour les ports intermédiaires.
Ligne de Québec. Les bateaux partent tous les jours, excepté le dimanche, à 7.00 p.m.
Ligne du Saguenay. Les bateaux quittent Québec, les mardis et samedis à 8 a.m.
Ligne Toronto et Hamilton. Les bateaux partent le lundi, le mercredi et le vendredi à 7.00 p.m., jusqu'au 15 oct.
Bas prix spéciaux par cette ligne.
Bureaux des billets, 128 rue St-Jacques, vis-à-vis le Bureau de Poste.

OTTAWA RIVER NAVIGATION CO.
La ligne quotidienne de steamers "Sovereign" et "Empress" a terminé sa saison.
LIGNE des MARCHES
Le Str DUCHESS OF YORK laisse le Bassin du Canal chaque MERCREDI et SAMEDI à 6 heures du matin pour CARILLON et les ports intermédiaires.
Le Str PRINCESS part le MARDI et VENDREDI à 5.30 p.m. pour Hakesbury, Papineauville et Ottawa.
Passagers et marchandises transportés au plus bas prix.
S'adresser au bureau principal
105 Rue COMMON
BASSIN DU CANAL
Tél. Main 1029. 184 jno

STEAMERS DE LA LIGNE DOMINION

MONTREAL—QUEBEC—LIVERPOOL

Dominion	10 Oct.
Kensington .. 17 Oct.	
Southwark	7 Nov.

BOSTON—QUEENSTOWN—LIVERPOOL.
SERVICE MEDITERRANEEN

Mayflower	8 Oct.	Columbus ...	15 Oct.
xNomadic	10 Oct.	xCanadian ..	17 Oct.

PORTLAND A LIVERPOOL

Tauric	24 Oct.	Devonian ..	31 Oct.
Manxman	7 Nov.	Ottoman	14 Nov.

AVONMOUTH DOCK ET BRISTOL De Montréal.

Ottoman	9 Oct.	xTurcoman...	23 Oct.
Vancouver	10 Oct.	Cambroman.	31 Oct.

* Entrepôt froid et air froid.
x [illegible] froid.
Pour informations, s'adresser à n'importe quel agent de la Compagnie, à la ligne Dominion.
THE DOMINION LINE
17 rue St-Sacrement, Montréal.

FURNESS, WITHY & CO., (Limited)
MANCHESTER LINERS, LIMITED.
MONTREAL ET MANCHESTER

De Manchester.		De Montréal
23 Sept.	xManchester Shipper ...	11 Oct.
3 Oct.	Manchester Corporation..	22 Oct.
17 Oct	*Manchester Commerce	5 Nov.
24 Oct.	*Manchester City	12 Nov.
——	Manchester Engineer ...	15 Nov.

x Ce steamer arrêtera à Charlottetown.
* Pourvus de compartiments frigorifiques.
Ces steamers ont un aménagement de première classe pour un nombre limité de passagers.

LIGNE HANSA ST-LAURENT
MONTREAL ET ANVERS

De Anvers.		De Montréal
20 Oct	Manchester Importer	——
26 Oct.	Manchester Engineer	——

Pour détails quant aux passe-ports, s'adresser à FURNESS, WITHY & CO., Limited, Agents
44 rue St-François-Xavier, Montréal, P.Q
209-1an

CHEMIN de FER PACIFIQUE CANADIEN
Service Transatlantique à Vapeur
VOYAGES D'ETE PROJETES
De Montréal à Liverpool.

LIVERPOOL.		MONTREAL
29 Sept.	"Mount Temple", Vend.,	16 Oct
6 Oct.	"Lake Champlain"	22 Oct
13 Oct.	"Lake Michigan"	30 Oct
20 Oct.	"Lake Erie"	5 Nov.
27 Oct.	"Lake Manitoba"	12 Nov.
3 Nov.	"Mount Temple"	20 Nov.

Et chaque semaine subséquente.

MONTREAL A BRISTOL
"Montcalm" .. .. 16 Oct.

Les steamers partent à l'aurore. Les passagers embarquent après 8 h. p.m., le jour précédent le départ.
*Le "Monteagle" et le "Montrose" ne prennent que des passagers de seconde classe
†Le "Mount Temple" ne prend qu'un nombre limité de passagers de première classe, et des passagers de troisième classe.
Ces beaux et vastes steamers ont deux helices, des quilles latérales, des salons au centre des ponts spacieux pour la promenade, lumière électrique partout, et sont des plus modernes.
PRIX DE PASSAGE
Première classe, $65 et plus. Billets d'aller et retour à prix réduits.
Deuxième classe pour Liverpool et par le "Monteagle" et le "Montrose" pour Bristol, $37.50 ; Londres, $40.
Deuxième classe, aller et retour, $71.25 ; Londres, $73.75.
Troisième classe pour Liverpool, Londres, Glasgow, Belfast, Londonderry et Queenstown, $25.
Pour retenir votre passage et pour tous détails, s'adresser aux Lignes Transatlantiques de la Compagnie du Chemin de Fer Pacifique Canadien.
6 RUE ST-SACREMENT, Montréal
100—l-mc-v-jno

REPARATIONS D'APPAREILS ELECTRIQUES
Laissez-nous vous prouver que nous pouvons vous donner satisfaction.
TELEPHONE MAIN 1100
NESS, McLAREN & BATE,
732 Rue Dorchester,
mess Coin Bleury.

Charbons de Pictou
LA INTERCOLONIAL COAL MINING COMPANY, Limited.
Offre en vente son
Charbon Intercolonial
En morceaux ou concassé
S'adresser au bureau chef
CHAMBRE 311
Edifice de la Banque des Marchands
1818—an

L'excursion de la Chambre de Commerce

Le voyage d'études à Valleyfield est un succès

M. Damase Masson parle de la fédération des Chambres de Commerce du Canada

Une visite interessante à la Filature de Valleyfield

Les membres de la Chambre de Commerce du district de Montréal sont revenus de Valleyfield hier soir, juste à l'heure du souper. Tous se disaient enchantés de ce petit voyage d'études qui a été en même temps une agréable excursion. La température était idéale ; un beau soleil d'automne dorait de ses rayons alanguis les prés et les arbres au feuillage jauni, et se reflétait dans les eaux du lac St-François

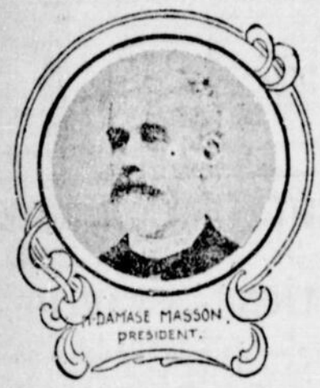

en mille flèches étincelantes. L'atmosphère était tiède, évoquant le souvenir de la fraîcheur des nuits d'été. Le lieu de la promenade était aussi idéal. Il est impossible de rêver un coin de terre renfermant à la fois autant de beautés rustiques et pittoresques, et autant de merveilleux produits de l'industrie humaine.

D'un même coup d'œil, la vue des touristes embrassait et l'embouchure du canal de Beauharnois avec ses écluses électriques et ses ponts du Canada Atlantique et les usines de la Montréal Cotton Company dont les immenses cheminées crachent dans les nues une fumée épaisse et dont les énormes turbines développent une force de cent mille chevaux-vapeur, et, comme fond à ce qui pourrait faire un tableau quasi complet des géantes productions du cerveau, un paysage enchanteur, les rives du lac St-François, boisées d'arbres et de riches fermes, la surface du lac elle-même parsemée de vaisseaux et de phares, dans le lointain, d'un côté, l'élévateur du Canada Atlantique et le commencement du canal de Soulanges; de l'autre côté, les Adirondacks, revêtant une apparence presque éthérée pour aller se perdre dans le bleu vagueux du ciel.

PAYSAGE ENCHANTEUR

Il n'en fallait pas plus pour se croire au pays des fées, dans les jardins d'Aladin, et pourtant, ce n'est pas tout. Plusieurs messieurs de la Chambre de Commerce étaient accompagnés par leurs épouses ; à ces dames, il a été donné de voir les étoffes qui seront en vogue le printemps prochain. Connaître la mode six et huit mois à l'avance, en faut-il plus pour se croire en paradis terrestre !

Ce n'était donc pas une promenade ordinaire que l'excursion de la Chambre de Commerce. Comme dans la plupart des excursions de citadins à une ville de province, il y a eu des discours, mais là encore, les discours avaient plus que leur signification ordinaire.

DISCOURS IMPORTANTS

Le discours du président, M. Damase Masson, élaboré avec soin, serait le commencement d'une campagne aboutissant à la fédération de toutes les Chambres de Commerce, avec siège central à Montréal.

C'est pourquoi nous donnons ce discours inextenso de même que le discours du maire de Valleyfield.

Les Montréalais ont été reçus à la gare par une délégation de la Chambre de Commerce et du Conseil Municipal, de Valleyfield, et au son d'une joyeuse fanfare, se sont rendus à la salle Dion, sur le bord du canal, où le maire Thibault a prononcé l'adresse suivante :

M. JOS. HAYNES, secrétaire de la Chambre de Commerce, un des organisateurs de l'excursion.

DISCOURS DU MAIRE DE VALLEYFIELD

"M. le président,

"MM. les membres de la Chambre de Commerce du District de Montréal.

"Permettez-moi, messieurs, de vous offrir la bienvenue au nom de la ville de Valleyfield.

"La présence au milieu de nous d'un nombre aussi considérable d'hommes d'affaires appartenant à toutes les branches du commerce, de la finance et de l'industrie, fera époque dans les annales de Valleyfield.

"Elle démontre l'intérêt spécial qui s'est développé au sein de notre Chambre, intérêt sans cesse croissant, progressif et à la hauteur des temps.

"Nous avons constaté en maintes occasions que vos délibérations marquées au coin de la sagesse et du progrès, étaient écoutées et qu'un grand nombre de vos suggestions étaient adoptées par nos législateurs.

LA CHAMBRE ET LE CONGRES

"Plus récemment encore,, nous avons constaté que le petit noyau qui représentait les Chambres de Commerce essentiellement de la province de Québec, avait si bien plaidé leur cause au Congrès des Chambres de l'Empire qu'il y avait réussi à faire modifier des résolutions dans le sens que de bons Canadiens désiraient les avoir.

"Il me fait plaisir, messieurs, de voir que votre Chambre, par les excursions annuelles, cherche à faire une étude des choses sur place et en choisissant Valleyfield comme son objectif de promenade, a joint l'utile à l'agréable.

"Cette visite est opportune ; car vous venez dans un temps où notre ville commence son existence comme chef-lieu de tout le district de Beauharnois. Nous n'avons pas la prétention de vous montrer des établisements et des édifices qui éclipsent ceux de votre ville mais vous constaterez de visu ce que l'énergie et le travail aidé du capital ont pu faire.

"Notre évêché, nos institutitns d'éducation, nos industries, nos pouvoirs d'eau, nos établissements de commerce,

notre commerce et notre population se 12,000 âmes sont là pour vous le prouver. Nous en sommes fiers. On a toujours cru que Valleyfield n'était qu'un village bien ordinaire, nous avons cru le contraire, et lorsque chacun de vous retournera dans son foyer, il aura constaté que nos prétentions sont bien légitimes. Vous constaterez que le progrès existe au milieu de nous.

"Encore une fois, messieurs, nous sommes heureux de voir, que vous avez bien voulu honorer Valleyfield de votre présence. Nous vous souhaitons à tous et à chacun la plus cordiale bienvenue. A vous maintenant, mesdames, merci d'avoir bien voulu

contribuer par votre présence à donner plus d'éclat à cette visite, vous êtes comme les fleurs au milieu d'une pelouse, et lorsque vous retournerez dans vos familles, vous redirez à vos enfants combien vous avez trouvé Valleyfield de votre goût. Mesdames et Messieurs, à vous tous la bienvenue ; vous êtes nos hôtes. 6

M. Théodore Bélanger, président de la Chambre de Commerce de Valleyfield ajouta quelques paroles dans le même sens et M. Damase Masson, président de la Chambre de Commerce du District de Montréal, répondit en ces termes.

DISCOURS DE M. MASSON

"La Chambre de Commerce de Montréal est heureuse de venir aujourd'hui saluer votre coquette si intéressante ville de Valleyfield, dont nous pouvons et justement dire comme de la plupart des villes de l'extrême ouest, que : — sa valeur commerciale, n'a pas attendu le nombre des années.

"Par l'entremise de son président, notre Chambre se fait un plaisir tout autant qu'un devoir de vous remercier, Monsieur le Maire et messieurs les Conseillers de l'honneur que vous avez bien voulu nous faire en vous joignant à la Chambre de Valleyfield, dans la réception si cordiale dont nous sommes l'objet.

Comme vous le savez, Messieurs, notre Chambre inaugura l'an dernier, des excursions annuelles à des conditions de bon marché extraordinaire, avec l'espoir que ses membres et leurs amis se prévaudraient d'aussi grans avantages.

UNE ENTREPRISE NATIONALE

"Assez naturellement, notre Chambre sera toujours flattée de la présence des dames à ces excursions, dont le principal but est d'instruire. Aussi croit-elle qu'en joignant ainsi l'agréable à l'utile, elle devra par là même, assurer le succès d'une entreprise dont elle est convaincue que c'est le moyen le plus facile et de beaucoup le plus agréable de pouvoir aider nos compatriotes à connaître et à aimer notre beau pays.

"En dirigeant ainsi chaque année ses membres dans les centres commerciaux ou manufacturiers, notre Chambre espère, d'une manière spéciale et pratique, pouvoir plus afficacement attirer l'attention des journaux et du public sur l'étude des progrès et de l'avancement de telle ou telle localité qu'elle saura choisir comme but de sa visite. Bien plus, elle compte par là même rencontrer successivement les différentes Chambres de Commerce, pour leur faire comprendre l'importance de la fédération des Chambres de la Province, à laquelle elle travaille assidument.

AVANTAGES DE LA DISCUSSION

"Pour arriver à ce résultat, nous croyons qu'il suffit de se mieux connaître, pour comprendre l'inestimable avantage de la discussion entre hommes intelligents et d'affaires. Puis il nous sera donné de voir insensiblement naître et grandir le désir de réunions périodiques où chacun pourra exposer ses griefs, faire part de ses besoins, suggérer des remèdes aussi bien que des réformes,— enfin s'entendre pour faire valoir les droits de tous. Ces droits pourront alors être appuyés par la fédération, représentant pour ainsi dire la province entière et qui, vous le comprenez sera vis-à-vis de l'autorité, une force autrement puissante que l'action isolée provenant d'un seul district.

VOYAGES D'ETUDES

"Ce mouvement patriotique que nous espérons voir se réaliser ne nous fait pas cependant, perdre de vue le soin que nous devons apporter à l'étude de chacun des endroits que nous visitons.

"L'année dernière, Shawinigan fut l'objet de notre étude, et cette année, en nous prévalent de votre aide et de votre appui, notre désir a été de procurer à nos membres l'occasion de connaître et par là même d'apprécier, les avantages que peut offrir notre ville, autant que l'importance de ces habitants et de ses manufactures, dont la réputation n'est pas à faire ; et l'avenir, indiscutable en face de vos rapides progrès, qui ne peuvent faire que présager les plus grands succès.

"Je termine en vous priant de croire que nous sommes moins anxieux de visiter votre ville et ses manufactures que de faire plus ample connaissance avec nos aimables hôtes de Valleyfield."

ETAIENT PRESENTS

Les membres de la Chambre de Commerce de Valleyfield et les principaux citoyens étaient présents à cette réception : on y remarquait MM. Chs. T. Verner, vice-président de la Chambre de Commerce ; N. Côté, secrétaire, et les conseillers Urgel St-Onge, D. McAvoy, Jos. Deschênes, J. M. Guindon, Dr M. Lefebvre, Jos. Morand, Jas. A. Robb, J. F. Béique ; M. le maire Geo. H. Thibault et les conseillers Dr J. E. St-Onge, Jas. A. Robb, Octave Cossette, Théop. Lamiel, J. A. N. Bourassa, F. X. Lecompte, W. Avon et Benj. Leduc, le secrétaire-trésorier, M. C. A. Lavimodière, ainsi que MM. D. Z. Rhéaume, Dr Roy, Dr Lefebvre, J. A. Trottier, F. G. Laurendeau, avocat ; Thomas Préfontaine, James Robb, J. F. Béique, surintendant du canal, l'ex-maire Narc. Langevin, Dr Saint-Onge, E. H. Sely, Elias H. Gauthier, Arthur Plante, ex-M.P.P., Léopold Laplante, Nap. Côté, J. A. Lamothe, N. Bourdon, J. N. Deschênes, J. H. Laberge, J. H. Lebœuf, Oscar Prieur, Ed. Gauthier, Louis Cossette, R. S. Joron, Jos. Cardinal, Euzèbe Dion, M. Lavoie.

A L'EVECHE

Au sortir de la salle, les visiteurs sont allés présenter leurs hommages à Sa Grandeur Mgr Emard, evêque de Valleyfield.

Ils se sont ensuite rendus aux moulins à coton, où ils ont été reçus par M. Stevenson, un des gérants des usines.

LES FILATURE DE VALLEYFIELD

L'industrie du coton est une des plus importantes du pays, le capital investi étant de $24,000,000 et le nombre de personnes employées étant de 13,429, dans 26 usines entre Halifax, N.E., et Hamilton, Ont. Dans chaque usine, le capital investi est d'environ un million et le nombre des employés est d'environ 500.

La "Montreal Cotton Company", à Valleyfield, emploie près de 3,000 personnes ; le capital investi représente une somme de $1,000,000. Ces usines font vivre 12,000 âmes, dans la seule ville de Valleyfield, sans compter les habitants des campagnes dont la sub-

M. L. E. MORIN, un des organisateurs de l'excursion

sistance dépend de la consommation des habitants de la ville.

La feuille de paie est de $60,000 par mois ; 5,000 métiers sont en opération continuelle.

Les filatures de Valleyfield fait une spécialité de fabriquer des cotons de couleurs, pour doublures, imitations de soie, étoffes damassées et gaufrées, etc.

Toutes les machineries sont ce qu'il y a de plus moderne, la force motrice est hydraulique électrique.

LA POWER HOUSE

Conduits par M. Stevenson dans un dédale de salles immenses contenant chacune des centaines de métiers à tisser, des fileuses, etc., les visiteurs voient toutes les phases par lesquelles passe le coton pris à l'état brut pour devenir un étoffe riche et soyeuse.

La chambre des machineries électriques a beaucoup intéressé les Montréalais. Ils y ont admiré l'harmonie des détails, la masse de la construction, l'économie d'opération qui en font le modèle à être suivi par tous ceux qui sont intéressés dans les problèmes de transmission du pouvoir.

La force des dynamos est de 5,400 chevaux-vapeurs.

Le courant est appliqué directement aux moteurs sous l'interposition de transformateurs. Les moteurs sont du type Induction, sans anneaux ni balais.

Chacun des quatre grands générateurs déjà en place a une capacité de 400 kilowats à 600 volts.

Cette maison de pouvoir a été commencée au printemps de 1896 et a été terminée à l'automne de la même année.

DES BUREAUX HISTORIQUES

En passant vis-à-vis les bureaux de comptabilité, les visiteurs cédant à l'invitation de M. Lacey, un des gérants, s'arrêtent un instant pour savourer un pur havane. Un mince carreau de verre dépoli les sépare du bureau où la veille d'un jour de paie, Valentine Shortis commit un double meurtre et blessa grièvement un malheureux commis, dotant nos annales criminelles du crime le plus cynique, remplissant d'horreur toute la population de Valleyfield. Aujourd'hui encore, plus d'un brave sent un frisson lui passer entre les deux épaules quand, après une joyeuse soirée regagnant son domicile en silence, il longe les cours de l'usine et qu'il entend l'écho de ses pas se répercuter jusque dans les bureaux qui furent témoins de ce drame sanglant.

LA SALLE D'ECHANTILLONS

La salle d'échantillons est sans contredit très intéressante ; on y voit des étoffes de coton, de toile et de soie qui viennent toutes du coton. Les experts reconnaissent difficilement la soie de coton de Valleyfield de la soie véritable. Ce sont ces étoffes qui ont obtenu le grand prix de l'Exposition de Paris.

C'est dans cette salle que les dames ont eu l'insigne privilège de voir les étoffes qui seront de mode l'an prochain.

SUR LE LAC ST-FRANCOIS

Il est près d'une heure quand les visiteurs se rendent à leur hôtel pour apaiser un appétit bien légitime après la promenade qu'ils ont faite.

A deux heures, les excursionnistes s'embarquent à bord du steamer Valleyfield", pour une promenade sur le lac St-François ; ils prennent à bord les rafraîchissements et le goûter.

Ils se rendent jusqu'à Coteau Landing, débarquent à l'entrée du canal de Soulanges pour voir de près le fonctionnement électrique des écluses. Ils reprennent la route de Valleyfield où le bateau les débarque cinq minutes avant le départ du train.

Les excursionnistes sont reconduits à la gare par ceux qui les avaient reçus le matin. Avant le départ du convoi, on a crié des hourrahs de part et d'autre pour les gens de Valleyfield et de Montréal, les présidents et les officiers des Chambres de Commerce de Montréal et de Valleyfield.

Les voyageurs sont entrés en la gare Windsor à six heures et vingt minutes.

COURRIER DE SHERBROOKE

Contre la ville—La révision des listes électorales—Ecole de dessin.

(Spéciale à "La Patrie")

Sherbrooke, 14 Octobre.

—Les plans et devis du prolongement du chemin de fer Montagne d'Oxford de Kingsbury à Windsor Mills, sont déposés dans les bureaux d'enrégistrement de Sherbrooke et Richmond.

—M. Wm. Robinsom, contremaître à la remise des chars de l'électrique, s'est fait écraser un pied samedi en travaillant au-dessous d'un char. Il a été obligé du subir l'amputation de deux doigts du pied gauche.

—M. John Muldoon, blessé très grièvement dans un accident de voiture, la semaine dernière, prend du mieux. Son rétablissement est assuré.

—L'assemblée du Comptoir d'Industrie Laitière, tenue lundi après-midi, le beurre non salé a été acheté par MM. Lowell et Christmas à 21 5-8 centins, le beurre salé par M. H. Allan à 21 3-8 centins ; le fromage par M. A. Allan à 10 1-4 centins.

—Les maçons et les ouvriers en brique ont beaucoup d'ouvrage cet automne. La construction est très active. Les salaires sont satisfaisants.

—MM. L. E. Panneton, N. T. Dussault et F. Campbell sont partis aujourd'hui pour Montréal. Ils prendront part à l'inauguration du club politico-social Jacques-Cartier.

—M. C. W. Bryant, contracteur, a fait commencer la construction, sur le chemin de Lennoxville, près de l'Avenue Aberdeen, d'une importante usine de portes, châssis, moulures, etc. M. Bryant a acquis plusieurs lots de terrain dans les environs qui lui serviront de cours à bois.

—La Sherbrooke Power and Light Co. a refusé l'offre de $200,000 du conseil pour son système d'éclairage à l'électricité et au gaz. Elle n'a pas même jugé opportun de soumettre cette offre aux actionnaires. Les directeurs sont d'opinion que leur système d'éclairage et leurs diverses propriétés valent beaucoup plus.

—Le conseil a commencé, lundi soir, la révision des listes électorales. A cette première assemblée les conservateurs étaient représentés par MM. N. T. Dussault et F. Campbell et les libéraux par MM. J. Leonard et J. D. Kennedy.

Comme l'an dernier, par un arrangement à l'amiable, le secrétaire trésorier et son assistant, feront eux mêmes la révision et la soumettront à une réunion du conseil le 19 courant.

Le secrétaire trésorier a fait rapport lundi soir, qu'il avait reçu 1135 demandes d'inscription. De ce nombre 520 personnes sont déjà sur la liste électorale et qualifiées à voter ; 319 noms ont été retranchés pour non qualification ou entrée double sur la liste. Il reste 296 demandes d'inscriptions qui devront être examinées.

—Le bazar de Stanstead, au profit de l'église catholique a donné une recette nette d'environ $700.

—M. J. Picard, agent des Terres de la Couronne, malade depuis trois mois, est assez bien rétabli pour reprendre le travail de son bureau.

—L'ouverture de l'école de dessin, sous le contrôle du Conseil des Arts et Manufactures, aura lieu lundi soir, le 19 courant, dans la bâtisse Griffith. On utilisera les salles de l'an dernier. Le dessin d'architecture sera enseigné par notre jeune compatriote, M. Louis N. Audet, étudiant au bureau de M. W. J. Grégoire, architecte de notre ville. Le dessin mécanique le sera par l'ancien professeur, M. Robt. Wyatt. Nous engageons nos ouvriers à suivre ses cours qui ont donné par le passé, des résultats considérables. L'avenir est aux travailleurs bien outillés.

—La ville de Coaticook a fait construire dans le courant de l'été neuf mille verges de trottoirs en ciment, au coût de $5,000. Toutes les principales rues ont maintenant de magnifiques trottoirs.

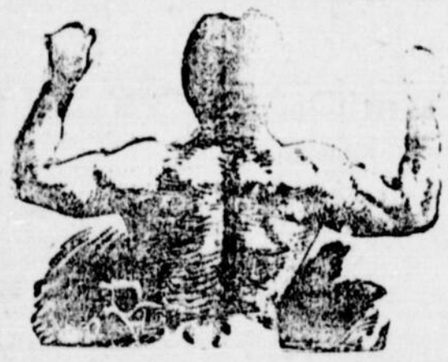

LA GLOIRE DE L'HOMME

EST DANS SA FORCE

Chaque jour, nous avons la preuve que l'homme faible n'a pas sa place dans le monde affairé et remuant de la vie d'aujourd'hui. Il faut du nerf et de la force pour surmonter les obstacles que nous rencontrons, malgré nous, et en cela, l'homme faible succombe.

Jetez un regard autour de vous et voyez quels sont les hommes d'aujourd'hui qui ont réussi ; que ce soit un marchand, un avocat ou un ouvrier, vous le voyez la tête droite, l'oeil clair, chacun de ses mouvements révèle la force et il est prêt à attaquer n'importe quel problème avec cette énergie qui assure le succès.

Je puis faire de ces hommes avec des hommes faibles. Je ne m'occupe pas du temps que dure leur faiblesse, ni de ce qui a manqué de les guérir. Laissez-les porter ma ceinture du Dr McLaughlin, tous les soirs, comme je le prescris, et à la place de nerfs affaiblis et débiles, je vous montrerai un homme fort, rempli d'une vie vigoureuse, avec des nerfs d'acier, prêt à regarder tout homme en face, à se croire l'égal de tout homme et à faire tout ce qu'il entreprend.

Vous allez dire que ceci est gros de promesses, je le sais, et je puis vous donner la preuve de ce que j'ai fait pour vingt mille hommes faibles, et chacun d'eux avait dépensé pour $50 ou $300 de drogues avant de venir à moi, à bout de courage.

M. CLEOPHAS BUSSIERES, Saint-Barnabé, comté Saint-Maurice, Qué., écrit en date du 1er octobre :— "Je viens vous remercier du bien que m'a fait votre Ceinture électrique ; quoique je ne l'aie pas portée tout le temps que vous prescrivez, elle m'a procuré cependant un grand soulagement. J'ai conseillé votre traitement à tous ceux qui sont venus s'informer de ma santé et je vous autorise à publier mon nom afin que d'autres puissent profiter de votre merveilleux remède."

Etes-vous faible ou souffrant ? Etes-vous nerveux ou sans sommeil ? Souffrez-vous de rhumatisme, faiblesse de dos, troubles de reins, faiblesse d'estomac, indigestion ou constipation ? Manquez-vous de vitalité ? Je puis vous donner la bénédiction de la santé et de la force. Je puis remplir votre corps de vigueur et vous faire porter comme au temps de votre jeunesse. Ma Ceinture Electrique se porte pendant le sommeil. Elle répand dans tout le corps une chaleur douce et bienfaisante. C'est la vie, c'est la vigueur.

UNE OFFRE DU DR. McLAUGHLIN

Est-ce que fatigué de dépenser votre argent en cherchant un remède dans d'autres traitements, vous doutez que je puisse faire quelque chose pour vous ? Afin de vous prouver si, oui ou non, j'ai la confiance que je dis avoir dans mon traitement, je fais l'offre suivante, si vous me donnez des sécurités pour le paiement de ma Ceinture, je prendrai votre cas sous mes soins et je vous guérirai avant d'être payé. N'est-ce pas juste ? Voici mon offre :

PAYEZ QUAND VOUS ETES GUERI

LIVRE GRATIS.—Le livre du Dr McLaughlin est distribué gratuitement à ceux qui s'intéressent au développement et à la conservation de la santé chez l'homme et chez la femme. Il est richement illustré et donne la description complète de mon traitement et de mon appareil. Envoyé gratuitement sous enveloppe cachetée, sur demande.

Dr M. H. McLAUGHLIN, 214 rue St-Jacques, MONTREAL.

Heures de Bureau, de 9 a.m. à 5.30 p.m., les Mercredis et Samedis, jusqu'à 9 p. m.

PLUS DE CORS AUX PIEDS !

"ANTIKOR-LAURENCE" Cure radicale des CORS, VERRUES et DURILLONS. Sûr, Efficace, Sans douleur. EN VENTE PARTOUT. Envoyé par la poste sur réception du prix 25c. A. I. LAURENCE, Pharmacien, Montréal.

"ANTIKOR-LAURENCE"

Scroggie's

Occasions du Vendredi !

Nous sommes un peu à l'avance pour annoncer nos occasions du Vendredi en considération du fait que ce magasin sera fermé JEUDI, LE 15 OCTOBRE, Jour d'Action de Grâce.

Département de la Draperie Artistique. Troisième Etage.

Rappelez-vous que nos prix sont bien plus bas que les prix offerts généralement. On estime pour toutes sortes de draperies de fantaisie.

Tapestry.—Draperie en Tapestry de 50 pouces, les nuances et patrons sont variés à l'infini dans cette ligne particulière ; marchandises toutes nouvelles. Notre prix, La verge **43c**

Draperie en Burlap.—Burlap de 36 pouces, pour draperie substantielle, économique et décorative, le Burlap est le leader reconnu ; ses mérites sont bien connus. Nous avons une ligne complète de ce tissu uni, rayé et à dessins. Notre prix .... La verge **23c**

Portières. — Ligne choisie de portières en Tapestry, bordures avec grosse frange nouée, beau fini de damas, rayures Bagdad et romaines, patrons turques et dado. Notre prix, ¼ verge **$4.75**

Paillassons en "grass" américain, nouveau tissu durable, à effet uni et de tapis, peut être nettoyé sans qu'il se détériore. Notre prix, la verge **48c**

Rideaux de dentelle. — Beaux rideaux en dentelle Nottingham blanche, 50 pouces de largeur x 3½ verges de longueur, paraissent tout aussi bien et dureront aussi longtemps que des rideaux vendus à prix bien plus élevés. Notre prix .... la paire **90c**

ETOFFES A ROBES.

Broadcloth Francais de Fantaisie A effet neigeux.

Seulement 100 verges dans chaque couleur ; beau Broadcloth français de première classe pour costumes-tailleur, de couleur noire et bleu-marin seulement. Valant $2.50 la verge. Spécial **$1.85**

25c la verge—Nos Offres Extra Spéciales pour Vendred, 25c la vrg

1,500 verges de gros drap Habit, de couleur pour robes d'écolières ou costumes de dames, pour jours de pluie, de couleur grise, brune, faon, rouge, bleu-marin, verte, etc. 1000 verges de serges croisées pure laine, dans une variété complète des plus principales couleurs. 15 pièces de beaux lustrés de couleur pour robes ou blouses de dames. Nun's Veiling français, pure laine, dans une variété infinie de délicates couleurs. Tous en vente de main, à, la verge **25c**

Manteaux de Dames

Beaux manteaux en drap de Vigogne noir, confectionnés dans un beau style de longueur trois-quarts, avec collerettes rondes, devant ample, manches forme de cloche, poches verticales, et corde de satin noir sur les manches et le collet, doublés en mercerisé de première qualité **$12.50**

Manteaux de longueur trois-quarts, confectionnés en drap de Vigogne gris de belle qualité, d'un effet élégant, avec dos box, à parement double, manches forme de cloche, manchettes retournées, poches droites, collet de velours, entièrement doublés **$9.00**

Manteaux de longueur trois-quarts, confectionnés en tweed d'un élégant effet et de joli dessin, avec large collerette circulaire, devant à étole, manches d'évêque, finis avec bandelettes de drap uni, et entièrement doublés **$13.50**

Nouveaux manteaux d'automne, confectionnés en drap ribeline sans envers, dans un style très nouveau, avec deux collerettes d'épaule, devant à étole, manches forme de cloche, poches verticales, et finis avec bandelettes d'appliqué et de satin, pour Dames. **$15.00**

Nouvelles du Rayon des Vêtements en Flanellette

REMARQUEZ CES VALEURS SPECIALES EN VETEMENTS DE FLANELLETTE POUR DAMES. ELLES SURPASSENT TOUT CE QUI A ETE OFFERT JUSQU'ICI.

Robes de nuit, à rayures, avec collet rabattu, garnies de frills autour des manches, pour Dames. Prix **39c**

Robes de nuit, rayées, col haut, garnies de frills autour du col, du devant et des manches, pour dames. Prix **49c**

Jupons de couleurs unies : blancs, bleu-ciel et roses, confectionnés avec large frange et large rempli, pour Dames. Prix **45c**

Jupons de couleurs unies : blancs, bleu-ciel et roses, confectionnés avec large frill curlé, pour Dames. Prix **59c**

Caleçons, rayés, avec frill, pour Dames. Prix **39c**

Caleçons de couleurs unies, blancs, bleu-ciel et roses, garnis de broderie, pour Dames. Prix **50c**

Chemises de couleurs unies, blanches, bleu-ciel et roses, garnies de frills autour du col et des bras, pour Dames. Prix **35c**

Commandes par la poste ou par le telephone promptement executees.

Scroggie's Angle des rues Ste Catherine et Université.

MAISON

D. GAGNON & CIE.,

Département des Manteaux, Collerettes, Imperméables, Jupes de Robes, Jupons, Costumes d'Automne, etc.

La renommée de vendeurs à bon marché que nous nous sommes acquise en détaillant des marchandises générales à meilleur marché que dans n'importe quel autre magasin de la ville, ne manquera d'être attachée aussi à notre nom pour la vente des articles confectionnés, ci-haut mentionnés. Un assortiment considérable de nouveaux articles a été emmagasiné, pour le commerce d'automne, à des prix réellement économiques.

De plus : Le stock entier de ce département qui se trouvait dans le fonds de commerce de J. B. TRAHAN, failli,

Et que nous avons acheté à l'encan public, n'ayant pu être écoulé plus tôt à cause de la température trop élevée, sera mis en vente cette semaine et formera la partie la plus attrayante de LA VENTE A BON MARCHE DE FONDS DE BANQUEROUTE, qui a lieu maintenant à notre établissement. Nous mettons devant les yeux de nos lecteurs, quelques notes pour leur aider à se former une idée sur la valeur D'UNE

Vraie Vente de Banqueroute

COSTUMES

Costumes pour dames, une ligne de jolis costumes en cheviotte noire, de $6.00 pour **$3.49**

Costumes en homespun barré, gris, bien faits et bien doublés, de $9.00, pour **$6.00**

Costumes en étoffe plus pesante, gris-fer, bleu-marin et gris bleu, de $10.50 pour **$8.00**

Costumes cheviotte noire, de $12.00, pour **$9.00**

Beaux costumes bleu-marin, de $15.00, pour **$10.00**

Jupes de Robes d'Automne

Jupes de robes en cheviotte noire ou bleu-marin, avec plusieurs rangs de piqures au bas, bon marché à $2.00, en vente à **$1.50**

Jupes de robes en frieze — étoffe —gris fer, coupe et fini dernier goût. Cette étoffe est tout laine, garantie pour ne pas changer. Bon marché à $2.75, en vente à **$2**

Belles jupes de robes en serge noire très pesante, admirablement bien garnies, qualité supérieure et style élégant, toutes les grandeurs valeur, $4, en vente à **$2.50**

Une autre ligne de très jolies jupes en même étoffe bure laine, aussi de même style nouveau, mais avec plus belle garniture. Si vous venez voir cette jupe, vous voudrez certainement l'acheter. Nous croyons sincèrement qu'aucune maison de Montréal mettra une aussi belle jupe en vente, à moins de $8.00. Nous avions décidé de la vendre à $6.25, mais pendant cette vente spéciale, nous faisons le prix **$4.50**

Belles jupes de robes en étoffe pure laine, gris fer ou noire, garnies de satin avec petits boutons pour finir, taillées par petits lés, dernier goût, dessin importé de New-York. Bon marché à $5.50. En vente à **$4**

Collerettes en Drap Noir pour Dames

Nous invitons les dames qui se proposent d'acheter une collerette de venir voir les nôtres avant d'aller ailleurs. Nous en avons de jolies doublées en satiné noir, à $4.00 et **$5**

Belles collerettes doublées en fourrures, à $10.00 et **$14.50**

Jupons pour Dames

Jupons en satiné noir garnis de corde et jolie ruche noire, valant $1.50, pour **99c**

Jupons en tricot, pesants, chauds, et de jolie apparence couleurs pâles et foncées. Valeur, $1.50 ; en vente à **$1**

MANTEAUX IMPERMEABLES pour les temps humides ou de pluie. Notre assortiment comprends tout ce qui peut se vendre de mieux aux prix réduits suivants : $4, $5, $6.50 ..... **$9.00**

Blouses en Soie, noires ou couleurs pour Dames

Extra belles blouses en soie pour réception, soirée, etc. Nous les offrons à des prix bien réduits parce qu'il y en avait une grande quantité dans le stock de BANQUEROUTE J. B. TRAHAN, ce sont toutes des marchandises de première classe et de formes nouvelles.

Belles Blouses de soie, de $6.75 pour **$4.50**

Et beaucoup d'autres qualités.

Bons Marchés cette semaine dans tous les départements.
Etoffes à robes, Tweeds, Tapis, Prélarts, Merceries, Bonneteries, Rubans, Dentelles, Ganteries, etc.

D. GAGNON & CIE., 165 ST-LAURENT Coin Dorchester MONTREAL

SON MARI ETAIT UN IVROGNE

Une dame qui guerit, son mari de l'ivrogne, raconte comment elle acquit le bonheur chez elle.

UNE LETTRE PATHETIQUE

"Il y avait longtemps que je m'étais proposé de faire prendre la Tasteless Samaria Remedy, à mon mari, pour l'empêcher de boire, mais je craignais qu'il ne s'en aperçut, et cette pensée me paralysait. Je remettais tous les jours l'exécution de mon plan. Un samedi, il arriva à la maison plus ivre que de coutume, après avoir bu presque tout son salaire ; mon irrésolution fit place à l'énergie en pensant que de ce train-là, nous marchions à grands pas vers la misère. J'achetai votre prescription et le lendemain matin, je la mêlai à son café et à ses aliments ; au dîner ainsi qu'au souper, j'augmentai la dose voyant qu'il ne se doutait même pas du traitement, je le lui donnai régulièrement, attendant anxieusement les résultats.—Mon coeur fut rempli d'espérances à la pensée de l'avenir doux et souriant qui s'ouvrait devant nous, lorsque mon mari me dit qu'il ne voulait plus prendre de whiskey parce que c'était une chose dégoûtante. C'était bien vrai, il allait cesser de boire, il serait maintenant un mari délicat et aimant, je pourrais avoir ma part des douceurs de la vie, j'allais être une femme heureuse enfin. Votre remède avait accompli la métamorphose. Craignant qu'un jour, il retournât à ses anciennes habitudes malgré ses promesses, je me procurai un autre paquet de votre prescription, mais je suis heureuse de vous dire qu'il ne m'a jamais été nécessaire de m'en servir. Je suis sincèrement convaincue que votre remède peut guérir n'importe quel cas.

Echantillon Gratuit—Et pamphlet donnant des détails complets, des témoignages et le prix, envoyés gratis avec directions complètes sous enveloppe ordinaire cachetée. Toutes lettres considérées comme un secret sacré. Incluez timbre pour réponse. Adresse : The Samaria Remedy Co., (Dép. 2), 23 Jordan St., Toronto, Canada.

LA POPULATION D'OUTREMONT

Voici les chiffres que donnait hier à ses religieux paroissiens le Père Curé de St-Viateur d'Outremont à la suite de la visite paroissiale qu'il vient de terminer: ces chiffres attestent une augmentation notable de la population canadienne-française et catholique de cette florissante municipalité qui occupe incontestablement un des plus beaux sites de Montréal.

Trois communautés religieuses comprenant 85 membres communiants

115 Familles religieuses comprenant 422 membres communiants, et 198 non-communiants, donnant une population totale de 705 âmes.

72 Garçons fréquentent l'école paroissiale des Sts-Anges.

58 Filles fréquentent l'école paroissiale de Notre-Dame du St-Rosaire.

15 autres filles fréquentent l'école apostolique.

22 autres garçons ou filles suivent les classes dans les collèges ou couvents en dehors de la paroisse, ce qui fait une population écolière de 167 élèves.

Il est vrai de dire que dans ce chiffre sont compris quelques enfants étrangers à la paroisse ou de croyance protestante qui fréquentent les classes des écoles catholiques de la paroisse.

Pour apprécier le prompt accroissement de la population, il suffit de rappeler que, il y a sept ans à peine, quinze enfants catholiques seulement suivaient l'école dirigée par une seule religieuse! Nul doute que la prochaine construction de l'église paroissiale n'accentue encore ce bon essor.

Pour le lavage des lainages et des flanelles, le Savon Sec de Lever (en poudre) vous donnera entière satisfaction. 21

A l'Hôtel des Postes

Jeudi, le 15 octobre 1903, étant le jour d'action de grâce, les malles de l'après-midi, en partance, seront fermées à 10 a.m., et les malles du soir à l'heure habituelle. Il n'y aura pas de malles pour les pays étrangers.

Le guichet du bureau sera fermé à 10 a.m. Le vestibule sera ouvert de 7 a.m. jusqu'à minuit.

Usé hors de service? Non! Lavé hors de service! C'est ce qui a lieu quand on se sert de savon commun.

SAVON SUNLIGHT

RÉDUIT LES DÉPENSES

Demandez la Barre Octogone. 139

LES COMMISSAIRES DE L'ALASKA

Banquetés par le lord maire de Londres

Londres, 13. — Les membres de la commission des frontières de l'Alaska, ainsi que les avocats et les fonctionnaires, ont été ce soir les hôtes du lord-maire de Londres, sir Marcus Samuel. Le banquet a eu lieu à Mansion House.

L'attorney général Finlay et sir Edward Carson n'y ont pas assisté, mais la plupart des autres intéressés y étaient présents.

Le lord-maire a porté la santé du président Roosevelt, tandis que la musique jouait "Star Spangled Banner."

Sir Marcus Samuel a ensuite porté le toast du "Tribunal des frontières de l'Alaska."

Il a déclaré que la méthode actuelle de soumettre à un tribunal une dangereuse dispute entre deux grandes nations serait une durable leçon de paix pour le monde.

En réponse, le juge en chef Alverstone, après avoir fait allusion à la mort de sir Michael Herbert, a dit que bien que le tribunal de l'Alaska ne fût pas un véritable tribunal d'arbitrage, il était une "tentative honnête et patriotique de résoudre, au moyen d'une discussion commune, des questions qui pourraient devenir dangereuses. Je n'ai rien à répondre de ce qui a été dit et fait. Nous avons procédé avec la plus grande unanimité, et je désire seulement que ceux qui ne comprennent pas les méthodes de ce tribunal s'abstiennent d'attribuer à ses membres des motifs qui n'existent pas."

Cette allusion ouverte aux critiques faites au Canada au sujet de la prétendue prédisposition de Lord Alverstone en faveur de la cause des Etats-Unis a causé de la sensation.

Lord Alverstone a ensuite ajouté avec feu que, durant toute sa longue carrière publique, il ne s'était objecté à ce qu'on critiquât les décisions qu'il avait pu prendre, mais qu'il ressentait fortement les critiques qu'on faisait avant qu'il se prononçât.

Le secrétaire Root parla ensuite. Après une allusion à la perte causée par la mort de sir Michael Herbert, M. Root dit :

"Quelques-uns ont cru que les Américains et les Canadiens sont venus à Londres parce que l'Alaska était un pays de cocagne, mais la leçon que découle de toute la procédure est que les Etats-Unis ont eu une telle confiance dans la Grande-Bretagne qu'ils ont voulu discuter une question qui leur est vitale, non pas dans une capitale neutre, mais dans une capitale appartenant à l'une des parties à la controverse. Rien ne peut mieux montrer la confiance absolue de toutes les parties dans la bonne foi, la généreuse hospitalité et le "fair-play" du peuple anglais."

Faisant allusion au tribunal, M. Root a dit :

"Je suis sûr que les vues les plus larges y prévalent avec un fort désir qu'on en arrive à une décision juste et équitable."

Sir Louis Jetté a fait écho, de la part du Canada, aux sentiments exprimés par M. Root, et le sénateur Lodge a déclaré que la rapidité des procédures était une leçon à toutes les nations qui évitent d'employer une méthode aussi pacifique de règlement par le motif que c'est une procédure de trop longue durée.

MM. Dickinson et Robinson ont répondu pour le Canada et les Etats-Unis, puis l'ambassadeur Choate a porté la santé du lord-maire et de lady Samuel.

La messe du St-Esprit

Demain, à 9 hrs, à la Cathédrale, sera dite la messe du Saint-Esprit, à l'occasion de l'ouverture des Facultés de l'Université Laval.

M. l'abbé Lecocq, supérieur de Saint-Sulpice, y fera une allocution.

Recherches historiques

Sommaire de la livraison d'octobre : M. Jean Félix Récher, curé de Québec, et son Journal, 1757-1760, Mgr H. Têtu ; l'hon. François-Xavier Lemieux, Lucien Lemieux ; Les deux capitaines Berthier, L'abbé Amédée Gosselin ; Jacques Le-Neuf de la Poterie, P.G.R. ; Noel Brassard dit Beausoleil, L'Abbé H. R. Casgrain ; Le monument Champlain à Brouage, Mgr Cyprien Tanguay ; La Côte Saint-Ange, Mgr H. Têtu ; Questions, etc, etc.

Gravure : L'hon. François-Xavier Lemieux.

On peut se procurer gratuitement une livraison spécimen des "Recherches Historiques" en s'adressant au directeur de la revue, Pierre-Georges Roy, rue Wolfe, Lévis.

Noces d'Or

Le 6 octobre courant, à St-Timothée, comté de Beauharnois, M. et Mme Antoine Quevillon ont célébré le cinquantième anniversaire de leur mariage. Une grand'messe a été chantée par M. le vicaire Lacerte qui fit aussi le sermon de circonstance.

Le chœur, sous la direction de M. André Meloche, maître de chapelle depuis trente-cinq ans, a exécuté une messe harmonisée.

Après la cérémonie religieuse, on se rendit chez M. Quevillon, où un magnifique dîner avait été préparé. Des discours y furent prononcés par MM. J. G. H. Bergeron, ex-M. P. et M. Arthur Plante, ex-M. P. P.

M. ET Mme ANTOINE QUEVILLON

Au souper, M. J. A. Meloche, marchand de St-Timothée, a fait allusion à la famille Quevillon, en parlant de ces belles réunions de famille dont il avait été déjà témoin, pour féliciter les organisateurs de cette belle fête et remercier cordialement tous les convives, lesquels se sont promis d'être présents aux noces de diamant dans dix ans.

M. et Mme Quevillon sont nés à St-Timothée en 1834. De leur mariage sont issus onze enfants. Ils comptent aussi soixante-neuf petits enfants.

Parmi ceux qui assistaient à la fête nous avons remarqué M. et Mme N. Boileau, M. et Mme J. Massicotte, M. et Mme Derepentigny, M. J. G. H. Bergeron, M. Arthur Plante, M. J. A. Meloche, M. F. Rapin, M. et Mme Jos. Lebeuf, M. et Mme F. X. Leduc, M. et Mme Jules Brunet, M. et Mme L. Duplessis, M. et Mme Palatin, M. et Mme Langevin, M. et Mme J. Julien, M. et Mme H. Meloche, M. et Mme Bellac, M. et Mme F. X. Lauzon, M. et Mme E. Boz, M. et Mme E. Alinier, M. et Mme N. Mathieu, M. et Mme R. Ruselmar, M. Jos. Cardinal, M. E. Cardinal, M. et Mme L. Leauc, M. Olivier St-Onge, M. A. Loisel, M. et Mme M. Juilien, M. A. Lozon, M. et Mme J. Viau, M. et Mme Faubert, M. et Mme Marinam, M. et Mme Narcisse Quevillon.

Il y avait aussi à la fête une vieille tante, Mme Larose Girouard, âgée de quatre-vingt-dix ans, qui a égayé la jeunesse par ses chansons du bon vieux temps. De riches cadeaux et une bourse ont été présentés aux héros de la fête.

CELUI-LA N'EST QU'UN SEUL ENTRE PLUSIEURS MILLES

Qui peuvent se lever et dire que les Pilules de Dodd pour les reins les ont guéri

Thomas Harrison souffrait du mal de dos et urinait du sang—Trois boîtes de Pilules de Dodd pour les reins enrayèrent sa maladie pour toujours.

St-Mary's Ferry, York, Co., N. B., 13 Oct. (Spécial).—Thomas Harrison de cette place n'est qu'un seul des milliers qui se lève et dit :

"J'avais la maladie des reins mais les Pilules de Dodd pour les reins m'ont guéri et elle n'est jamais revenue."

Prié de donner des détails sur son cas, W. Harrison dit: "Je commençai à souffrir de douleurs dans le dos, accompagnée d'une léthargie dont il m'était impossible de triompher. J'allai voir un médecin qui me dit ce que j'avais, mais en dépit de son traitement mon état continua à empirer et je commençai à uriner du sang.

Un ami me conseilla d'essayer les Pilules de Dodd pour les Reins et après avoir fini la première boîte, il passa une pierre qui est maintenant en la possession du médecin. Trois boîtes me guérirent entièrement et la maladie n'est jamais revenue."

La maladie de Bright est la phase la plus avancée de la maladie des reins. Si vous guérissez vos reins lorsqu'ils commencent à demander du secours, vous n'aurez jamais la maladie de Bright. 196-1

Avis important

Les journaliers qui ont été engagés par M. Charlebois, hôtelier, le ou vers le 15 octobre 1902, pour aller travailler dans les chantiers de la "Turner Lumber Company", sont priés de se rendre, cette semaine, chez M. Thimothée Pépin, 28 Av. Desjardins, pour affaires importantes.

Enfant terrible.

—Quel âge que vous avez, madame ?

—Mais, mon petit ami, l'âge que je parais

—Oh ! tant que ça ?

MESDAMES,

Votre buste est-il plat, mince ou peu formé ? Si oui, nous voulons votre nom et votre adresse, immédiatement, pour notre traitement à crédit.

Envoyez un timbre de 2 cents.

Mme H. HARMAND COMPANY,

8-9-12-14-16 Toronto, Ont.

LITIGE INTERNATIONAL

North Derby et Memphremagog

(Correspondance spéciale)

Sherbrooke, 13.—Un litige d'un caractère tout particulier s'est élevé, tout dernièrement, quant à la location de la ligne de démarcation entre North Derby, sur le territoire américain, et Lake Memphremagog, en Canada. Walter Parmenter, propriétaire de l'Hôtel "Line House", fut arrêté par la police du Vermont pour vente de liqueur dans cet Etat. Parmenter reçoit les services d'un avocat et répliqua qu'il avait fait ses ventes en Canada. Samedi dernier, le député-shérif Audinwood, les avocats Williams et Miles et un arpenteur firent un relevé de la ligne entre le Canada et les Etats-Unis. Ils découvrirent que la partie principale de l'hôtel de Parmenter comprenant le "bar room", dépassait de dix pieds les lignes dans l'Etat du Vermont. Parmenter était vaincu et fut obligé de fournir des cautions pour rester en liberté.

LA SOCIETE LITTERAIRE ST JAMES

Premier banquet

Cette association, qui est à ses débuts, s'est réunie hier soir, à l'hôtel de la Place Viger pour y tenir des agapes fraternelles.

Le dîner, excellent et bien servi, a été présidé par M. Hubbard.

A la droite du président, M. Tarte ; à sa gauche, M. Weir.

Les principales santés ont été celles du Roi, de l'Empire, du Canada, de la Législature Provinciale, de nos Hôtes.

Le toast à l'Empire a été présenté par M. McDuff. M. J. A. Mann y a répondu. C'est M. Edgar Judge qui a présenté la santé du Canada, et M. Tarte y a porté la parole. Le toast à la Législature Provinciale a été proposé par M. Castle, et le nouveau Ministre sans portefeuille, M. Weir y a répondu. M. Knight, le professeur Walton, de McGill, le Révérend M. Winfield, M. George Murray, le docteur Reddy et M. Henry Themis ont fait d'excellents discours. Il y a eu chansons, musique, réitation.

La société St-James est ouverte à tous les hommes de bonne volonté, sans distinction d'origine ou de partis politiques. Ce serait une excellente chose si anglais, canadiens, français et irlandais, catholiques et protestants se rencontraient de temps à autre dans des associations comme celle-ci.

Travaillons, étudions, instruisons-nous dans les professions, les metiers, les arts, l'agriculture.

C'est pour rien

Tout le monde est bien heureux de trouver partout un remède aussi précieux que le BAUME RHUMAL à 25c la bouteille. 196-2

LE MEDECIN PRÉSENT
De L'AIR FRAIS
De la
BONNE NOURRITURE
et de la
The D&L Emulsion
Marque de fabrique.
Pour tous ceux qui sont menacés de Consomption.

DISPARITION A PIERREVILLE

Où est le jeune Patrick Coté ?

Il aurait été vu à Montréal

Pierreville, 13.— Le Conseil de la paroisse de St-Thomas de Pierreville, a procédé hier à l'examen de la liste électorale. Voici les noms de ceux qui furent inscrits et rayés sur la dite liste :

Furent inscrits. — MM. Jos. Gentesse, fils, Chs. Bélouin, Eugène Bergeron, fils, Lactance de Tonnancourt, Chs. Tessier, père, Alex. Côté, Conrad Laforce, Séraphino Boisvert, Alfred Gill, Emile Mercure, S. Jutras, Abondius Letendre, W. Letendre et Welkie Durand.

Neuf noms ont été rayés.

—Patrick Côté, fils de M. François Côté, de Pierreville, âgé de 14 ans, vient de quitter la maison paternelle d'une manière des plus mystérieuses. Sans dire un mot de ce qu'il se proposait de faire, il quitta ses habits revêtit ceux de son père et disparut, sans que personne ne s'en aperçut.

Il était 9 heures mercredi dernier quand on s'est aperçu de sa disparition, toutes les recherches faites depuis ce temps sur son compte furent vaines. L'enfant a un capot noir en serge, trop grand pour lui, des pantalons barrés jaune et blanc et bien déchirés de grosses bottines de travail, cheveux blonds, figure brune, yeux gris. La famille et surtout la mère de l'enfant est bien désolée. Si en lisant ces lignes, le lecteur croit avoir de connaissance de cet enfant voudra bien en donner des nouvelles à son père, M. François Côté, de Pierreville.

Une personne de St-François du Lac a déclaré que mercredi après-midi, un enfant répondant au signalement du jeune Patrick se dirigeait vers Yamaska. Cette version ne peut être acceptée, car le jeune Côté était à Montréal lundi matin. Au poste No 8, se présentait dans l'avant-midi, un M. Malouin demeurant au No 143 rue du Bassin, un jeune garçon l'accompagnait, c'était le jeune Côté, au lieutenant en charge du poste, il raconta qu'un individu de Montréal de passage à Pierreville, l'avait induit de le suivre dans la grande métropole, où il se faisait fort de lui trouver un emploi rémunérateur. Arrivé ici, le jeune Côté, fut abandonné par son embaucheur, et sans pain, sans argent et plus encore sans parents ni amis, il trouva un asile chez M. Malouin qui eut pitié du dénuement et du désespoir du pauvre petit, déçu dans sa première course loin du toit paternel. Cependant, M. Malouin, qui a une famille et de lourdes charges, ne pouvait le garder longtemps sous son toit. C'est pour cela qu'il l'amena au paste No 8. Le garçon était décidé de retourner dans sa famille, mais l'argent lui manquait. Les officiers lui conseillèrent de s'adresser au chef Legault. Mais ce dernier n'a pas vu le jeune Côté qui s'est éloigné du poste No 8 depuis hier matin. Où est-il ? C'est ce que se demandaient les policiers. Peut-être que le garçon a pris le parti de retourner à pied à son village natal.

Un bébé qui pleure

La nuit est à coup sûr, un bébé malade. Il est prudent de se rappeler que le remède le plus agréable et le plus efficace contre les maladies des enfants consiste en quelques gouttes de Nerviline de Polson dans de l'eau sucrée.

Il ne faut que quelques gouttes de Nerviline pour soulager les douleurs stomacales ou chasser les crampes — bébé dort immédiatement et le calme se rétablit. La Nerviline est aussi bonne pour les adultes et c'est un remède remarquable contre les maladies estivales. Ne vous passez pas de la Nerviline, on en a trop souvent besoin dans toutes les familles et elle empêche souvent d'avoir recours au médecin.

Chez tous les pharmaciens en grandes bouteilles de 25c. 1,me,s

Il saura l'heure

Thomas Mattie a été trouvé coupable d'avoir volé deux montres appartenant à Henry Roper, de la rue Congrégation. Il recevra sa sentence vendredi.

Feuillet d'album :

"L'homme aimable est celui qui écoute avec intérêt des choses qu'il sait de la bouche de ceux qui les ignorent."

Les Femmes d'aujourd'hui
ont la santé,
la vigueur,
et la jeunesse éternelle,
comme les indomptables
Amazones de jadis
c'est grâce à ce breuvage bienfaisant et exquis
Vin St Michel
BOIVIN, WILSON & CIE., 520 Rue St-Paul, Montréal, Seuls Agents pour l'Amérique.
Eastern Drug Company, 14 Rue Fulton, Boston, Mass., Agents pour les Etats-Unis.

POUR LA QUALITE ET LA PURETE ACHETEZ
" L'EXTRA GRANULE "
et toutes les autres marques de sucres raffinés de la vieille marque recommandable de
Redpath
—FABRIQUES PAR—
The Canada Sugar Refining Co., (Limited.)
MONTREAL.
mr-jn

Un Cigare particulier
Pour les Fumeurs particuliers
The Emporium
Cigare a 10c
Doux et parfumé depuis la première petite fumée bleue jusqu'à la dernière bouffée ; se fume facilement, c'est un cigare parfait. Vendu dans tous les magasins.
EMPORIUM CIGAR CO. - ST-HYACINTHE, QUE.

NOTRE BEBE 1903

Dans le Monde Entier
Des milliers de Mères et de Nourrices font usage du SIROP du Dr CODERRE POUR LES ENFANTS.
Pourquoi ?... PARCEQUE les mères en font usage avec avantage satisfaction et plaisir, en retirant tous les jours le même résultat. Quant les généralions, l'une après l'autre, ont prouvé d'une façon pratique, les bons résultats obtenus par l'usage du
Sirop du Dr Coderre pour les Enfants
employé contre les maux des enfants, on ne peut s'empêcher d'admettre la véracité de ce fait et de dire que cette préparation a des mérites tels qu'on les lui assigne. Il est sans danger, agréable et calmant pour les enfants traversant la période de la dentition, il enrayera aussi chez eux promptement tous les désordres des intestins et de l'estomac.
Les Médecins et les Nourrices de professionnel recommandent.—Quand vous en achetez voyez à ce que la signature du Dr Coderre et son portrait soient sur chaque enveloppe. Défiez-vous des nombreux Sirops présentés sous une forme similaire et faits dans le but de ressembler au Sirop du Dr Coderre. Prix 25c la bouteille ou par la poste sur réception du prix The WINGATE CHEMICAL Co, Ltd. Montréal, Can
Les Pastilles du Dr Coderre contre les Vers, le seul remède sur, facile à administrer et efficace contre les vers chez les enfants. Prix, 25c ou par la poste sur réception du prix

FEUILLETON DE "LA PATRIE"

"Le Mystère de la Saulaie"

81 (Suite)

"Fort heureusement, la machine allant encore plus lentement, ne fit que la jeter de côté.

"Elle aurait pu être écrasée net.

Et Jean qui se redressait :

—Mais si elle n'a pas été écrasée net elle n'en vaut guère mieux.

"Elle est grièvement blessée.

—Le docteur espère qu'il ne s'agit que d'une entaille ; la tête paraît avoir porté, sur un caillou.

"Cela a beaucoup saigné.

"Le plus inquiétant, c'est que l'enfant a eu de la fièvre.

"Cependant maintenant... il me semble qu'il ne reste que de l'agitation.

La princesse tâtait le frêle poignet, où ses doigts cherchaient tant de fois durant toute cette nuit, les battements du pouls.

Elle ajouta :

—Le docteur doit revenir vers les sept heures, je ne partirai pas avant.

—Moi non plus, fit-il ; pauvre petite !... C'est odieux ces automobiles !

—La circonstance est exceptionnelle, et je crois qu'une voiture attelée eût amené le même accident, pire peut-être le cheval piétinant le corps renversé, à moins que ce ne fut l'écrasement sous les roues.

"Je donnerais je ne sais quoi, pour que cela ne fût pas arrivé, mais je suis obligée de reconnaître qu'il n'y a point eu de la faute du chauffeur.

"Le charretier, qui conduisait un chargement de briques, un vieux paysan hostile à la locomotion nouvelle, qu'il traite d'invention diabolique, l'a déclaré le premier.

"Un hasard fatal a voulu que la petite gardeuse de dindons, se trouvât absolument cachée par le tombereau, tandis que ses volatiles qui eussent pu tout aussi bien s'être cachés aussi, se décidaient à traverser.

"Si cette enfant mourait, cela ne m'empêcherait pas, d'avoir un de ces remords, qui vous laissent pour toujours une impression telle, qu'on prend en horreur ce qui a pu y donner lieu.

"Cela, hélas ! ne changerait rien, mais je ne remonterais de ma vie, dans une automobile.

—Enfin, que dit le médecin ?

—Je vous le répète, il ne croit pas que ce soit grave... à condition qu'il n'y ait pas de complications.

—En somme, quelle complication craindrait-il ?

—Une lésion, un choc, pouvant amener une inflammation cérébrale.

Le peintre murmura :

—Pauvre créature !

Puis, très sombre, très nerveux :

—Alors, tout serait donc contre moi !

—Tout serait contre vous ? interrogea madame de Trammart ; que voulez-vous dire ?

Il fit un geste des deux mains vers le lit où Résa, soulevait ses paupières lourdes.

—Elle est mon espoir !

—Cette enfant ?

—Elle est le seul témoin du crime.

—De l'assassinat de votre femme ?

—Oui.

—Comment, c'est de cette petite, qu'ont parlé les journaux ?

—C'est d'elle.

—Elle était dans la Saulaie, au bord du ruisseau ?

—Oui ; elle a certainement vu l'assassin... Seulement, elle ne peut rien dire.

—Personne ne la comprend ?

—Elle n'a à sa disposition, que quelques gestes rudimentaires, rien qui ressemble à aucun langage.

—Mais il y a l'institut des sourds-muets... Il faut l'y envoyer !

—M. Huppin de la Baumière, doit s'occuper de cela, ces jours-ci.

—Y a-t-il longtemps que vous ne l'avez vu, M. Huppin de la Baumière ?

L'artiste eut le froncement particulier du front indiquant un effort rétrospectif, de la pensée.

Cette contraction parut à son interlocutrice, l'indication bien nette, d'une fatigue morale, aussi grande que paraissait l'être, sa fatigue physique.

Et une pitié plus immense, lui envahit l'âme tout entière.

Une peur la saisit, au milieu, de cette pitié même.

Il lui sembalit, dans cette détresse du regard, saisie de suite chez Jean Lucquier, voir flotter la lueur étrange, qu'elle ne saisissait qu'une fois en sa vie.

Il s'agissait d'un ami de son mari, fréquentant chez elle au début de leur mariage, et dont la raison sombrait du jour au lendemain.

Cela se passa comme une terreur enfantée par une imagination inquiète.

Elle se dit que l'expression hagarde des prunelles s'expliquait chez Jean.

Il devait revivre par instant, de façon assez intense, les émotions des dernières semaines pour que leur impression affolante se reflétât dans ses yeux.

Ce n'était qu'un éclair...

En effet, le regard reprenait son expression naturelle.

La tristesse y restait, bien compréhensible aussi, sans rien d'anormal.

Jean répondait à sa question, concernant le juge d'instruction :

—Avant-hier, je crois, ou le jour d'avant... Nous avons eu de la peine à décider les Jurieux, à se séparer d'elle.

"Et voilà un événement, qui renverse tous nos projets.

—Qui ne fait que les reculer, espérons-le, pauvre ami.

Le peintre pressa encore, son front dans sa main.

—Il faut qu'elle parle, il faut qu'elle s'exprime... il faut savoir !

—Certes, fit madame de Trammart, il faut savoir ; non seulement pour le châtiment du coupable, pour votre satisfaction... la satisfaction douloureuse de déchirer le voile, qui entoure cette terrible tragédie.

Il arracha pour ainsi dire, sa main de son front.

—Certes, il y a des raisons, ces deux raisons... mais il y en a aussi une autre... une raison telle...

Il s'arrêta.

—Supérieure à celles-là ? interrogea la princesse.

—Oui.

—Que voulez-vous dire ?

—Vous n'avez pas lu les journaux ?

—Si, tous...

Et vous n'avez pas saisi dans l'un ou dans l'autre, peut-être dans chacun une allusion ?

Madame de Trammart demeura, quelques secondes sans répondre.

—Parlez franchement, Eva.

—Je l'ai saisie... et j'en ai été atterrée.

—Cette allusion signifiait, que je pouvais être le coupable.

—Je n'ai pas osé, je n'ai pas voulu comprendre.

Tout près d'elle, déjà, Jean Lucquier se rapprocha plus encore.

—Je suis resté quarante-huit heures sous les verrous, articula-t-il.

—Oh ! malheureux !

"Mais c'est de la folie, de la pure folie... Pourquoi un acte pareil de votre part ?

"Comment la justice a-t-elle pu supposer, cette chose monstrueuse ?

—Il y a une preuve.

—Une preuve ?

—Dont les journaux n'ont pas parlé, parce qu'on n'avait pas été jusqu'à la leur livrer...

"Et pour ne pas la leur livrer, il a fallu M. Huppin de la Baumière, comme il a fallu M. Huppin de la Baumière, pour cacher mon arrestation, et me relaxer, sans qu'on n'ait rien appris.

—C'est un esprit très large et très noble, un homme doué d'une grande faculté d'intuition.

"Il aura compris que, malgré les apparences, il se fourvoyait.

"Cependant les apparences semblent terriblement convaincantes...

—Qu'elles sont-elles ?

Un cri mal articulé, venant du lit, suivi d'un autre presque strident, empêcha M. Lucquier de répondre.

Il se tourna vers la couche, en même temps que madame de Trammart.

Tous deux, pendant un instant, oublièrent où ils se trouvaient.

Les bras ne se débattaient plus, sur le drap de grosse toile.

Mais la pauvre petite tête, bien endolorie, essayait de se soulever.

Et deux grands yeux ouverts regardaient cette femme, — cette belle dame inconnue, — puis cet homme auprès du lit.

L'homme, Résa le connaissait.

Elle paraissait depuis quelque temps en avoir peur.

Et, en cet instant, c'était de la frayeur qui se réflétait dans l'or des prunelles.

Le garde-barrière rentrait.

Sa femme arrivait au bout d'une seconde, derrière lui.

Tous deux virent l'expression du pauvre visage sortant si petit des linges entourant le front.

Et Martine grommela :

—Mossieu Lucquier... la petite avions peur, maintenant !

Tous deux s'étaient approchés du lit...

Et tous deux dans leur patois, disaient des mots doux à l'enfant, dont ils caressaient les mains.

Appuyés l'un et l'autre sur le panneau du lit, au pied, madame de Trammart et l'artiste regardaient cette scène, ce dernier oubliant passagèrement, sous l'impression qu'elle lui causait, ses soucis et ses amertumes.

Thérésa, dégageant ses mains des mains vigoureuses qui continuaient à les caresser, les porta à son front.

Martine n'eut que le temps de les lui saisir et de les emprisonner dans les siennes.

La petite muette, ne se rendant pas compte de ce qu'elle avait là, eût enlevé ce pansement gênant.

Le père nourricier, qui lui faisait signe sur signe, sans qu'elle parût comprendre, eut l'idée d'aller décrocher le miroir fendillé pendu près de l'unique fenêtre de la pièce basse, et devant lequel, une fois par semaine, il se rasait la barbe.

Il le plaça devant elle.

Et son visage pâlot prit une expression de surprise inquiète.

Les taches de sang, évidemment, la frappaient, la suggestionnaient.

Elle se mit à pleurer.

Martine la câlina.

L'enfant se tut.

Elle essaya de nouveau de lever la tête de dessus le traversin.

Ce mouvement lui arracha un léger cri.

Et elle se tint immobile, avec une crispation de souffrance sur la figure.

Les Jurieux ne devaient pas, jusqu'à l'arrivée du médecin, quitter la pièce.

Madame de Trammart avait repris sa place sur son fauteuil.

Jean Lucquier, tombé dans une sorte de prostration morale, ne bougeait point de la chaise où il s'asseyait, contre le mur, près de la boîte de la vieille horloge.

Toutà coup, une sorte de trépidation, se rapprochant, presque instantanément et qui n'était pas celle du train...

Un arrêt brusque, qui fit se dresser madame de Trammart.

La Panhard-Lavassor arrivait du château.

Amenait-elle sa fille et son mari, ou seulement l'un ou l'autre.

Evelina jeta sur Jean un rapide regard.

Puis elle se rassit.

Qu'importait !

Son mari pouvait entrer.

Ce fut lui, — il était seul, — qui franchit le seuil de la maisonnette.

Le prince avait ce regard aigu, embrassant tout, en passant.

Le personnage qu'il remarqua, avant n'importe qui, fut l'homme assis contre le mur blanchi à la chaux, entre la huche et la boîte à horloge.

Il avait tellement changé depuis le jour où il allait le trouver dans son atelier, pour lui faire lire de fausses lettres, — vengeance plus cruelle à son sens que n'importe quelle vengeance, — qu'il ne le remit pas.

Sa femme, très froide, le lui désigna.

—Monsieur Jean Lucquier,

Parlement Fédéral

L'autonomie des Territoires du Nord-Ouest — Le Bill des Chemins de fer — Télégramme de lord Alverstone — L'enquête Treadgold — Salaires des Bibliothécaires — Service Civil, etc., etc.

(Correspondance régulière)

Ottawa, 13.—La principale question du jour a été l'autonomie du Nord-Ouest demandée dans une motion de M. Borden. Tous les libéraux de l'ouest se sont prononcés contre la motion, sous le prétexte qu'elle n'est présentée que dans un but politique.

La motion a, en conséquence, été rejetée par un vote de 29 contre 63 La Chambre s'est aujourd'hui occupée de nombreuses questions, entr'autres du bill des chemins de fer, revenu du Sénat avec plusieurs amendements. Presque tous ont été refusés par le gouvernement, et le Sénat devra de nouveau les étudier. Les employés civils ne recevront leur augmentation de salaire que du jour où la nouvelle loi aura été adoptée.

Pour le Yukon

Sir Wilfrid Laurier a fait adopter une résolution relative à certains règlements promulgués par le gouverneur en conseil, sous l'empire de l'article 47 de l'Acte des terres fédérales, s'appliquant ou se rattachant au Territoire du Yukon.

La Chambre a adopté en première lecture le bill amendant l'acte d'inspection générale.

L'enquête Treadgold

En discutant la résolution concernant les arrêts en conseil pour le Yukon, le chef de l'opposition se plaint de la manière que l'enquête Treadgold a été faite par le juge Britton et M. B. T. A. Bell.

On lui a appris que les sténographes avaient reçu l'ordre de ne pas prendre certains témoignages donnés à l'enquête.

Si ces accusations sont fondées, une autre enquête devrait avoir lieu immédiatement pour s'enquérir de la conduite des commissaires.

Sir Wilfrid Laurier dit qu'il serait injuste de critiquer le travail de la commission avant que le rapport soit déposé en Chambre. Il n'y a nul doute que les commissaires ont fait leurs devoirs d'une manière impartiale.

Pas de malle rurale

En réponse à une question de M. Hackett, Sir Wm. Mulock dit que le gouvernement n'a pas étudié le projet d'établir un système postal rural. Plusieurs députés ont fait une demande pour un service de ce genre, mais l'on ne peut maintenant l'établir avec succès en Canada. Aucun gouvernement n'est en mesure de l'adopter, pas même en Europe.

Rumeur démentie

Sir Wilfrid Laurier a reçu un câblogramme de Lord Alverstone, niant absolument la dépêche datée du 12 octobre disant qu'il avait fait des déclarations publiques au sujet de la commission d'Alaska. Lord Alverstone dit qu'il n'a jamais fait de déclarations à ce sujet et la dépêche a été fabriquée de toutes pièces.

Les deux côtés de la Chambre applaudissent à cette déclaration.

M. Borden déclare que c'est absolument la réponse qui était attendue d'un homme comme Lord Alverstone.

Sir Wilfrid Laurier, sur question de M. Borden, dit qu'aucune nouvelle n'a été reçue de M. Aylesworth, concernant la prétendue entrevue qu'il aurait donnée aux journaux anglais sur la question des frontières de l'Alaska.

L'auditeur général

Au cours de la discussion sur le bill du service civil M. Barker, député de Hamilton, se plaint qu'aucune clause du bill ne s'applique à l'auditeur général.

Ce dernier continuera à recevoir le même salaire.

Sir William Mdlock dit que ce n'est pas parce que les services de l'Auditeur ne sont pas appréciés, mais le gouvernement ne veut pas présenter de loi qui retarderait la session.

Salaire des bibliothécaires

L'honorable Fitzpatrick fait adopter une résolution portant les salaires du bibliothécaire général, du bibliothécaire du Parlement et du régistraire de la Cour Suprême du Canada à $3,500 chacun, par année, avec une augmentation annuelle de $100 jusqu'à un maximum de $4,000 par année.

Le ministre de la justice dit que le statut fixe le salaire de ces deux officiers du Parlement à $3,000 et ils ne sont nullement sujets à la loi du service civil.

M. Bell, député de Pictou, dit que le gouvernement augmente le salaire de tous ses employés et ignore les officiers de la Chambre des Communes, le greffier et ses assistants. Ils devraient recevoir aussi un surplus d'honoraires.

L'honorable Fitzpatrick déclare que la question est importante et sera discutée par le gouvernement.

Bill du service civil

Sir William Mulock fait adopter la deuxième lecture du bill du service civil. Le Dr Sproule annonce que demain il proposera un amendement.

Une discussion assez longue s'est élevée relativement à la clause qui donne au gouvernement le droit de nommer ces employés temporaires à des positions permanentes sans être obligés de passer les examens ordinaires, ainsi que la chose s'est pratiquée jusqu'à maintenant.

Sir Wm. Mulock a déclaré qu'il n'était que juste qu'un bon employé temporaire soit nommé permanent, sans même passer d'examens.

A la demande de l'opposition, la clause 27 est rayée. Elle stipulait que le présent acte est considéré comme étant entré en vigueur le premier jour de juillet mil neuf cent trois.

Le bill des chemins de fer

Le bill des chemins de fer est revenu du Sénat avec nombre d'amendements, presque tous "ultra vires" d'après l'opinion du ministre de la justice. Comme résultat, le bill a été renvoyé au Sénat avec demande de reconsidérer les amendements aux clauses, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 11, de 12 à 26, 31, 33 et 60.

Le travail achève

Sir Wilfrid Laurier a annoncé que d'ici à la fin de la session, à part les bills inscrits à l'ordre du jour, le gouvernement s'occupera des résolutions du pont de Québec, des crédits supplémentaires se rapportant au Grand-Tronc-Pacifique et de deux bills ce département.

L'autonomie du N. O.

M. Borden a proposé une motion à l'effet de demander au gouvernement de prendre immédiatement en considération la question de l'autonomie provinciale des Territoires du Nord-Ouest, ainsi que le demande le peuple de cette partie du pays.

M. Borden a appuyé son amendement par un fort plaidoyer en faveur du peuple des Territoires. Il a fait ressortir le fait que dans cette partie du pays, le peuple avait la prétention de maintenir ses droits et de les défendre.

M. Borden a démontré que le premier ministre Haultain a demandé depuis longtemps l'autonomie de cette province, et le gouvernement a toujours semblé ignorer les demandes du peuple des Territoires.

M. Roche a appuyé la motion de M. Borden. Il a déclaré que le peuple des Territoires pouvait surveiller lui-même ses affaires, et qu'il connaissait mieux que qui que ce soit, ce dont il avait besoin. Il ne se prêtera jamais à une politique qui lui refusera ses droits.

M. Scott dit que le gouvernement traite généreusement le peuple, et que personne n'a à s'en plaindre.

Le vote

Le vote sur la motion du chef de l'opposition donne le résultat suivant:

Pour — 29.
Contre — 63.
Majorité du gouvernement — 34.

Programme du lendemain

La Chambre s'occupera mercredi des crédits et M. Borden dit qu'il appellera l'attention de la Chambre sur le service rapide de l'Atlantique. La Chambre s'ajourne à 1.40 heures.

NOTES

Une délégation d'Embrun, Chrysler et ailleurs, s'est rendue auprès de Sir Wm. Mulock pour demander un conducteur de malle sur la voie du Ottawa et New-York entre Ottawa et Cornwall.

—Une délégation de l'ouest d'Ontario a demandé aujourd'hui à Sir Wilfrid Laurier d'appeler M. Ballantyne au Sénat pour remplacer feu le Dr Landerkin. M. Ballantyne est l'ex-orateur de l'Assemblée législative.

—Dans le cas où M. L. N. Champagne se retirerait de la politique l'on dit que M. E. B. Devlin, avocat serait candidat libéral dans Wright. Plusieurs autres noms sont aussi mentionnés.

—Le vote sur la motion du chef de l'opposition a été pris à 1.30 hrs.

Items du grand magasin

Demain, jour d'action de grâces, l'établissement de la Cie. S. Carsley, limitée, sera fermé. Leur liste de bons marchés pour vendredi apparaît dans une autre colonne. Les occasions de placer son argent le plus profitablement possible sont nombreuses. Nous devons proclamer nos bons marchés en fait de blouses de flanelle, jupes de promenade, chapeaux prêts à porter pour dames, paletots pour enfants, manteaux courts pour dames, et notre belle liste d'épiceries spéciales. Peu importe la section du magasin dont vous visitez, les occasions pour économiser.

Nous vous conseillons fortement de faire vos achats le matin autant que possible. 196—1

Hôpital Notre-Dame

A une assemblée des directeurs de l'hôpital Notre-Dame, tenue hier, M. Hector Bellemare a été nommé collecteur de l'hôpital, en remplacement de M. Siméon St-Michel, récemment décédé.

Nouvelle usine

Dans une couple de mois les immenses usines que fait construire la Wire and Cable Company of Montreal, à l'angle des rues Guy et St-Jacques, seront terminées. Les travaux ont été commencés le printemps dernier et malgré une grève de briquetiers qui a retardé la construction pendant quelque temps la bâtisse a été rapidement construite.

L'usine sera immense. Haute de quatre étages et mesurant 165 pieds par 135 pieds.

L'exploitation nécessietra un pouvoir de plus de 1,000 chevaux et donnera de l'emploi à environ 400 ouvriers.

Epuisé ? La Salsepareille d'Ayer purifie le sang, donne la force aux nerfs, apporte la couleur aux joues.—Les Pilules d'Ayer règlent les intestins, guérissent la constipation et la bile et aident à la digestion.

J. C. Ayer Co., Lowell, Mass.

Les Aurores Boréales

Un beau spectacle nous etait gratuitement offert, hier soir

UN MOT DE THEORIE

Les heureux mortels auxquels il est advenu hier soir de se promener le nez en l'air, vers les huit heures, ont pu remarquer les grandes rais de reflets polaires qui barraient notre firmament.

Ces aurores boréales qui ont été remarquées hier sont de dimensions extraordinaires, et ce que l'on pourrait appeler leur fluidité, leur état remuant, de même que leur coloration variée leur donnait une beauté inouïe.

Les aurores polaires, spécialement appelées "boréales" ou "australes", selon qu'on les observe dans l'une ou l'autre hémisphère, sont assurément le plus beau phénomène que nous offre la nature, et, aujourd'hui encore, restent inexpliquées: leurs formes variées, leurs colorations intenses, leurs transformations rapides et leurs apparitions imprévues ont de tout temps excité l'attention de la foule, tandis que leur nature mystérieuse et les relations qui paraissent les rattacher au magnétisme terrestre ou à certains phénomènes cosmiques attiraient les recherches du savant.

L'aurore boréale avait toujours été liée par les anciens à des croyances superstitieuses. Dans certaines de nos campagnes, l'aurore boréale bouleverse encore les esprits; et l'on ne finit plus d'énumérer les malheurs dont cette lumière céleste est le signe avant-courieur.

D'autres y trouvent une grande influence sur certaines récoltes; d'autres y trouvent l'annonce d'un hiver rigoureux, etc. Mais les observations de Cassini et de Rœmer ont parfaitement rassuré les classes instruites, et l'aurore boréale cessa d'être considérée comme un phénomène surnaturel.

Dès 1250, un auteur norvégien, resté anonyme, émettait l'hypothèse que l'aurore boréale est produite par la glace qui rayonne pendant la nuit, la lumière qu'elle a absorbée pendant le jour. Explication sans doute imparfaite, mais semblable, cependant, à celle que proposaient, bien des siècles plus tard, Descartes et Franklin.

Les aurores boréales paraissent se reproduire de préférence à certaines heures de la journée; leur éclat présente son maximum pendant la nuit, à une heure d'autant plus tardive que la latitude du lieu d'observation est plus élevée. D'autre part, dans les régions tempérées, il y a maximum de nombre d'aurores en avril et surtout en octobre, c'est-à-dire peu après les équinoxes. Le minimum, au contraire, s'observe en janvier et en juin. Aux latitudes élevées, on en observe plus en hiver que pendant les autres saisons.

L'illumination que produit une aurore polaire n'est, d'ailleurs pas très considérable, et dépasse rarement celle que fournit la lune à son premier quartier; de plus, les étoiles importantes restent visibles à travers les lueurs.

Un grand nombre de savants se sont occupés des aurores boréales, entre autres Biot, Forsman, Winnecke, Weyprecht, Klein, Tromholt, Halley, Dalton, Canton, Priestley, Fisher, De la Rive, Lemstrom, Edlund, Angot, Mairan, etc.

Parmi toutes les théories proposées pour expliquer l'apparition ces aurores, citons les principales.

1o Les théories "cosmiques", qui font dépendre l'œuvre de causes extérieures à notre globe. Mairan a supposé que l'aurore se produit quand la terre vient à rencontrer la "lumière zodiacale", sorte d'anneau lumineux formé de particules matérielles, et qui entoure l'équateur solaire.

2o Les théories "optiques" admettant que la lueur de l'aurore n'est autre que la lumière solaire réfléchie ou réfractée par des particules glacées.

3o Les théories "magnétiques" qui imaginent des particules magnétiques, orientées par le magnétisme terrestre, lesquelles conduiraient de silencieuses décharges électriques dans les régions élevées de l'atmosphère.

4o Les théories "électriques" qui attribuent l'aurore boréale à des décharges électriques entre l'atmosphère et le sol; les fines particules de glace imparfaitement conductrices, qui flottent dans l'air, serviraient à rétablir l'équilibre électrique en ramenant à la terre l'électricité atmosphérique.

La théorie la plus complète, aujourd'hui, est celle de Nuterweger, qui fait intervenir le mouvement général de translation du système solaire, et, en tout cas, les théories électriques présentent jusqu'ici les meilleures conditions.

LA REPONSE DU VATICAN

Le Pape remercie Mgr Bruchesi de l'hommage respectueux qu'il a reçu de lui à son avènement.

Nos lecteurs savent déjà que Mgr l'archevêque s'était fait un devoir d'offrir à Sa Sainteté Pie X l'expression filiale de ses hommages et de son dévouement, dans un cablogramme d'abord, ensuite dans une lettre particulière.

Les journaux ont publié, presque au lendemain de l'élection du Saint-Père, les premières dépêches télégraphiques échangées entre les évêques du Canada et le Souverain-Pontife.

Nous donnons aujourd'hui la réponse envoyée du Vatican à la lettre de Mgr l'archevêque. Le document est signé par Mgr Merry del Val, pro-secrétaire d'Etat de Sa Sainteté.

TRADUCTION

Rome, 8 septembre 1903.

Illustrissime et Révérendissime Seigneur.

C'est un vrai plaisir pour moi que d'avoir reçu l'honorable mission de transmettre à Votre Grandeur les paroles de très vive satisfaction que le Souverain-Pontife a trouvées en réponse à votre lettre si appréciée du 22 août dernier.

Ce témoignage de vénération et d'obéissance filiales exprimé par Votre Grandeur, en votre nom et au nom de votre diocèse tout entier, si florissant par le développement de la religion catholique, ne pouvait point ne pas apporter une douce consolation au cœur paternel de Sa Sainteté. Pasteur universel, le nouveau Pontife possède une pleine connaissance de la vaste étendue de votre diocèse. Appréciant justement l'importance de ce diocèse, il se réjouit de le voir constitué comme un centre fécond de religion et de foi. C'est avec la tendresse la plus paternelle que le pape a reçu l'hommage de fils si nombreux qui, bien que séparés par une longue distance de son auguste personne, ne manquent pas pourtant d'exprimer, par l'entremise de Votre Grandeur, leurs sentiments les plus dévoués pour le Vicaire de Jésus-Christ, et leur soumission filiale qui est la noble devise de chacun de vos catholiques.

Enfin le Saint-Père, vous remerciant d'un tel acte de vénération et de respect, vous envoie de tout cœur, comme preuve de sa bienveillance et comme gage des dons célestes, la bénédiction apostolique, pour Votre Grandeur, pour votre clergé et pour tous les fidèles de votre diocèse.

En vous faisant part de ces sentiments si bienveillants de Sa Sainteté, je saisis l'occasion de m'affirmer de nouveau, avec les sentiments de la plus haute considération.

De Votre Grandeur,

L'humble serviteur

RAPHAEL MERRY DEL VAL.

Pro-Secrétaire d'Etat de S.S.

NOUVELLES D'OTTAWA

Au monastère du Précieux Sang —M. G. J. Ross nommé auditeur général à Honolulu— Tentative de vol—Cinquante ans de prêtrise.

(Correspondance spéciale)

Ottawa, 14. — L'ingénieur Kerr a fait démolir une cloture sur la rue Slater et séparant le terrain de M. H. N. Bate. L'ingénieur prétend que le terrain appartient à la ville, M. Bate soutient le contraire. Il y aura probablement poursuite.

— M. Smart, sous-ministre de l'Agriculture s'oppose aux travaux du nouvel édifice au terrain de l'exposition, parce que les ouvriers empiètent sur son terrain, sans qu'il y ait eu d'expropriation.

— Madame Chatelain, mère du curé de Thurso, a été enterrée lundi à ce dernier endroit. Un nombreux clergé était présent.

— Demain, il y aura prise d'habit au monastère du Précieux Sang. Mgr Duhamel officiera.

—Ce soir souper aux huîtres à l'Institut Canadien.

— Les journaux de Honolulu annoncent que Geo. James Ross, autrefois d'Ottawa, vient d'être nommé auditeur-général du gouvernement de Honolulu.

— Des voleurs ont cherché à pénétrer, hier matin, dans le bureau d'enrégistrement du comté Russell.

Les coupables sont deux hommes et une femme. La porte de la voute a été forcée au moyen d'une pince, mais a résisté. Il n'y avait pas d'argent dans l'édifice. Il n'y avait pas d'argent dans l'édifice.

—L'ingénieur Kerr devra présenter un rapport sur la réclamation de $69,000 de MM. Robillard et O'Leary, pour travaux extras à l'égout principal.

—Cette semaine le R. P. Maugin, O.M.I autrefois d'Ottawa, célèbra son 50ème anniversaire de prêtrise à Lowell, Mass. Le R. P. Emery, recteur de l'Université d'Ottawa sera présent.

—Les Dr R. W. Ells, A. E. Barlow et M. O. E. LeRoy, du service géologique, sont partis pour l'oupore, pour étudier les causes de l'éboulis de dimanche dernier.

Restitution

Nous recevons la lettre suivante:

"Vous trouverez ci-inclus deux piastres qui vous sont dues à titre de restitution pour votre journal.

X....

LE COMNERCE DE POMMES

Quelques exportateurs ont eu une assemblée hier après-midi à bord du Kensington, au cours de laquelle on a traité longuement du commerce de pommes. Cette assemblée a eu lieu sur l'invitation des agents de la ligne Dominion qui tenaient à faire visiter les glacières et les compartiments à air froid de ses navires par les gens les plus intéressés. Incidemment l'invitation était pour un lunch à bord du Kensington.

M. John Torrance, gérant de la compagnie, souhaita la bienvenue à ses hôtes, puis parla affaires. Il déclara que les plaintes que les compagnies recevaient au sujet de l'exportation des pommes étaient injustes, car les compagnies canadiennes ne chargent pas plus cher que les compagnies américaines et prennent tout autant de précautions que ces dernières. C'est plutôt la faute des pommes. Les premières exportations de pommes ne donnent jamais autant de satisfaction que les expéditions d'automne pour la bonne raison que le fruit est moins ferme et moins sain qu'en automne.

Une des grandes difficultés est le chargement. Les pommes arrivent toujours en retard et durant leur déchargement des wagons et l'embarquement dans le navire les barils sont plus ou moins malmenés.

Le commerce de pommes est actuellement énorme, et un seul vaisseau transporte aujourd'hui plus de pommes dans un seul voyage qu'il s'en transportait durant toute une saison il y a quelques années. Le Tunisian a laissé Montréal la semaine dernière avec une cargaison de 23,000 barils, et le Canada il y a trois semaines en transportait 16,614.

Les expéditeurs s'accordent à dire que si les compagnies transatlantiques veulent prendre toutes les précautions nécessaires, ils n'ont aucune raison de faire expédier leurs marchandises par les ports américains de Portland ou Boston.

POUR LES CULTIVATEURS

L'hon. juge Mulvena rend une décision importante à Richmond à propos de vente de fromage

Sherbrooke, 14. — Le juge Mulvena a rendu une décision d'une importance capitale, pour les cultivateurs, la semaine dernière, à Richmond. Elle règle une difficulté qui a souvent surgi entre les acheteurs et les vendeurs de fromage. Il s'agissait d'une cause de Stalker vs Williamson pour une somme de $8.00 retenue sur une vente de fromage. Le demandeur avait vendu au défendeur, par l'intermédiaire de la Chambre d'Industrie Laitière de Richmond, un lot de fromage à un prix spécifié par livre, sujet à l'inspection à Montréal. Le fromage fut délivré à la date fixée dans le contrat mais ne fut pas inspecté à son arrivée à Montréal. Le défendeur envoya son chèque et retint une somme de $8.00 prétendant que le fromage était de qualité inférieure. Dans la lettre contenant le chèque, le plaignant recevait instruction d'en retirer le montant à la banque dans le cas seulement où il serait consentant de l'accepter comme paiement en entier de son envoi de fromage; s'il refusait il devait le retourner et reprendre son fromage. Le plaignant ignora les instructions de l'acheteur, présenta son chèque à la banque et après avoir touché l'argent envoya un reçu et prit de suite une action en recouvrement de la balance. Le magistrat a décidé que le demandeur ayant rempli son contrat, tel que convenu à la vente, avait droit de recouvrer la balance retenue par l'acheteur, se basant sur le fait que le défendeur était en défaut pour n'avoir pas fait inspecter le fromage tel que convenu. Que le plaignant n'était pas tenu de garder la possession de son fromage au bon plaisir de l'acheteur, et que le fait qu'il l'avait accepté lorsqu'il fut délivré à Montréal, complétait le contrat entre les deux parties, que le chèque accepté par le vendeur ne libérait pas la dette et que les instructions stipulées dans la lettre contenant le chèque n'enlevaient pas le droit au vendeur de réclamer la balance qui lui était due, le montant du chèque ne devrait être considéré que comme un acompte.

La mort de W. S. Russel

"Nous soussignés, les jurés assermentés dans cette affaire, après avoir entendu les témoignages, déclarons que feu William Spencer Russell est mort à Montréal le 12e jour du mois d'octobre 1903 à la suite d'une blessure faite par le projectile d'un revolver dont il a fait lui-même jouer la détente; mais nous sommes incapables d'affirmer si la victime l'a fait avec intention d'intenter à sa vie".

Tel est le verdict rendu par le jury convoqué pour statuer sur la mort de W. S. Russell, décédé lundi soir à l'hôpital Général.

La Dyspepsie Nerveuse

L'indigestion, les maux de tête, le vertige, qui résultent d'épuisement nerveux — sont définitivement guéris par

La Nourriture du Dr Chase pour les nerfs

Il faut une certaine somme d'énergie pour stimuler les organes de la digestion dans leurs fonctions. Quand les nerfs sont faibles et épuisés, ou quand l'énergie nerveuse est épuisée par un grand travail cérébral ou par un surmenage des autres organes, les phénomènes de la digestion sont compromis et il se produit alors des maux de tête et du vertige.

Telle est la raison pour laquelle tant de travailleurs de la pensée, d'hommes d'affaires et de profession, ainsi que des femmes et d'autres se plaignent d'indigestion, d'insomnie et de maladies dépendant de ces dernières. La nourriture du Dr Chase pour les nerfs guérit d'une façon permanente tous ces maux résultant d'un sang fpible et de nerfs épuisés. C'est le meilleur traitement qu'on puisse se procurer contre la dyspepsie nerveuse et l'indigestion.

M. Jos. Tousignant, le fils du maître de poste de Sainte-Philomène, Fortierville, Qué., écrit: "Quand je commençai à faire usage de la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs, j'étais tellement faible et épuisé que je ne pouvais faire le moindre ouvrage. J'avais des douleurs au dos et aux côtés, mon estomac n'était pas normal et il m'était impossible de digérer ce que je mangeais. Les médecins me dirent que mon mal n'était autre chose qu'une débilité générale ou faiblesse physique. Tout d'abord, je commandai deux boîtes de la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs, et lorsqu'elles eurent été employées, je me sentais tellement mieux, que j'en commandais encore une demi-douzaine de boîtes et continuai le traitement jusqu'à aujourd'hui. Maintenant je crois absolument que la santé m'est complètement rendue. Je me sens fort et bien de toutes façons, mon poids s'est accrû de plusieurs livres. Je ne perds jamais une occasion de recommander la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs, car dans mon cas, elle m'a fait beaucoup de bien".

La Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs, le grand reconstituant du sang et restaurant des nerfs, 50 cents la boîte chez tous les marchands ou chez Edmanson, Bates et Cie, Toronto.

Pour vous protéger contre les imitations, le portrait et la signature du Dr A. W. Chase, auteur du fameux livre de recettes, se trouvent sur chaque boîte de ses remèdes.

Aux Etats-Unis, la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs est connue sous le nom de "Dr Chase's Nerve Pills" et est fabriquée uniquement par la "Dr A. W. Chase Medicine Company", Buffalo, N.-Y. 196-1

Tapis Exposition d'un magnifique stock de nouveautés. Aussi, ***Rideaux, Rugs, Draperies et Tapis*** tout faits à escomptes spéciaux. Couchettes, Matelas et Articles de Literie.

Thomas Ligget, EDIFICE EMPIRE 2474-2476 Rue Ste-Catherine

La QUALITE d'abord Le PRIX ensuite ...

Telle devrait être votre devise en achetant des articles de ménage—plus spécialement lorsque ce sont des articles en bois.

LES SEAUX ET CUVETTES DE CANE

sont les articles qu'il profite à la ménagère d'acheter. "Tout aussi bon" veut dire courir des risques. Insistez auprès de votre marchand pour avoir les articles qui portent le nom de "Cane, Newmarket" à prix populaires.

LES BONS CAVALIERS

se procurent toujours leurs selles et accessoires de la maison

H. Lamontagne & Cie limitée

1902 RUE NOTRE DAME

BATISSE BALMORAL

Près de la rue McGill.

L'ASSURANCE DE M. MUIR

Une cause par jury s'est instruite hier, devant l'honorable juge Trenholme. C'est la veuve de feu Ernest G. Muir, qui réclame $10,000 de la Travellers Insurance Co. montant d'une police tenue dans cette compagnie, par son mari. M. Muir était gérant de la Montréal Coal and Towing Co. On cherchera à savoir si la mort a été causée accidentellement par la décharge subite d'une arme à feu qu'il était à nettoyer où s'il peut être question d'un suicide. Plusieurs témoins ont déjà paru pour la demanderesse.

Mtre A. R. Oughtred comparait pour la plaignante, avec M. A. W. Atwater C. R. comme conseil. MM. J. N. Greenshields, S.R., et R. A. E. Greenshields, C.R., ont été chargés des intérêts de la défenderesse.

Les "Coldstream Guards"

La fanfare des Coldstream Guards, donnera à l'Arena, demain, deux grands concerts d'adieu.

Les membres de ce corps de musique s'embarquent pour l'Angleterre samedi matin, à bord du steamer Parisian.

Le public montréalais aura une dernière chance d'entendre cette célèbre fanfare.

Des billets seront mis en vente jusqu'à jeudi midi, à la succursale-ouest du "Star", au coin des rues Peel et Ste-Catherine.

AVIS SPECIAL

Le pianiste automatique Cecilian

MM. Willis & Co., 2470 rue Sainte-Catherine, nous font savoir que Lady Edw. Churchill, Park Lane, Londres, Angleterre, a ordonné un pianiste automatique Cecilian pour son usage persannel. Le prix n'en est pas plus élevé que celui des pianistes automatiques ordinaires, $275.00.

Venez voir des spécimens de cet instrument chez Willis & Co., édifice Empire, 2470-2472 rue Sainte-Catherine, Montréal. 196-1

Aux musiciens

M. J. N. Hébert invite respectueusement les corps de musique qui voudront bien prêter leur concours pour la grande démonstration religieuse au cimetière catholique le 1er novembre prochain, de lui envoyer leurs noms, afin de leur faire parvenir les parties de la marche funèbre de Beethoven qui sera exécutée avant la cérémonie et la marche de Chopin pour finale.

Répétition générale à la salle Montcalm, coin St-Hubert et Demontigny, à 8 hrs, le 29 octobre.

Pour le Jour d'Actions de Graces

NOUVEAUX CHAPEAUX

Mous et Durs.

Dernières nouveautés aux plus bas prix, $1.00 à $2.50

Nouveaux Gants doublés et non doublés, 75c en montant.

Nouvelles Cravates, 15c, et tout en soie, à 25c.

Plus belles lignes dans tous les genres, 35c et 50c.

Sous-Vêtements, Chaussettes, Sweaters.

Nouveaux Paletots et Habillements d'Automne

Prêts à mettre et faits sur commande.

Bretelles, Chemises de travail, salopettes et Gilets, Vêtements et Merceries de toutes sortes pour hommes et Garçonnets.

Magasin ouvert jusqu'a 10 hrs. ce soir chez

Allan's

Angle des rues Craig et Bleury et 2299 rue Ste-Catherine.

L'Heureuse Enfance sait ce qu'il y a de meilleur

Un remède qu'un enfant n'aime pas ne lui fera pas beaucoup de bien. Les parents sensibles donneront aux chers petits un remède qui a bon goût et qui fait du bien mais qui ne donne pas de coliques ou qui ne resserre pas; le genre qu'ils aiment eux-mêmes.

"J'ai une entière confiance dans les Cascarets pour soigner nos enfants."
Mme ELLEN BURWELL,
181 rue Division, St-Louis.

"Mon petit garçon âgé de trois ans souffrait d'hémorrhoïdes saignantes. Nous commençâmes à lui donner les Cascarets et avant qu'il en eût pris une boîte, il était bien portant."
A. GOIN, Okmulgee, I.T.

"Je ne me passerai jamais des Cascarets. Mes enfants sont toujours charmés lorsque je leur donne une partie d'une tablette et pleurent pour en avoir encore. Ils occupent une position permanente chez nous."
Mme JOHN FLAGEL,
Michigan City, Ind.

"Ma petite fille se plaignait qu'elle n'était pas bien, elle commença à vomir, et devint très malade. La moitié d'une Tablette Cascarets lui fut donnée, et en moins d'une demi-heure, elle se releva aussi bien portante que jamais."
THOS. L. MOST, M.,
Trenton, Pa.

"Nous employons les Cascarets dans notre famille et ils sont les amis des enfants."
Mme AMES GREENWOOD,
Menasha, Wisc.

"Je garde toujours les Cascarets dans ma maison, tant pour mes enfants que pour moi-même."—Mme CHAS ROOT, 692 rue Lorain, Cleveland, Ohio.

Les remèdes que l'on donne de force aux enfants perdent la moitié de leur puissance. Un remède mauvais, qui rend malade, est une injustice envers chers petits innocents qui ne peuvent se protéger, il les rend moroses et ils ont peur de la dose. Lorsqu'un enfant déteste un remède, ce dernier ne sera pas efficace. Les enfants aiment les Bonbons Cathartiques Cascarets, ils en demandent et en sont toujours protégés contre les ravages des maladies des enfants.

Cascarets

Les meilleurs pour les Intestins. Chez tous les Pharmaciens, 10c, 25c, 50c. Jamais vendus en quantité. Véritable tablette marquée C C C, garantie devoir guérir ou votre argent vous est remis. Echantillons et petit livre gratuits. Adresse, Sterling Remedy Co, Chicago ou New-York.

PETITES ANNONCES

Tarif des Petites Annonces dans "LA PATRIE"

Emplois demandés....	20 mots ou moins, 3 insertions, 25c
Chambre à louer.......	
Situations vacantes..	
Agents demandés.......	
Employés demandés...	
Servantes demandées	
A vendre	

EMPLOIS DEMANDES

20 mots, 3 fois pour 25 cents. ½c par mot extra.

EMPLOI DEMANDE.—Une bonne personne demande une position comme servante générale. S'adresser à 147 St-Timothée, au fond de la cour. 195-3

EMPLOI DEMANDE.—Une personne d'expérience demande à faire le soir, quelques travaux de comptabilité ou de traduction. Prix modéré. Ecrire à G., 384, "La Patrie". 195-3

AGENTS DEMANDES

20 mots, 3 fois pour 25 cents. ½c par mot extra.

AGENTS—On demande des messieurs ou des dames, pour employer des agents ; $800 par année et les dépenses ; position permanente, expérience pas nécessaire. S'adresser à M. A. O'Keefe, gérant de district, 157 rue Bay, Toronto. mer-sam- H-jno

HOMMES.—J'ai besoin des hommes pour me représenter soit comme agents locaux ou comme voyageurs. Devront être bons parleurs. Agés de 25 à 65 ans. Salaire libéral ou commission pour une partie de temps. Articles bien populaires. S'adresser de suite, en français, avec références, à Lewis Luke, boîte 679, Montréal. mer-jeu-vend-sam

SITUATIONS VACANTES

20 mots, 3 fois pour 25 cents. ½c par mot extra.

ASSOCIE.—On demande un associé pour l'exploitation d'un moulin à scie. S'adresser à 540 avenue Mt-Royal. 196-3

APPRENTI - BOULANGER.—On demande un apprenti-boulanger de 4 ou 5 mois d'expérience. Bon salaire. S'adresser le soir, à 180 Mentana. 194-3

APPRENTIS - PRESSIERS.—On demande deux apprentis-pressiers. S'adresser à "La Patrie", département des jobs. jno

FILLES.—On demande des filles de moulin et aussi des finisseuses dans les fourrures, pour travailler le soir ou le jour. S'adresser à 2279 rue Notre-Dame. 196-3

FAMILLES.—On demande des bonnes familles pour une manufacture de coton. Adressez : The Montreal Cotton Co., Valleyfield, P.Q. m-j-s-9 ins.

FILLE DE CHAMBRE et FILLE GENERALE.—Une fille de chambre trouvera un emploi lucratif au No 46 carré St-Louis. Au même endroit, une fille pour service général est demandée. Bons gages. jno

FILLES.—On demande filles de salle d'expérience, pour servir tables à manger. Pour la journée du 15 courant. 45 rue St-Vincent. 194-3

GARCONS.—On demande des garçons waiters, habitués à servir boissons et aussi tables à manger. Deux jours de travail, jeudi et vendredi prochains. 45 rue St-Vincent. 194-3

GARCON.—On demande un garçon intelligent pour faire les messages et apprendre le commerce. Place permanente. S'adresser à D. Gagnon et Cie., 165 rue St-Laurent. jno

GARCON.—On demande un garçon capable de prendre soin d'un cheval et le conduire. S'adresser au No 310C rue Rachel. 194-3

HOMME.—On demande un homme de cuisine d'expérience pour deux jours de travail, jeudi et vendredi prochains. 45 rue St-Vincent. 194-3

HOMMES ET FEMMES.—Nous avons besoin d'une couple de personnes dans chaque localité, pour travailler pour nous, à la maison, à temps perdu. Ouvrage agréable. Salaire libéral. Pas de sollicitation. S'adresser à Boîte 428, London, Ont. 184-18

HOMMES.—On demande des hommes recommandables — $60 par mois et les dépenses, $2.50 par jour, à des hommes recommandables, dans chaque localité, pour introduire nos marchandises, fixer des pancartes sur les arbres, clôtures, le long des routes et tous les endroits en vue. Ecrivez immédiatement pour renseignements. THE EMPIRE MEDECINE CO., LONDON, ONT. jno

INSTITUTEUR.—On demande pour école élémentaire, un instituteur ou une institutrice possédant diplôme français et anglais. Lucien Gagnon, sec.-trés., St-Paul de l'Isle-aux-Noix, P.Q. 195-3

JEUNE HOMME.—On demande un jeune homme chez O. Payette, épicier, 159 rue Richelieu, Ste-Cunégonde.

JEUNE HOMME.—On demande un jeune homme pour conduire une voiture d'épicier. Devra parler les deux langues. S'adresser à 7 rue Prince-Arthur. 195-3

JEUNE FILLE.—On demande une jeune fille, comme servante dans une petite famille. Pas de lavage. S'adresser à 66 rue Drolet. 194-3

JOURNALIERS.—On demande des journaliers pour une fabrique; travail permanent, gages à la semaine. 173 rue Common. 195-3

MOULEURS.—On demande 100 mouleurs en machinerie et "coremakers". Ouvrage permanent. Gages pour les mouleurs, au moins, $4.00 ; "coremakers", $3.25. Adresse, Boîte Postale, 511, Toronto. jno

OPERATEURS.—On demande des opérateurs sur machines à coudre à grande vitesse, pour faire des chemises, des blouses et des jupes. A. H. Sims et Co., 54 rue Latour. 194-3

OPERATRICES.—On demande des opératrices de premier ordre pour jupes de dames, des filles habiles pour machines à carder et un tailleur de première classe. Bons gages. S'adresser au No 1189 rue Notre-Dame. 194-3

SERVANTE.—On demande une servante générale. S'adresser à 702 Ave. Hôtel de Ville. 195-2

SERVANTE.—On demande une servante pour ouvrage général, petite famille. Gages, $9 par mois. 116A Champ de Mars. 194-3

SERVANTE.—On demande une servante au No 344 rue St-Hubert. Pas de blanchissage. Petite famille. jno

VENDEURS.—On demande des vendeurs actifs et honnêtes, pour travailler tout le temps ou à temps perdu, pour introduire des arbres fruitiers ou d'agrément, de grande valeur, arbustes, vignes et plantes, dans des sections qui ne sont pas encore occupées. Des variétés robustes et de prix, cultivées spécialement pour les parties les plus froides de l'Ontario et de Québec. Excellentes rémunérations. Superbe service d'échantillons. Ecrivez pour toutes particularités et conditions à E. D. Smith, prof. Helderleigh Fruit Farms, Winona, Ont. 87—1 an

A VENDRE

Deux magnifiques cottages en pierre et brique solides, situés aux Nos 62A et 64 rue Waverley, bien finis avec toutes les améliorations modernes.

Une maison située au No 137 rue St-Denis, en pierre et brique solides, à 3 étages, contenant 13 appartements, bien finis en cerisier et cotonnier, terrain, 144 x 25 pieds, faisant face sur la rue Notre-Dame de Lourdes.

Un cottage situé au No 313 rue Roy, en brique solide, 8 appartements.

Terrains situés Avenue Van Horne, adjacents au Pacifique Canadien, avec siding de 350 pieds de long, bornés d'un côté par la rue St-Urbain et de l'autre par la ligne de la rue Clark.

8 terrains situés rue St-Dominique, à environ 100 pieds de la station de chemin de fer du Mile-End, de 23¼ x 100 pieds.

1 terrain situé rue St-Laurent, même grandeur, près de la rue Bernard.

Deux superbes fermes situées à Boucherville, une située sur le bord du fleuve, à 5 minutes de marche du village, avec superbe jardin et parterre remplis d'arbres fruitiers et d'ornementation. Maison de première classe, ayant toutes les commodités modernes, telles que : bain, chambre de toilette, fournaise à eau chaude, etc. L'autre, située sur l'île, en face, appelée la Commune. Le tout en parfait état de culture, avec constructions nécessaires à l'exploitation.

Pour toutes autres informations, s'adresser à D. PARIZEAU, 1508 Notre-Dame. 90-26

CHAMBRES A LOUER

20 mots, 3 fois pour 25 cents. ½c par mot extra.

CHAMBRE A LOUER.—A louer, une belle grande chambre double, sur le devant, rue St-André, entre de Montigny et Ontario. Préférerait louer non meublée et donnera aussi usage d'un poêle à gaz, si requis. S'adresser à R., 20 bureau de "La Patrie". 195-3

A VENDRE

20 mots, 3 fois pour 25 cents. ½c par mot extra.

A VENDRE.—A bon marché, un show-case et une pôle de barbier. W. Lépine, 285 Panet, Cité.

A VENDRE.—Un bon magasin de bonbons et cigares. Vendra bon marché à un acheteur immédiat. Pour plus d'informations, voyez O. Jutras, 705 rue St-Denis. 195-6

A VENDRE.—Une épicerie faisant $1,000.00 d'affaires par mois, chance exceptionnelle pour un commençant. S'adresser par lettre à No 440 "La Patrie". 195-3

A VENDRE.—Boutique de pâtissier et confiseur, très bien située, sur la rue la plus commerciale, y compris le matériel, pour biscuits, fixtures, ustensiles, bon four, etc. La seule boutique établie ici. Excessivement bon marché. S'adresser à Rémi Gervais, St-Hyacinthe. jno

A VENDRE.—Coffres-forts et portes de voûtes, neufs et de seconde main. Le plus gros assortiment en ville. Bas prix. Coffres-forts réparés ou déménagés. A. AHERN, Montréal Safe Works, 390 rue St-Jacques. Téléphone Main 813. 97—1 an

BOIS.—Slabs sciées, le voyage, $1.00 ; épinette sciée, le voyage, $1.40 ; bois mêlé, le voyage, $1.50 ; coke, $2.10. Hogue et Bouthillier, 1334 Ontario. Tel Bell Est, 1095. 97-jno

VENTE de machines à coudre de seconde main, à très bon marché, au No 113 rue St-Urbain. 195-3

PROPRIETE A VENDRE

20 mots, 2 fois pour 25c. 1c par mot extra.

PROPRIETE A VENDRE.—J'ai plusieurs propriétés à vendre ou à échanger. Pour faire un bon marché, voyez O. Jutras, 705 rue St-Denis. 195-6

TERRE A VENDRE.—A vendre, une bonne terre près Westmount. Pourra être divisée en lots. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 705 rue St-Denis. 195-6

Nos 353, 355, 357, 359, 361, 363, 365, 367, 369 rue Sanguinet, près rue Sherbrooke, neuf logements, brique solide, loyer annuel, $1,236. Prix, $12,000. Comptant, $3,000. J. H. Kennedy, 138 rue St-Jacques.

Nos 245, 245, 245¾, 247, 247½ rue Saint-Timothée, cinq logements, grande cour et écurie, terrain, 50 x 74, en parfait état, loyer annuel, $650. Prix, $6,500. J. H. Kennedy, 138 rue St-Jacques.

VOICI un vrai bon marché. Nos 1128, 1130, 1132, 1134 rue Berri, près rue Mont-Royal, vis-à-vis l'église du Saint-Sacrement, loyers, $29 par mois, $348 par année. Prix, $3,300. Conditions faciles. J. H. Kennedy, 138 rue St-Jacques.

Nos 159 et 161 rue de Montigny, près rue Iberville, trois logements, en parfait état. Terrain, 22 x 80. Loyer annuel, $252.00. Prix, $2,600. Comptant, $1,000. J. H. Kennedy, 138 rue St-Jacques.

VOICI deux propriétés à vendre à bon marché. Nos 100 et 102 rue Wolfe. Loyer annuel, $204. Prix, $1,900. No 154 rue Lagauchetière. Prix, $1,600. J. H. Kennedy, 138 rue St-Jacques.

Nos 801, 803, 805, 805A rue Saint-Dominique, près rue Rachel, brique solide, six logements, terrain, 40 x 75. Grande cour et écurie. Sera vendu pour le prix de l'évaluation municipale, $5,500. Conditions faciles. J. H. Kennedy, 138 rue St-Jacques.

AVIS aux boulangers et maîtres-charretiers.—No 175 rue Craig, près rue Panet. Sera vendu pour l'évaluation, $4,500. J. H. Kennedy, 138 rue St-Jacques. 196-4

ARGENT A PRETER

20 mots, 2 fois pour 25c. 1c par mot extra.

ARGENT A PRETER.—Cinquante mille piastres à prêter seulement sur hypothèque. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 705 rue St-Denis. 195-6

PERDU OU TROUVE

20 mots, 3 fois pour 25 cents. ½c par mot extra.

PERDU.—Dimanche après-midi, sur le Parc Lafontaine, une montre en or, pour dames, avec portrait à l'intérieur du couvercle. Récompense offerte en la retournant à S. 302, "La Patrie". 194-3

DIVERS

20 mots, 2 fois pour 25c. 1c par mot extra.

DEMANDE a été faite à la Corporation de la Cité de Montréal, pour permission d'établir un clos de bois sur ma propriété, coin des rues Cuvillier et Ontario, Hochelaga.—O. A. Julien. 196-2

UN JEUNE HOMME désire se placer dans une famille privée ou maison de pension ou hôtel. Aussi, connaît la couture. S'adresser à V. O., "La Patrie". jno

SI VOUS VOULEZ VENDRE votre propriété ou votre commerce, tel que hôtel, restaurant, épicerie, boulangerie ou n'importe quel commerce, vous trouverez des acheteurs en voyant O. Jutras, 705 rue St-Denis. 195-6

LOGEMENT.—On demande à louer un logement de quatre pièces. Situé entre les rues de Montigny, Lagauchetière, St-Denis et St-Hubert. S'adresser par lettre à H. G., 195, "La Patrie". jno

UNE DAME anglaise et possédant deux logements, donnerait le loyer de ces logements à une famille pauvre, mais honnête, qui lui procurerait en retour un chez soi. Ecrire à F. 494, "La Patrie". 195-2

SANS ENDOSSEUR OU SECRUITE

Les personnes salariées peuvent obtenir de l'argent en leur propre nom, sans endosseur ni sécurité : paiement pour accommoder l'emprunteur. Toute affaire confidentielle. Montreal Credit Company, 104 Temple Building, 187 rue St-Jacques. 185-27

Province de Québec, District de Montréal, dans la Cour de Circuit du District de Montréal, No 15523. Les Syndics de Saint-Denis, Montréal, corps politique et incorporé, ayant sa place d'affaires en la cité de Montréal, demandeurs vs Pierre Lacroix, anciennement de la Cité de Montréal, employé civique, et actuellement résidant à Chicago, E. U. A., défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Montréal, 10 Octobre 1903.
(Par ordre)
J. CARTIER,
Député Greffier de la dite Cour.
195-2

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit. No 2782. Oscar Amiot, demandeur, vs William Betts, défendeur. Le 23e jour d'octobre 1903, à dix heures de l'avant-midi, au No 211 Avenue de l'Hôtel de Ville, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en un orgue.

Conditions : Argent comptant.
M. J. A. DECELLES, H.C.S.
Montréal, 14 octobre 1903.

Cours particuliers du soir au

The Montreal Business College

42 Square Victoria

Les études commenceront le 28 septembre.

Le Cours Commercial est complet, parfait et pratique.

Le Cours de Sténographie comprend la clavigraphie et la correspondance, la grammaire et l'ouvrage de bureau.

Ecrivez, venez ou téléphonez (Main 2890) pour prospectus. Adressez,
J. D. DAVIS,
Principal.

Pour 25c vous pouvez vous trouver une position par les petites annonces de "La Patrie."

COMMERCE

Les marchés de grains

Il n'y a pas de changement dans la condition du marché local. La demande pour toutes les lignes de grains durs est encore minime et en conséquence les affaires sont tranquilles, et les cotes sont plus ou moins nominales. A Winnipeg le marché de blé est fort, par sympathie avec la fermeté des centres américains et les prix sont soutenus à 83 1-2c pour le blé No 1 du nord, à 77 1-2 cts pour le No 2, et à 73 1-2c pour le No 3 du nord en magasin à Fort William.

Nous cotons : Pois, 72 à 72 1-2c à flot; seigle, 58c; orge No. 3, 51c; sarrazin, 48 1-2c à 49c à flot; avoine blanche No. 2, 34c; No. 3, 33c; avoine blanche No. 2, 34 1-2c en magasin et No. 3 33 1-2c le boisseau.

Le ton du marché à farine reste ferme par suite de la force du marché de blé du Manitoba. La demande est assez bonne de toute part et le commerce est actif dans toutes les lignes.

Nous cotons :

Patentes de choix du Manitoba ; $4.80 ; forte de boulanger, $4.50; patentes d'hiver, $4.15 à $4.25; straight rollers, $3.85 à $4 ; do, en poches, $1.85 à $1.90 ; extra, $3.50 à $3.60 ; do, en poches, $1.70 à $1.75.

Il n'y a pas de changement important dans les blés moulus pour lesquels la demande est considérable à des prix fermes.

Nous cotons : son du Manitoba, $17 à $18 ; moulée $20 ; son d'Ontario, $17 à $17.50; moulée $18.50 à $19.

Les affaires dans l'avoine roulée sont tranquilles et la demande n'est que pour de petits lots pour faire face à la demande immédiate à de $1.77 1-2 à $1.80 la poche ou de $3.70 à $3.80 le baril.

Beurre et fromage

FROMAGE.— Les prix se maintiennent faciles, et le marché est modérément actif, mais la baisse parait enrayée. On paie le fromage de Québec de 10 3-8 à 10 5-8c, et celui d'Ontario, 10 3-4 à 10 7-8c.

Liverpool baisse de 1s à 53s et 54s. A Sherbrooke, hier, le fromage a été payé 10 1-8 cents et le beurre 20 3-8 à 20 5-8 cts.

A Lindsay, on a offert 10 5-8 cts pour le fromage ; pas de vente ; à Alexandria, on a payé 10 7-8 à 10 15-16 cents.

BEURRE. — Le marché est calme et soutenu. On paie de 20 1-2 à 21c, les beaux beurres frais de Québec.

Produits de la ferme

OEUFS. — La demande est toujours bonne de la part des acheteurs locaux, et le commerce d'exportation est suffisamment actif. En somme le marché est satisfaisant et ferme, le stock régulier se vendant 19c la douzaine. Nous cotons: œufs choisis, 22c ; No. 1, 18c ; œufs chaulés, 17c.; stock No. 2, 14 1-2c à 15c la douzaine.

FEVES. — La demande est tranquille pour le moment et le marché est calme, les petits lots se vendant $1.80, et les grosses quantités $1.78 le boisseau.

MIEL. — Les affaires sont encore tranquilles par suite de la petitesse des arrivages de nouveau miel, qui est surtout en demande.

Nous cotons: miel blanc, en gateau, 12c à 13c; coloré, 9c à 9 1-2c la livre ; et sarrazin, 7c à 7 1-2c la livre.

PATATES. — Le ton du marché reste ferme sous une bonne demande et le commerce est très actif à de 55c à 60c la poche ou à 70c par petites quantités.

Le foin

Le commerce de foin en balles est toujours très actif et le ton du marché est ferme aux prix suivants :

Foin No. 1, $9.50 à $10.50 ; No 2, $8 à $9 ; mêlé de trèfle, $7 à $7.50 ; trèfle pur, $6.50 à $7 la tonne par lots de char.

Notes financières

Les recettes de la compagnie des tramways de Montréal, pendant la semaine dernière, ont été:—

		Augmentations.
Lundi	$7,189.36	$1,167.47
Mardi	6,920.91	887.93
Mercredi	6,537.11	527.23
Jeudi	6,598.35	706.66
Vendredi	6,248.13	355.64
Samedi	7,242.10	833.20
Dimanche	6,022.47	974.61
Total	$46,767.43	$5,452.74

—o—

Les recettes de la compagnie des tramways de Toronto, pendant la semaine dernière, ont été:—

		Augmentations.
Dimanche	$3,633	$1,516
Lundi	6,241	710
Mardi	5,929	515
Mercredi	6,634	1,677
Jeudi	6,086	1,310
Vendredi	5,877	991
Samedi	7,142	1,171
Totaux	$41,542	$7,890

—o—

Les recettes de la Compagnie Twin City, pendant la 4e semaine de septembre, ont été:—

1903	$97,202.40
1902	89,386.75
Augmentation	$7,815.65
Pour le mois de septembre :—	
1903	$370,348.75
1902	337,965.10
Augmentation	$32,383.65
Du 1er janvier:—	
1903	$3,004,681.20
1902	2,651,472.65
Augmentation	$353,208.55

Clous et peintures

Les marchands de peinture et de clous se sont réunis hier, au Windsor, dans le but de considérer, paraît-il, l'opportunité de relever les prix des clous et de la peinture par suite de la hausse générale des prix des marchandises contrôlées par le commerce de fer.

M. W. M. Ramsay a présidé cette assemblée à laquelle assistaient aussi MM. J. Hardy et G. Phillips, de Toronto.

L'artillerie est partie

L'Honorable compagnie d'Artillerie de Londres et l'Ancienne et l'Honorable compagnie d'Artillerie de Boston ont quitté Montréal, hier, pour Boston. Un grand nombre de personnes ont accompagné les visiteurs jusqu'à l'heure du départ. Avant de quitter l'hôtel Windsor les honorables compagnies prirent rang et la fanfare joua l'hymne national anglais.

Un grand nombre d'officiers de la milice canadienne assistaient au départ des visiteurs et leur souhaitèrent un heureux voyage à Boston.

DU CHAUD DU FROID

Rien de plus traître que ce temps changeant. Prévenez les attaques de notre climat par un verre à vin de

BYRRH

TONIQUE . . APERITIF

Se prend à toute heure.

Hudon, Hébert & Cie, Montréal, Agt. 196-1

R. WILSON-SMITH

Agent Financier

151, RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL

SPECIALITE:

Valeurs de Placement

Convenables pour Banques, Fidéi-commis, Compagnies d'Assurance, Placement permanent en dépôt au Gouvernement Canadien. Membre du "Montreal Stock Exchange".

LES ROSIERES DE LA CHARITE

Résultat du concours de la paroisse du Sacré-Cœur

Hier soir, à la salle Ste-Brigide, avait lieu le couronnement des reines du concours des rosières de la paroisse du Sacré-Coeur, au bénéfice de l'Hospice Gamelin. La proclamation a été précédée par un joli programme musical. M. l'abbé Brien, vicaire du Sacré-Coeur, présidait, en l'absence du chanoine Adam.

Madame Joseph Hoofstetter et Mademoiselle Marie Xaviérine Bastien, ont été toutes deux couronnées reines, ayant moissonné chacune, $218 et $217.

Ont été proclamées rosières, Madame Zotique Gascon, Madame A. P. Ranger, Madame Laplerre, Madame Nadeau, Madame Sénécal et Mlle Turgeon. Les recettes totales du concours s'élèvent à $543.50.

Les présidents honoraires du concours sont : M. le chanoine Adam, MM. Z. Gascon, L. J. V. Cléroux, M.D., J. B. Thibaudeau, M. Parthenais, F. Martin, U. Granger, J. B. Fortier, J. A. Chagnon, l'abbé Brien, L. Gravel, C. Bourdon, J. Paquette, F. X. Rousseau, J. Dubois, J. S. Marchand, T. Maheu, A. Paquette, J. Frigon, N. Masson, A. Dubuc, F. X. Chartier, W. McNally, J. Gravel, F. X. Debien, James Grafty, Frothingham et Workman, L. Martineau, S. R. Ranger, M. l'abbé Jobin, Thos. L. O. Taillon, T. Berthiaume, MM. J. Hoofstetter, F. D. Monk, M.P., G. Lamothe, W. Lalonde, W. Harris, P. Desforges, A. Leblanc, L. Archambault, A. Archambault, W. Halpin, L. A. St-Louis, F. Martineau, J. O. Ricard, L. Laurendeau, V. Lapointe, J. Lamelin, L. Gouilloud, O. Lachapelle, N. Rochon, S. Gagnon, F. G. Leduc, J. Ethier, Monsieur et Madame D. M., Madame L. Cousineau, Mademoiselle C. Desjardins.

L'AFFAIRE KERT

Les avocats du prévenu demandent qu'il soit admis à caution

Mtres Garneau et Jacobs, avocats de Max Kert, accusé du meurtre de Geo. Greenley, ont demandé ce matin, au juge Ouimet d'admettre leur client à caution.

L'honorable juge fera connaître sa décision lundi prochain.

DANS UN CHANTIER

Arthur Fredette, de Saint-Léon de Marston, est gravement blessé

(Correspondance spéciale)

St-Léon de Marston, 04.—Arthur Frédette a été victime d'un pénible accident à St-Léon de Marston, samedi. C'est un bûcheron et il était employé dans un chantier lorsqu'il a été gravement blessé. Lorsque ce grave accident lui arriva, Frédette venait d'attacher une chaine à un bilot pour le trainer à une voiture. Il resta une jambe prise entre la chaine et le bilot, il fut trainé plusieurs pieds. Lorsque ses compagnons le secoururent, il avait la jambe cassée en bas du genou. Il souffrait beaucoup. On le conduisit à la plus proche station de chemin de fer et envoyé à l'hôpital du Sacré-Cœur de notre ville. Le Dr Pelletier lui donne des soins.

UN MANIFESTE DE M. LYTTLETON

Les opinions du nouveau secrétaire des colonies sont très claire

Londres, 14.—Le secrétaire des Colonies Lyttelton, a publié un manifeste électoral. Il déclare à ses électeurs de Warwick et de Leamington, qu'il approuve entièrement les changements fiscaux que M. Balfour et M. Chamberlain défendent ensemble.

M. Lyttelton prétend que le gouvernement devrait être en état de faire échec à la concurrence étrangère et faire diminuer les tarifs étrangers contre les produits anglais ; le meilleur moyen d'arriver à ce résultat serait d'obtenir le pouvoir d'imposer une taxe sur les manufactures étrangères.

Le secrétaire des colonies a déclaré qu'il est convaincu que le lien qui réunit les différentes parties de l'Empire, devraient être resserrés davantage en accordant à chaque colonie un tarif de commerce préférentiel.

Pour obtenir un rapprochement plus intime avec les colonies, il faut un ré-ajustement des taxes sur l'alimentation ; les classes ouvrières devraient être consultées à ce sujet. Il devrait aussi être clairement entendu, qu'aucune proposition de remaniement de tarif pour les colonies ne soit adoptée avant d'en appeler au peuple.

COURSES DE CHEVAUX

Les Cochers de Place au Parc Delorimier

L'association des Cochers de place donnera demain au parc Delorimier une grande réunion athlétique. Il y aura des courses et des jeux et nos automédons ont l'intention de s'amuser et d'amuser le public qui ira en foule assister à leurs fêtes.

Voici le programme des courses:—

Course No. 1— Ouverte aux chevaux de cochers travaillant dans des carrosses. 1 mille en Victorias, attelés comme pour la rue et portant deux passagers. 1er prix: Coupe en argent présentée par U. H. Dandurand, agent d'immeubles ; 2e Paire de lampes pour carrosses, par J. Widmer Nelles et Cie.; 3e, Paire de lampes pour carrosses, par J. Widmer Nelles et Cie.

Course No. 2— Chevaux appartenant et travaillant pour les charretiers. 1 mille, 3 dans 5, pour une bourse de $30.00, divisée comme suit: $15.00 au premier; $10.00 et second et $5.00 au troisième.

Course No. 3— Demi mille au trot, 2 dans 3, pour une bourse de $25.00, divisée comme suit: $12.00 au premier ; $8.00 au second, et $5.00 au troisième.

COURSES SPECIALES

No 1— Course de Poulins.— Mlle Ricard, de la rue St-Jacques, lance un défi à aucune dame pour une course d'un demie mille avec son poulin. Un prix au gagnant.

No 2.— Une bourse spéciale pour chevaux de cochers, 1 mille en Victoria (rubber tired). Le dernier cheval recevra le premier prix ; l'avant dernier le 2e, et le cheval avant l'avant dernier le troisième.

Conditions des courses.—Les règlements de la National Trotting Ass. gouverneront. Pour courses No 1 et 2 les chevaux doivent être bona fide la propriété de charretiers et travailler dans des carrosses.

Course No 3. — Les jockeys doivent être en couleurs.

Course spéciale No 2. Les chevaux doivent appartenir aux charretiers et travaillant dans des voitures, et les conducteurs seront changés de leurs chevaux à une autre.

Entrée aux courses 1, 2 et 3, $1.50 ; 4 entrée 3 concurrents.

Courses spéciales No 1, entrée gratis, No 2, entrée $1.00.

La décision des juges sera finale. Le Secrétaire se réserve le droit de changer le programme.

En cas de mauvais temps les courses seront remises.

Allen's Lung Balsam

(BAUME D'ALLEN)

Le meilleur remède contre la toux.

Absolument Sûr

devrait être le premier auquel on devrait donner en achetant un remède et insister rigoureusement pour l'avoir, car de son efficacité dépend la vie. Allen's Lung Balsam ne contient pas d'opium sous quelque forme que ce soit, et il est sûr, certain et prompt dans les cas de croup, rhumes, toux fortement attachée.

Essayez-le maintenant et convainquez vous

SI ELLES ETAIENT PROTEGEES

Les manufactures de coton doubleraient le nombre de leurs employés

"Que pensez-vous du tarif actuel ?"

"Telle est la question que le reporter de "La Patrie" posait à un directeur de la "Montreal Cotton Company," hier, à bord du petit steamer "Valleyfield", pendant la promenade des membres de la Chambre de Commerce de Montréal sur le lac St-François.

"Le voici en deux mots ; je pense que le tarif devrait être revisé et les droits augmentés sur le coton.

"L'an dernier il n'y a que trois compagnies canadiennes qui ont payé des dividendes à leurs actionnaires ; la somme de ces dividendes s'élevait à $408,000 ; d'autres compagnies ont fait de pertes s'élevant à $312,000 et $98,000.

"Les filatures canadiennes souffrent trop de la concurrence étrangère, surtout depuis que le tarif préférentiel est en force. Voici, par exemple une petite liste d'articles importés qui devraient être fabriqués au pays : les ducks, les cotons blancs, les cotons jaunes, la percaline, les cotons teints ou imprimés, la bonneterie de coton, les coutils pour corsets, coutils pour matelas, les velveteens, dont le Canada a importé pour $2,305,320 en 1897, et pour $4,787,425 en 1902, l'augmentation se faisait graduellement chaque année.

"Durant les six dernières années, les importations de coton ont augmenté de $1,882,105, soit 64 pour cent.

"Une des raisons pour lesquelles nous avons besoin de protection, c'est la concurrence due aux bas salaires payées en Angleterre et dans les Etats du Sud. Les salaires à Manchester, Angleterre, sont d'un tiers moins élevés que ceux d'ici.

"Même sur les marchandises de qualité inférieure, où le coton brut entre pour la plus grande partie du coût, le prix du travail étant presque une quantité négligeable, comme pour le coton jaune, la protection est de 16 2-3 pour cent ; ce n'est pas assez.

"Comment veut-on que les manufactures canadiennes résistent à fabriquer des cotons fins dont le travail vaut 80 et 90 pour cent et la matière brute 10 pour cent. Sur le 80 pour cent, prix de la main d'œuvre, la différence de 33 1-2 dans le coût du travail signifie seulement une différence de 26 2-3 pour cent dans le coût de la production ; contre cela, le maximum de protection que nous avons contre la Grande-Bretagne est de 23 1-3 pour cent.

"Nous devons payer et payons plus cher, non seulement pour le travail, mais aussi pour le charbon et pour l'agent pour les machines, etc.

"Nous avons à lutter contre les plus grands moulins du monde, et au moindre encombrement de stock notre marché est inondé de marchandises sacrifiées.

"Mon opinion est donc que les droits sur les cotons devraient être augmentés de 6 2-3 pour cent contre l'Angleterre et de 15 pour cent contre les pays étrangers.

"Quand le gouvernement nous aura accordé cette protection, les usines de Valleyfield emploieront, avant que trois ans soient écoulés, 5,000 personnes au lieu de 2500, et dès demain, nous serions prêts à mettre en activité 200 métiers qui sont actuellement oisifs, faute de protection."

Et le directeur commença à dire tout ce que ferait la compagnie, ce que feraient aussi toutes les filatures, si elles avaient la protection qu'elles demandent.

Carnet social

Les amis de M. J. Edouard Hamelin, comptable, lui ont causé une agréable surprise, hier soir, à l'occasion de son 31e anniversaire de naissance. Tous se sont rendus à la résidence du héros de la fête, au No 154, rue Dorion, et là le notaire J. A. Paquin se faisant l'interprète de ses compagnons, lui exprima les sentiments d'estime et d'affection de ses amis.

En souvenir de cette réunion intime, on pria M. Hamelin d'accepter en témoignage d'amitié un fort joli loquet en or et une bourse bien remplie. M. E. Hamelin, réellement surpris, remercia ses intimes et les convia à passer la veillée chez lui. Le bon entrain ne cessa de régner et tous s'en retournèrent enchantés de la bonne réception de M. et Mme E. Hamelin.

Parmi les amis qui ont ainsi fêté leur camarade, nous avons remarqué : M. et Mme l'échevin Chaussé, J. M. A. Paquin, N.P., Romuald Hamelin, M.D., M. et Mme Chaussé, inspecteur de la ville, Miles Denise Chaussé, Marie Louise Chaussé, Eva Brais, Alexandrine Duluth, Aldine Forgues, Anna Hamelin, Lucile Forgues ; MM. Albert Derouin, Ernest Hamelin, Jos Derouin, J. Conrad Chaussé, Eugène Brais, et M. Jodoin.

IL TOMBE SUR UN SOURD

Un homme qui eut une stupéfiante surprise est assurément le tabagiste atteint de surdité, qui tient son établissement au "Temple Building."

Alors qu'il s'occupait de son petit commerce hier après-midi, un homme, venu de je ne sais d'où, lui tomba à cheval sur le cou, causant une véritable crise nerveuse de frayeur au pauvre sourd, qui ameuta par ses cris, tous les locataires de l'édifice.

Bientôt la cause de cet accident s'expliquait : il s'agissait d'un individu J. H. Miller, qui en se penchant trop sur la rampe de l'escalir, perdit l'équilibre et tomba dans le vide, s'infligeant de légères blessures. Après avoir été pansé à l'hôpital Général, le patient a regagné son domicile.

LOI DES AUBAINS AUX ETATS-UNIS

Les souffleurs en verre seront rapatriés

Syracuse, N. Y.—14Robert Watchom, agent d'immigration des Etats-Unis à Montréal a refusé la permission d'entrer aux Etats-Unis à douze souffleurs de verre et insisté pour qu'ils soient conduits à New-York et de là renvoyés en Angleterre. A moins que le département d'immigration de Washington n'en décide autrement, cette ligne de conduite sera suivie.

Ces hommes, qui venaient d'Angleterre s'en allaient à la "Stenben Glass Work". Ils étaient accompagnés de Jos. Onions, de Corning, qui venait les rencontrer.

GRANDES COURSES

Au Parc Royal, à Viauville, demain, grandes courses sous les auspices de la paroisse de Ste-Elizabeth de Portugal de St-Henri. C'est l'oeuvre de la conférence de St-Vincent de Paul, qui tend la main à tous ceux qui s'intéressent aux pauvres.

Allons encourager cette société demain, au Parc Viauville.

D'ailleurs, un programme très bien rempli nous sera offert. Admission, 25 cts, les enfants, 15 cents.

Si le temps ne le permettait pas, les courses seraient remises au 21 de ce mois.

Petite annonce:

Il a été perdu dans la journée, un petit chien havanais portant le nom de Jack...... mais n'y répondant pas.....

L'ingrat!

John Murphy & Cie.

(Magasin fermé demain, Jour d'Actions de Grâces)

Offres Spéciales du Vendredi

Nombreuses offres spéciales dans tous les départements.

Celles-ci peuvent être prises comme exemples :

Lignes de Manteaux d'hiver à prix pour ecouler !

30 Manteaux en Melton gris foncé, avec collerette et manches nouvelles, valant $12.50 Spécial

$8.75

Environ 6 douz. de Blouses en Sateen noir, dernier style, joliment finies, manches larges, dans tous les points, valeur régulière $1.25. Spécial **85c**

Jupons en Moreen de soie noire, couleurs assorties, volant à plis accordéon, pour Dames, valeur régulière $4.50 à $5.75.......... Spécial **$2.95**

Environ 200 verges de drap Basket, 54 pouces, nuances assorties, valant $1.00, spécial **52½c**

Environ 500 verges de soies blanches lavables, pour blouses, etc., spécial **35c**

VENTE DE COUPONS

Vente de toiles de table, cotons à draps, cotons à oreillers, toile à serviettes, soies, étoffes à robes, etc.

Mouchoirs en toile irlandaise ourlée, pour Dames, prix spécial, 5 pour ***25c***, valant 15c chacun.

Etoles et collets en dentelle Battenberg, nouvelles marchandises, votre choix ***75c***.

AU MAGASIN DES HOMMES

Gants de Suède d'automne, pour hommes, célèbre marque de Jouvin, de couleur tan, grise, valeur régulière $1.50, spécial.. **49c**

Il n'y a pas de meilleure occasion sur le marché.

Deux offres spéciales en robes de nuit en flanellette, 75c pour ***59c***, $1.25 pour ***79c***.

AU SOUS-SOL

Assiettes à dessins en porcelaine anglaise bleue, 12 gravures différentes, valant 50c, Vendredi ***12½c***.

Porte-bouquets en verre, 17 pouces de hauteur, valant 40c, Vendredi, ***25c***.

1200 articles assortis en imitation de wedgewood, votre choix, vendredi, ***25c***.

JOHN MURPHY & CIE.,

2141 et 2143 rue Ste-Catherine — Angle de la rue Metcalfe

Conditions Comptant — 914-1 — Telephone 2740.

S'il faut en croire le nombre de pochards et de pochardes qui ont défilé devant le recorder Weir, ce matin, ça a dû être la paye quelque part dans les environs du "Griffintown" hier. Il y en avait pour tous les goûts, des vieux, des jeunes, des grands, des petits, des bonnes femmes, etc., etc.

La petite chanson bien connue "une p'tite chance, Votre Honneur" n'a pas eu de succès. Tous ont attrapé l'amende ou la prison.

—o—

Antonio Defiori, ce malheureux infirme qui se traine par les rues et joue de l'accordéon pendant qu'une petite fille chante pour tirer les larmes de nos yeux et les sous de nos poches, n'avait pas de permis du chef de police et on l'a arrêté.

Il demande à rester encore deux mois à Montréal, afin de se faire assez d'argent pour retourner dans son pays. Le recorder lui accorde huit jours seulement en lui faisant remarquer que ces bons Montralais ne connaissent pas assez la musique, qu'il sera bien mieux apprécié dans son propre pays.

—o—

Une dizaine de personnes qui se payent le luxe de garder des chiens, mais qui oublient de payer la taxe sur iceux imposée, devront se mettre en règle en payant en plus les frais.

—o—

Plusieurs causes en rapport avec la loi des aubains sont renvoyées à mercredi prochain.

—o—

Rose Anna McKinnon, une pauvre vieille femme de 87 ans, seule au monde, n'ayant plus de logis, ni de pain, à bout de ressources, est allée se confier à la police. La prison lui semblerait douce comparée à la solitude et à l'abandon.

Mais le recorder, à son grand regret, n'y peut rien. Il ne peut condamner s'il n'y a pas de délit. "D'ailleurs, ajoute-t-il, la prison n'est pas une place pour cette malheureuse femme dont le seul crime est la pauvreté." M. Weir dit qu'il ne peut comprendre qu'une ville comme Montréal n'ait pas un seul asile, un seul endroit pour recueillir ces tristes déshérités du sort. C'est une honte, mais il n'y peut rien.

Il recommande à la police d'essayer de nouveau à confier la pauvre vieille à quelque institution de charité. La chose a déjà été faite, mais en insistant, on trouvera peut-être quelqu'un qui voudra se charger d'elle.

NOTE.—On nous prie de dire que cette octogénaire Rose-Anna McKinnon, sans moyens de subsistance, sera la bienvenue à la Société de Protection des Femmes, 321 Dorchester.

CASTORIA.

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

MORT D'UN ARCHEVEQUE

Mgr Kain, de St-Louis meurt à Baltimore

Baltimore, 14.—Le Rév. John Jos Kain, archevêque de St-Louis, Missouri, est mort, hier, au Sanatorium Ste-Agnès, en cette ville, où il était depuis le 12 mai dernier. Nombre de prêtres et de ses parents, étaient près du lit du patient, lorsqu'il est mort.

L'archevêque fut d'abord traité pour la maladie de coeur, mais il alla s'affaiblissant par le surcroît d'ouvrage qu'il s'infligea. Il eut récemment une attaque d'appendicite et le digne prélat succomba bientôt à la terrible maladie.

AFFAIRE BARRETTE

L'enquête dans l'affaire de Louis Barette accusé de parjure est remise au 18 octobre.

Mtre L. B. Fontaine représente l'accusé.

Il tombe dans la rue

Hier soir, à 6 heures 15 minutes, l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame est allée recueillir un inconnu rue Notre-Dame, en face de chez M. Lamontagne, fabricant de valises. En tombant sur la chaussée, il s'était infligé des contusions de la face.

Avis de Faillite

IN RE

J. H. GIROUARD,
Marchand-tailleur, 1463 rue Ste-Catherine, Montréal,

Les soussignés vendront par encan public à leurs salles de vente, 69 rue St-Jacques, Montréal,

MARDI, LE 20 OCTOBRE 1903, A 11 HEURES A.M.

Lot 1—Stock de tweed et garnitures	$ 863.00
Lot 2—Ameublement de magasin et fixtures	162.00
Lot 3—Dettes de livres	1,293.15
Lot 4—Balance de loyer au 1er mai 1904	90.00
	$2,408.95

Conditions comptant.

Un dépôt de dix pour cent sur adjudication.

Le magasin sera ouvert à l'inspection Lundi le 19 octobre.

Pour plus amples informations s'adresser au bureau des soussignés.

WILKS & MICHAUD,
Curateurs,
No 205 rue St-Jacques.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs.

Montréal, 13 octobre 1903. 14-16-17

Avis de Faillite

IN RE

H. T. FREGEAU,
Marchand-tailleur, 264 Avenue Mont-Royal, Montréal, Q.

Les soussignés vendront par encan public à leurs salles de vente, 69 rue St-Jacques, Montréal.

MARDI, LE 20 OCTOBRE 1903, A 11 HEURES A.M.

Lot 1—Stock de tweed et garnitures	$ 119.46
Lot 2— Ameublement et fixtures	42.50
Lot 3— Balance du loyer au 1er mai 1904	120.00
	$ 281.96

Conditions comptant.

Un dépôt de dix pour cent sur adjudication.

Le magasin sera ouvert à l'inspection Samedi, le 17 octobre, de 9 a.m. à 1 p.m.

Pour plus amples informations s'adresser au bureau des soussignés.

WILKS & MICHAUD,
Curateurs,
No 205 rue St-Jacques.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs.

Montréal, 13 octobre 1903.

CELUI QUI

Veut acheter d'élégantes chemises doit aller à n'importe lequel de nos trois magasins. Nous sommes toujours au courant des dernières idées sur la confection moderne des chemises, et vous constaterez que nous sommes les premiers à introduire les idées dans la confection des meilleures chemises à prix équitables. Examinez notre assortiment et voyez combien cela coûte peu pour se procurer des chemises très bien faites.

R. J. TOOKE, 177 Rue St-Jacques, 2387 Rue Ste-Catherine Ouest. 1553 Rue Ste-Catherine Est.

L'ECHEVIN LAPORTE ACCEPTE

L'offre que lui présentent vingt-huit de ses collègues de se porter candidat à la mairie

SON PROGRAMME

L'échevin Laporte a été l'objet, hier soir, d'un "surprise party" qui n'a pas dû lui faire regretter de se lever de son lit pour recevoir sa visite. Il était en effet onze heures et demie quand un téléphone avertit M. Laporte que des amis tenaient à le voir. Ces amis étaient une vingtaine des collè-

gues de M. Laporte, échevins canadiens-français, anglais et irlandais, qui, après un caucus chez l'échevin Vallières, décidèrent d'aller offrir au président des Finances la candidature à la mairie de Montréal.

M. U. H. DANDURAND, (Photo Laprès & Lavergne, 360 rue St-Denis.

La délégation qui s'est présentée à l'hôtel Corona, où loge l'échevin Laporte, comptait autant de libéraux que de conservateurs. En outre des vingt échevins qui ont fait la démarche, huit autres qui n'ont pu se rendre au Corona, ont cependant chargé l'échevin Vallières de prier l'échevin Laporte de compter sur leur appui et sur leurs sympathies.

Tous ces échevins ont représenté à M. Laporte qu'après sept années de services dévoués au Conseil Municipal, ce n'était que justice de l'autoriser à espérer la récompense à laquelle a

SON HONNEUR LE MAIRE JAMES COCHRANE

droit d'aspirer tout échevin faisant pour la Ville ce qu'a fait M. Laporte.

Devant un aussi fort courant de sympathies, M. Laporte, pour la première fois officiellement accepta la candidature à la mairie.

Nous avons demandé à M. Laporte de nous énoncer son programme de candidat à la mairie :

"Vous comprendrez comme moi, dit-il, que je n'ai pas encore eu le temps, depuis hier soir, d'en formuler les détails. Quant aux grandes lignes ma politique est connue : c'est celle pour laquelle j'ai travaillé depuis sept ans au Conseil, et particulièrement cette année."

—Son Honneur le maire Cochrane et M. U. H. Dandurand ont aussi fermement annoncé leur intention de disputer à M. Laporte le collier de la mairie.

LE CLUB JACQUES-CARTIER

Son inauguration demain

C'est demain que se fera l'inauguration du Club Jacques-Cartier.

Ce sera, dit-on, un grand événement dans le parti conservateur.

Le secrétaire du club informait l'un de nos rédacteurs, ce matin, que des représentants d'au-delà de 40 comtés se joindront à leurs amis politiques de Montréal pour cette fête.

Les chefs du parti conservateur seront présents, ainsi que les députés de l'opposition au fédéral et au provincial pour rencontrer les amis de la cause conservatrice qui viendront de partout.

Le chef de l'opposition, M. R. L. Borden, sera au club toute la journée de vendredi.

Mme Taranto et Mlle Clémentine Taranto, de la rue Saint-Louis, sont de retour d'une promenade à Winnipeg.

—MM P. A. Lebel, Joseph Gendron, de la maison Gendron et Massé, Edgar Salliot, D. Bond, et Thomas Laplante, sont partis hier pour un voyage d'affaires à New-York.

FEU MADAME LUDGER TASSE

Décédée à Saint-Laurent

Nous avons appris avec regret la mort de Madame Ludger Tassé, de St-Laurent, à l'âge de 77 ans.

La défunte était née Marie Henrichon. Elle laisse son époux et plusieurs enfants qui la regretteront longtemps.

La défunte était une excellente personne qui ne songeait qu'à faire le bonheur de son foyer et de sa famille. Elle était la mère de notre excellent ami, M. le notaire Stanislas Tassé, secrétaire de la ville de St-Laurent.

Nous prions la famille éprouvée d'accepter l'expression de nos sympathies.

BRETELLES D MARQUE DE COMMERCE GARANTIES.

LA MESSE DU SAINT-ESPRIT

A l'occasion de l'ouverture des cours universitaires

Ce matin à la Cathédrale a été chantée la grand'messe du St-Esprit. Mgr Emard a officié.

C'est l'ouverture solennelle des facultés de droit, de médecine, de théologie, de philosophie et des arts.

Toutes ces facultés se sont rendues en corps à la Cathédrale.

Le chant a été exécuté par les élèves de théologie et de philosophie.

AU BANC DU ROI

Le Père Adam vs Ed. Charlier

L'enquête dans l'affaire de M. Edouard Charlier, accusé d'avoir écrit un libelle contre le Père Adam, dans les défunts "Débats", s'est terminée ce matin.

Le plaignant a été le seul témoin entendu. Il a refusé de répondre à deux ou trois questions posées par Mtre Rocher, avocat de la défense.

La poursuite a ensuite déclaré son enquête close.

Comme la défense, dit au juge Choquet qu'elle ne ferait pas entendre de témoin, le président du tribunal a prévenu M. Charlier qu'il serait renvoyé devant les grands jurés, au terme du mois de novembre.

CENT PERSONNES NOYEES

Un désastre sur une rivière de Chine

Victoria, C.B., 14. — Des lettres de Chine disent qu'un vapeur a sombré dans la rivière Laichow, près de la colonie française de Kwang Chanwan, et que plus de cent personnes ont été noyées.

Le "On Hing", vaisseau de 250 tonnes, a été désemparé par une bourrasque et presque personne n'a été sauvé. Le capitaine Monger, du "Swift", a été témoin de la catastrophe et dit que les cris des victimes étaient terrifiants. Il estime à 160 le nombre des pertes de vie.

Les casseurs de vitres

Cent soixante-quinze carreaux brisés par des gamins dans une maison de commerce.

Des plaintes nombreuses ont été déposées en Cour des Recorders contre les gamins qui infestent la rue Vitré. La police a toute les peines du monde à maintenir le bon ordre dans cette rue.

Au commencement de la semaine des jeunes vauriens, au nombre d'une douzaine, ont pris plaisir à lancer des pierres dans les fenêtres de la Montreal Watch Case Co., 125 rue Vitré, et quand ils ont été mis en déroute par l'apparition d'un policier, ils avaient déjà brisé 175 vitres.

Des mandats ont été émanés par les autorités et des arrestations seront faites bientôt.

Le traité franco-anglais

Vient d'être signé pour cinq ans et affirme les pouvoirs du tribunal de La Haye

Londres, 14. — Le traité d'arbitrage entre la France et l'Angleterre a été signé aujourd'hui, au Foreign Office, par le secrétaire des affaires étrangères, lord Lansdowne, et l'ambassadeur français, M. Cambon.

Voici le texte du traité :

"Le gouvernement de la République Française et le gouvernement de Sa Majesté Britannique, signataires de la convention conclue à La Haye, le 29 juillet 1899, pour le règlement pacifique des disputes internationales :

"Considérant, qu'en vertu de l'article 19 de ce traité les parties contractantes se réservent le droit de conclure des arrangements dans le but de soumettre à l'arbitrage tous les cas qu'elles estimeront susceptibles d'un pareil règlement :

"Ont autorisé les soussignés à accepter les stipulations suivantes :

"Article premier.—Les différences d'ordre juridique, celles qui se rattachent à l'interprétation de traités existant entre les parties contractantes, qui pourraient surgir entre elles, et qui ne pourraient être réglées par la diplomatie, seront soumises au tribunal d'arbitrage permanent, institué à La Haye par la convention du 29 juillet, 1899, à la condition cependant, qu'elles n'affectent ni les intérêts vitaux, ni l'indépendance, ni l'honneur des parties contractantes, et qu'elles n'affectent pas non plus les intérêts d'une tierce puissance.

"Article deuxième. — En chaque cas particulier, les parties contractantes, avant de s'adresser au tribunal permanent d'arbitrage, signeront un engagement spécial indiquant clairement le sujet en dispute, la portée des pouvoirs des articles, et les détails à observer en ce qui concerne la constitution et la procédure du tribunal d'arbitrage.

"Article troisième — Le présent arrangement est conclu pour un terme de cinq ans, à partir de la date de la signature.

"(Signé)

"CAMBON,
"LANSDOWNE."

RENVERSE PAR UN TRAMWAY

Un accident fatal, rue Notre-Dame

Hier soir à sept heures, l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame était mandée en toute hâte au coin des rues Dufresne et Notre-Dame, pour recueillir un homme du nom de Joseph Perron, âgé de 53 ans, domicilié No 1 Ruelle Joachim, qui venait d'être frappé par un char électrique.

Comment cet accident est-il arrivé ?

C'est ce que l'enquête que M. le coroner MacMahon tiendra cette après-midi à 2 heures à l'hôpital Notre-Dame tentera d'établir.

M. JOSEPH PERRON.

D'après les renseignements que nous avons pu recueillir, voici en quelles circonstances serait arrivé ce déplorable accident.

Le malheureux Perron se trouvait au coin des rues Dufresne et Notre-Dame, lorsque pensant pouvoir franchir la voie, avant l'arrivée d'un char qui se trouvait à l'encoignure de la rue, il se jeta à pas précipités devant la voiture qui le renversa.

Le filet protecteur le rejeta, hors de la voie, mais Perron resta étendu évanoui sur la chaussée.

On se porta immédiatement au secours de la malheureuse victime, que la voiture d'ambulance recueillait quelques minutes après.

A l'hôpital Notre-Dame, les médecins constatèrent une légère blessure au crâne et une fracture au poignet.

La fracture fut réduite et la blessure à la tête fut pansée.

Toute la famille du blessé entourait la couche, où il reposait sanglant, inanimé, et peu de temps après, un prêtre lui administrait les derniers sacrements.

Malheureusement, en dépit de tous les efforts de l'art, le pauvre homme expirait ce matin à 4 heures 30 minutes, sans même avoir repris connaissance.

VOL AVEC EFFRACTION

Une maison de commerce qui a du malheur

Un vol avec effraction a été commis, la nuit dernière, au magasin de la "Sayer Electric Co", No 14 Beaver Hall.

Des cambrioleurs ont brisé l'un des belles vitrines, et ont enlevé de la fenêtre plusieurs instruments électriques évalués à la somme de $70.

Les détectives, prévenus du vol, n'ont pu encore mettre le grappin sur les coupables.

On s'attend à deux ou trois arrestations avant ce soir.

Quelques individus, à mine suspecte, ont circulé, hier, en face du magasin. M. Sayer croit qu'ils sont les auteurs du vol de la nuit dernière.

C'est la deuxième fois, depuis un mois, que la maison "Sayer Electric Co" se voit enlever des objets de grande valeur.

Les décorations de l'Aréna hier soir, étaient d'une simplicité remarquable : quelques pots de fleurs, quelques drapeaux anglais, canadiens et américains. Les couleurs françaises brillaient par leur absence. Pourquoi ? Dans les circonstances, le tricolore n'aurait peut-être pas été déplacé à côté du drapeau américain et l'Union Jack.

JOUR D'ACTIONS DE GRACE

AVIS AUX ANNONCEURS

Demain Jeudi, jour d'Actions de Grace, fête légale, "La Patrie" sera publiée le matin. Toutes les annonces pour ce numéro devront nous être remises avant six heures, ce soir.

Un désastre à la Bourse

Les valeurs s'effondrent sous les attaques des baissiers. Le Pacifique, le Power et le Detroit sont en debandade.

Les Courtiers de New-York s'attendent à de grosses faillites parmi les Courtiers de Montréal.

La baisse est pire que jamais!

Hier après-midi, le parti "bear", (car ici comme à New-York il y a un certain clan de courtiers qui s'acharne à faire tomber les cotes), est venu à bout de faire descendre nos principales valeurs, et la liquidation a commencé. Ce fut pendant quelques minutes une scène terrible. Les spéculateurs forcés de vendre leurs valeurs se tenaient autour de l'arène, où les courtiers affolés se démenaient et criaient dans un brouhaha indescriptible.

Au-dessus de ce tumulte, le commis chargé d'enrégistrer les ventes, écrivait les transactions les unes après les autres sur le tableau noir, point de mire des spéculateurs angoissés, qui silencieux, regardaient leur argent se fondre dans la fournaise, sans pouvoir résister.

Les deux partis, les baissiers et les haussiers, étaient aux prises, et dans cette lutte pour la suprématie on peut supposer que les intérêts personnels passaient avant les intérêts des clients.

A la fermeture cependant les haussiers semblaient avoir le dessus.

Ce matin les hostilités ont recommencé plus vives que jamais, et personne ne peut dire, où et comment cette crise terrible se terminera. Nos valeurs ont dégringolé d'une façon affreuse, et les ruines ne se comptent plus, et ce n'est pas fini. Selon toute apparence, la séance de cet après-midi verra la débandade du Pacifique, du Power et du Détroit, qui ont été surtout en bute aux attaques des baissiers depuis quelque temps. Cet avant-midi la lutte a été très vive, mais en somme l'avantage est resté aux baissiers.

LE PACIFIQUE

A clôturé à 116 3-4 perdant près d'un point sur la côte d'ouverture. Cette valeur, sur le marché local proprement dit, n'a pas été très active, mais à New-York, elle a été massacrée.

La liquidation dans Wall Street a été énorme et en dix minutes, 35,000 actions ont changé de main à 116 et 115 3-4. C'est assez dire que notre meilleure valeur est dans une mauvaise position et qu'il ne serait pas surprenant de la voir tomber à 1.0 avant la clôture de la Bourse, cet après-midi.

Les courtiers new-yorkais sont absolument "bear" sur nos valeurs. Est-ce une manœuvre spéculatrice seulement, ou bien est-ce une opinion bien fondée ? Nul ne peut le dire, mais toute la matinée ils se sont informés s'il n'y avait pas UNE FAILLITE sur le marché local. Ils annoncent comme certain que quelques-uns de nos courtiers sont en mauvaise affaire et que quelques-uns vont aller dessous avant longtemps.

Ici cette rumeur est niée en termes non équivoques, mais ce ne sont pas des nouvelles destinées à ramener la confiance sur le march.

LE POWER

a été en pleine déroute. Hier après-midi, les manœuvres habiles d'un courtier qui est intimement lié à cette valeur réussirent à le remettre à flot, mais ce matin la dégringolade recommença. Ouvert à 67 3-4 le Power tomba d'échelon en échelon jusqu'à 64. Peu à peu les haussiers le remontèrent à 66 où il clôtura, mais s'il y a une liquidation du Pacifique il est plus que probable que le Power sera soumis à un lavage conditionné. Les directeurs du Power ont eu une assemblée ce midi et ont probablement cherché un moyen pour metre un freint à cette débâcle insensée.

LE DETROIT

a établi un record. Il est descendu à 53, mais bien soutenu il réussit à clôturer à 55 1-4, gagnant un quart de point sur la côte d'ouverture. Quand on pense que les valeurs que nous venons de nommer payent des dividendes élevés aux côtes actuelles, il n'est pas étonnant de trouver que la Bourse est pour le moment un guet-apens où le public n'a aucune raison de se jeter.

LE TWIN

a été ferme. Ouvert à 80, il clôtura à 80 3-4 après avoir touché 81 3-4. En temps ordinaire et à ce prix, cette valeur serait une occasion exceptionnelle, mais actuellement elle est peut-être trop élevée.

Le Dominion Iron est à 7 1-4, le Street à 206 et le Richelieu à 90. Le Coal se tient ferme à 60.

Nous passons comme on le voit par un "krach" terrible et nous n'avons qu'un conseil à donner au public, celui de laisser le marché se calmer et d'attendre que les haussiers et les baissiers se soient suffisamment massacrés pour que la Bourse ne soit plus un traquenard où le public n'a aucune chance de faire de l'argent.

VENTES D'HIER APRES-MIDI

Coal — 25 à 63, 25 à 60, 25 à 60, 50 à 59 3-4.

N. Steel — 100 à 70, 25 à 70 1-2, 100 à 70, 50 à 70, 25 à 67, 50 à 68, 25 à 68, 50 à 68.

Bank Mont. — 2 à 249.

Bell. Télp. — 25 à 140.

Twin — 25, 25 à 82, 25 à 81 1-2, 25 à 81, 25 à 81, 10 à 81 1-2, 50 à 81, 10 à 81 1-2, 25 à 81, 50 à 80 3-4.

Toronto — 50 à 90, 50 à 90, 25 à 90, 25 à 89.

Power. W 50 à 67 1-4, 25, 25 à 67, 5 à 67 1-2, 50 à 67, 25 à 66 1-2, 50 à 64 3-4, 25 à 64 1-2, 50 à 64 3-4, 25 à 64, 25 à 63 3-4, 50 à 63 3-4, 75 à 63 3-4, 50 à 64, 50 à 65, 25 à 65, 25 à 67 25 à 68, 25 à 68, 25 à 68.

Street.—4 à 209, 25 à 210, 60 à 210, 25 à 208, 60 à 205.

Rich.-Ont.—25 à 69½, 10 à 69¼, 25 à 69¼, 50 à 69, 25 à 69, 25 à 69, 25 à 71, 25 à 71, 25 à 71, 25 à 72.

Détroit.—25 à 57, 25 à 57, 200 à 57, 25 à 57, 25 à 57, 25 à 56½.

C. P. R.—25 à 118½, 50 à 118.

Steel.—5 à 8, 20 à 8.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Can. Pac. — 25 à 117 5-8, 25 à 117 3-4 25 à 117 1-2, 25 à 117, 25 à 116 1-2, 25 à 116 3-8, 50 à 116 3-4.

Coal Com.—100 à 60, 25 à 60 1-4, 15 à 60, 100 à 60 1-2, 50 à 61, 25 à 60, 25 à 60, 25 à 60.

Coal Prf.—17 à 108 1-2.

Bk of Mtl.—13 à 248.

Iron Com.—175 à 7, 15 à 6 1-2, 45 à 7, 30 à 7 1-4, 10 à 7.

Détroit.—10 à 56, 100 à 55, 125 à 54 25 à 53 3-4, 75 à 53 1-2, 25 à 53 3-8, 50 à 53, 75 à 54, 50 à 55, 20 à 54 3-4, 25 à 55 1-4, 125 à 55 1-2, 75 à 55 1-4, 50 à 55 1-8, 25 à 55 1-4, 150 à 55, 25 à 55 1-4.

Mo Power.—50 à 67 3-4, 25 à 67 1-2, 25 à 67 1-4, 25 à 67, 1 à 68, 25 à 66, 125 à 65, 275 à 64, 50 à 65, 100 à 65 1-2, 75 à 65 3-4, 22 à 66, 35 à 65 1-2, 5 à 65 1-4, 10 à 66, 125 à 66.

Bell. Tél.—60 à 140.

C. C. Cotton.—25 à 42 1-2.

Windsor Hotel.—100 à 185.

Mo. St. Ry. Cash.—169 à 205, 25 à 207, 100 à 210, 50 à 206.

Mo St. Ry. xd xr.—25 à 195.

Richelieu.—25 à 69 1-4, 60 à 70, 25 à 69 3-4, 25 à 69 1-2.

N. Scotia.—25 à 68, 25 à 69 1-2.

M. S. R. Bds.—2000 à 103, 600 à 104.

Tor. St. Ry.—17 à 90, 100 à 89, 26 à 90, 25 à 89 3-4, 100 à 90, 10 à 90.

Twin City. — 150 à 80, 25 à 80 5-8, 25 à 80 1-2, 25 à 80 1-4, 50 à 80, 125 à 79 3-4, 50 à 81, 15 à 81 1-2, 100 à 80, 25 à 80 1-4, 75 à 80 1-2, 25 à 80 3-4.

Iron Bds.—2000 à 59.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L. G. Beaubien & Cie., courtiers, 164 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant :

Montréal, 14 Octobre.

VALEURS	Vend.	Ach.	VALEURS	Ach.	Vend
C.P.R.	117	116⅝	Ogil. Fl. bs		
Duluth Co.			D. CoalCom	61	60
Dt. P.			D. Coal Pf.	110	104
Toledo Ry	17	16	I " Com.		
W. E. R.	215	175	B.C.Pc.Ass.		
M.S.R.	200	194	Wind. Hot.		
W. India. E.	74½	73½	B. Mont.		
Tor. St R.	92	91½	B. Onts.		248
Hal. "	95		B. Br. N. A.		
St John R.	115		B. Molson		
Twin C. T.	81	80⅝	B. Tor.		
			B. Marc.		
R. & Ont.	69¾	69¼	Ham. F. R.		
C. Cable			B. National		
M. Tel.	158		B. Royal		
Bell T.		140	B. N. Scot.		
D. I. & S. c.	8	7½	B. E. Tow.		
" p.		20	B. Québec		
M. H. & L.	62	65⅛	B. Union	142	134
NovaSc. S.	71	69	B. Comm.		
Marconi			B. Hochel.		
L. Pulp C.			No. Wes. La		
Mon. Cot.	120	107½	BdsD.I.&S.		58¼
Dom "			" L. Grant		
C. Col. "		41	" C. Cab. c.		
Merc. "		30	" " p.		
Mont. "			" Mont. St.	105½	
MI. WarEs			" H. E. R.		
" Repub.			" B. Tel.		
" Paine			" C.C. Cott		
Lake Wo.			" D. Coal.		
North Star			" L. Pulp.	100	
Virtue			No. Sco. St.	115	
OgilFl. pfd	125		DominionB		

BOURSE de NEW-YORK

Cours reçus aujourd'hui par M. Louis C. Dawd, courtier, 1719 rue Notre-Dame coin St-François-Xavier, Montréal.

VALEURS	Ouv.	2.30 hrs.	VALEURS	Ouv.	2.30 hrs
A. Cott. Oil			MStP&SSM	55	53
A. L. Copper	36½	34⅞	" pfd.		
Amc. Ice			Metropolta	103½	103
Am Loc Co.	11⅞	12	North Am.		
A. L. Co prf.	70¼	70	Nal. Com.		
A. Sug R Co	109⅛	109⅜	N. Y. C. & H.	115⅝	115⅞
A. T. & S. F.	64½	63¾	Erie Rail'd	27⅜	27
A. T. & S. Fp			" 1 pfd.	65¾	66
Balt&Ohio.	73½	73⅛	" II pfd.		
B. R. T.	32⅛	32	N. Y. O. & W	20¾	20
C. & Al. Co.	24½	23⅞	N. Y. C&S L		
Can. Pac.	117⅜	116	PacificMail		
Can. South			People Gas	90⅜	92
Ches&Ohio	29⅛		Phil. & R. rp	45⅜	45⅜
C. F. I.	28⅛	29	" 1 pf		
C. & N. Wes.			" 2 pf		
C. R. I. & Pac	24¼	23⅞	South R. C.	17	16¼
C. M. & St P.	136	135	" pfd.	71⅛	70⅛
Con G. N. Y.			South Pac.	40	39⅛
C. C. C. & St L.			Ten. C. & I.	28⅛	26⅜
Del. & Hud.			Texas Pac.	22⅛	22½
D. & R. G. pf			U. S. L. Co.	6⅛	5⅞
D. S. S. & Atl			U. S. L. pfd.	13	
" prf.			U. S. S. com.	58¼	13
Gt. North.			" pfd		58
Gen. Elec.	43		U. S. Rub. C.		
Ill. Cent.	128⅜	128½	U. S. R. prd.		
K. & Tex. c.			U. Pacific c.	69¾	69¼
K. & Tex. pf			U. Pacificpr	84	
L. E. & W. p.			Wabash.		
L. E. & W.			Wabash, pf	29⅜	29⅛
Louis & N.	97⅜	97	West U. Tel		
ManElev.	130	130	Wis. C. com.	14⅞	14⅞
Mis. Pac.	88½	87⅜			

Les usines du Sault sont vendues

Le sénateur Dandurand les achète pour un syndicat anglais.

Toronto, 14.—Le sénateur Dandurand est ici aujourd'hui. Il a terminé tous les arrangements nécessaires à l'achat des usines du Sault pour un syndicat anflais à la tête duquel se trouvent Vickers-Maximum et les Armstrong. Le prix sera de $38,000,000, dont $8,000,000 seront payés immédiatement.

M. Dandurand partira au plus tôt pour l'Angleterre faire rectifier le marché et se procurer l'argent.

UN DOUBLE PERIL

Trois ouvriers sont ensevelis sous un éboulis de terre

Et au surplus asphyxiés par le gaz

La compagnie "Light, Heat & Power" fait exécuter en ce moment sur la rue St-Hubert, au coin de la rue Roy, les travaux nécessaires pour le placement de conduites à gaz.

Plusieurs ouvriers sont occupés à ouvrir cette tranchée profonde de 8 pieds, et à mesure que le sol se creuse, la terre en est rejetée sur les côtés, où elle s'amoncelle peu à peu.

Or, hier après-midi, vers deux heures, alors que trois des travailleurs étaient au fond de la cavité, il se produisit un éboulis qui ensevelissait sous les décombres les pauvres malheureux occupés justement à relier entre eux les conduites à gaz.

Au moment où se produisit l'accident, un tuyau était à peine adapté à l'artère principale, ce qui occasionnait une énorme fuite de gaz. En raison de la couche de terre qui venait de tomber, le gaz ne pouvait s'échapper, et les exhalaisons eurent vite fait de réduire les trois pauvres malheureux à un état de complète inconscience.

Tous les compagnons témoins de cet épouvantable ensevelissement, se mirent bien vite à l'œuvre, avec une ardeur fiévreuse, pour porter secours à leurs camarades que la mort la plus horrible attendait à quelques pieds sous terre.

Enfin, dès qu'on se crut sur le point de retrouver les ensevelis, alors qu'avec une infinie précaution la terre était remuée, deux têtes surgirent. Les ouvriers s'empressèrent autour des deux malheureux qui respiraient encore et après les avoir transportés sur le bord de la tranchée, ils furent rapidement rappelés à la vie par des frictions énergiques.

Un autre malheureux du nom de Delban, domicilié rue Roy, gisait encore au fond de la fosse.

Quand son corps fut retrouvé, il y avait déjà une grosse demi-heure qu'il avait été enterré vivant. Toutefois, ce fut avec une véritable satisfaction que les braves sauveteurs constatèrent que la poitrine de Leblanc se soulevait encore.

Recueilli immédiatement par l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame, les médecins le soumirent dès son arrivée à l'institution à l'influence de l'oxygène, traitement que le ramenait bien vite à la vie. Peu après, M. Leblanc, retournait à son domicile, encore tout surpris d'avoir échappé à la mort d'une façon aussi miraculeuse.

AU PALAIS

Le juge Doherty a rendu jugements dans les causes suivantes :

Mme E. W. Holowell contre Jules St-Aubin, $25.

L'an dernier Mme Holowell loua une maison à Ste-Agathe pour prendre des pensionnaires. Elle réclame $100 parce que les cabinets de la maison était en mauvais ordre. Le juge accorde $25.

—J. Wylie sr. vs Chs. Desjardins.—Wylie réclame $250 de dommages de Desjardins son locataire pour un accident qui est arrivé à son fils l'été dernier. Le juge accorde $100.

—Sur les 120 propriétés mises en vente par la ville il n'y en a plus qu'une dizaine dont les taxes n'ont pas encore été payées.

Vendredi aura lieu la vente par le shérif.

—Carlo Morrelli a pris une action au montant de $100 contre le Pacifique pour un accident dont il a été la victime aux ateliers de ce dernier.

BLESSURES MORTELLES

Un jeune enfant du nom de Donat Charland, dont les parents sont domiciliés au No 500 rue Albert, a été victime d'un pénible accident, ce matin, vers les neuf heures. Il était à s'amuser avec de petits camarades, dans la rue, vis-à-vis la résidence de ses parents, lorsque survint une voiture conduite à grande vitesse.

L'enfant, âgé de 4 ans, n'eut pas le temps de se garer assez vite et fut terrassé par le cheval. Une foule de curieux accoururent et on releva l'enfant, le visage tout ensanglanté. Le charretier, cause de cet accident, à qui l'on demanda d'aller à la course chercher un médecin, n'a pas été revu.

On manda l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame et l'enfant fut transporté à cette institution. La mère de la petite victime est à son chevet, à l'hôpital. Le docteur Riopel a constaté des contusions sérieuses à la figure et des lésions internes d'une certaine gravité.

Vu le jeune âge et la faiblesse ordinaire de la victime, son état inspire des craintes.

LES avis de Naissances, Mariages et Décès seront publiés pour le prix de vingt-cinq centins pour chaque insertion.

DECES

GIRARD.—En cette ville, le 11 courant, à l'âge de 8 ans, 11 mois, Rolande, fillette de M. A. Girard, M.P.P.

Le service funèbre aura lieu à Marieville, mercredi, le 14 courant, à 9 heures.

Les parents et amis sont priés d'assister.

SERVICE ANNIVERSAIRE

TERROUX.—Un service anniversaire pour le repos de l'âme de feu Madame Veuve Charles A. Terroux, sera chanté dans la chapelle des Révérendes Sœurs de la Providence, 1631 rue Ste-Catherine, samedi, le 17 octobre courant, à 8 heures a.m., précises.

Parents et amis sont priés d'y assister. 196-3

A VENDRE.—Un beau chien Blood Hunt, dompté pour la chasse au chevreuil et toutes autres sortes de gibier. Garanti de première classe. S'adresser à 961 Chaussé. 196-4

SERVANTE.—On demande une servante au No 3761 rue Notre-Dame, St-Henri. 196-3

SERVANTE.—On demande immédiatement une servante dans une famille de 3 personnes avec ou sans lavage. S'adresser à 198 Cherrier. 196-3

GARCON.—On demande un garçon connaissant bien la ville pour faire les commissions. S'adresser au Gérant, bureau de "La Patrie" 77 et 79 St-Jacques. 196 jno

A. O. U. W.

Une assemblée générale des membres de

L'Ancient Order of United Workmen

Aura lieu au VICTORIA RIFLES ARMOURY, Rue Cathcart, Mardi soir, le 20 Octobre 1903

L'Ex-suprême maître ouvrier W. WARNE WILSON, de Detroit, Mich., fera un discours sur le nouveau système de cotisations.

L'ouverture de la séance à 8 heures, tous les membres de l'Ordre sont cordialement invités à être présents. 14-17

BUVEZ LES THES PURS DE STROUD

25c à 60c la livre.

1519 Rue Ste-Catherine, 2329 " " 1 rue St-Laurent, 865 rue St-Laurent 2188 rue Notre-Dame 71 rue Bleury.